

GLANURES LEVISIENNES

PAR

PIERRE-GEORGES ROY

P.-G.

TROISIÈME VOLUME

3-4

LÉVIS

1922

5411



GLANURES LEVISIENNES

PAR

PIERRE-GEORGES ROY

LES FRANCISCAINS
Couvent de S.-Joseph
MONTREAL.

SECTION

ZCB=

R8882

TROISIÈME VOLUME

LÉVIS

1922



FC2549

L47

R65

C.3

V.3

x * #

GLANURES LEVISIENNES

PREMIERE VISITE DU CARDINAL TASCHEREAU A LEVIS

Le 14 juin 1886, la ville de Lévis avait l'honneur de recevoir Son Eminence le cardinal Taschereau, archevêque de Québec, qui venait donner la confirmation aux enfants de la paroisse.

C'était la première fois, depuis son élévation au cardinalat, que Son Eminence laissait sa ville archiépiscopale pour aller présider à une cérémonie religieuse dans son diocèse.

La ville de Lévis, qui fait toujours bien les choses, reçut dignement le nouveau prince de l'Eglise.

A 6.30 heures, le matin, les cloches de l'église paroissiale, du collège, du couvent et de l'hospice carillonnant à toute volée, annonçaient que Son Eminence le cardinal Taschereau descendait du bateau.

Une grande partie de la population de la ville s'était rendue au bateau. Le cardinal Taschereau monta dans une magnifique voiture traînée par deux chevaux blancs et, précédé de la fanfare du collège et escorté par une foule immense, il se rendit à l'église paroissiale.

Toutes les rues sur le parcours suivi par le cardinal Taschereau étaient balisées et pavisées avec goût et profusion.

A l'église, le cardinal Taschereau célébra la messe, assisté de MM. les abbés Fraser et Brousseau. A l'issue de la messe, il donna la confirmation à 350 enfants.

La cérémonie terminée, les citoyens de Lévis se rendirent près du presbytère. Là, le maire Beaulieu, accompagné des conseillers de la ville et des marguilliers, présenta l'adresse suivante au cardinal Taschereau :

“ Qu'il soit permis aux citoyens de la ville de Lévis d'offrir à Votre Eminence l'hommage de leur respectueux et filial attachement et en même temps d'exprimer le bonheur que leur cause la nouvelle de votre élévation au rang de prince de la Sainte Eglise Romaine.

“ Plus que personne, il nous appartient de nous réjouir, à cause de la bienveillance que

vous nous avez toujours témoignée et de l'intérêt que vous n'avez cessé de prendre à notre prospérité. Témoin tant de fêtes intimes que vous avez voulu honorer de votre présence, récemment encore l'ordination sacerdotale de quatre enfants de notre ville, conférée dans notre église ; témoin ces maisons de charité et d'éducation qui doivent leur prospérité à votre patronage puissant et éclairé.

“ Cette joie que nous éprouvons, le pays tout entier la partage. Quel enthousiasme partout ! Votre Eminence en a été témoin et son coeur douloureusement affecté par tant d'années de lutttes soutenues pour le bien de la Religion, a dû être doucement consolé par ces témoignages d'estime et de vénération universelle.

“ Ah ! c'est avec raison que l'Eglise du Canada se réjouit ! Ils ne sont plus les temps où les missionnaires périssaient de froid ou de faim dans les forêts vierges, quand ils ne tombaient pas sous le tomahawk des Indiens ; où les évêques comme les Briand, les Plessis n'avaient pas le droit de porter leur titre d'évêque et devaient défendre pied à pied leur autorité contestée, la liberté religieuse de leur troupeau mise en péril par des fonctionnaires malveillants.

“ Oui, réjouis-toi, Eglise du Canada, le temps des épreuves est passé. Il y a à peine deux siècles que François de Laval est descendu sur ces rivages, et la forêt a disparu remplacée par des paroisses innombrables et prospères où fleurit la Religion. De l'immense diocèse de Québec, une foule de sièges épiscopaux se sont formés qui sont devenus autant de sources nouvelles de lumière et de foi.

“ Et à la tête de tous ces évêques marche maintenant un prince de l'Eglise, un des soixante-dix vieillards choisis pour aider le nouveau Moïse dans le gouvernement du peuple de Dieu.

“ Cette insigne dignité, Eminence, nous avouons que nous l'avons désirée pour vous comme la plus digne récompense qui pût vous être offerte ici-bas de vos travaux, de votre science, de votre amour pour votre peuple, de votre zèle pour la religion, enfin de votre inébranlable attachement au Saint-Siège.

“ Pouvons-nous dire que nous l'espérions ? En toute vérité, il nous semblait qu'un pauvre petit peuple comme nous, bien dévoué pourtant et bien chrétien, n'était pas digne d'un si grand honneur. Mais nous avons un Pontife dont la science et la sainteté ne sont égales que par le désir qu'il a d'honorer partout

le vrai mérite. Et cette distinction sublime qui ne pouvait pas être accordée à l'importance du pays, il l'a accordée au mérite de l'homme éminent qui gouverne aujourd'hui l'Eglise de Québec.

“ Nous prions Votre Eminence d'en exprimer à Sa Sainteté notre profonde gratitude et de déposer aux pieds du successeur de Pierre, avec l'hommage de nos respects, nos sentiments d'amour filial et les vœux que nous formons pour le triomphe prochain de l'Eglise. ”

Le cardinal Taschereau, dans une courte allocution, remercia les citoyens de Lévis de leur sympathique réception et leur demanda de prier afin que le ciel le rende digne de l'éminent honneur que le Saint-Siège venait de lui conférer.

Les principaux citoyens de Lévis allèrent ensuite présenter leurs hommages au nouveau cardinal au salon du presbytère.

Après avoir pris le déjeuner au presbytère, le cardinal Taschereau se rendit au collège et au couvent où on lui fit là aussi de splendides réceptions.

AU COLLEGE DE LEVIS

Lors de la démonstration du 14 juin 1886 à Son Eminence le cardinal Taschereau, le vénéré archevêque de Québec se rendit au collège

M. l'abbé F.-N. Fortier, supérieur de l'institution, lui lut l'adresse suivante :

“ Depuis le jour béni où la voix du Pontife Romain, glorieusement régnant, a proclamé votre élévation au cardinalat, il s'est élevé de tous les points du pays un concert d'hommages et de félicitations. Québec donnait ces jours derniers le magnifique spectacle de l'union de tous les personnages, de tous les rangs, et j'allais dire de toutes les croyances réunis au pied du trône de Votre Eminence, pour lui offrir d'un commun accord l'expression de leur bonheur.

“ Le collège de Lévis vient le lendemain de ces fêtes publiques. Il n'a pas oublié que le nom de Votre Eminence est trop étroitement lié à ses annales, pour ne pas réclamer comme un droit et un bonheur particulier de faire écho à l'universel hosanna.

“ Au début de sa carrière comme maison, votre position de supérieur du séminaire de Québec vous donnait la haute main sur la dis-

cipline et les études, et le souvenir de votre assiduité à venir chaque année, constater les progrès des élèves, couronner leurs travaux, faire fleurir la piété et la vertu, est gravé en caractères ineffaçables au coeur de ceux que vous appelez vos enfants. A la seconde période de son histoire le collège confié à l'autorité métropolitaine, voyait le supérieur avec lequel il avait entretenu de si sympathiques relations devenu le successeur de l'illustre Mgr de Laval. Personne n'ignore les difficultés inhérentes à la fondation et à la formation des maisons d'éducation, lorsque tout se présente à la fois, en dépit des moyens et des ressources toujours si limitées. Le passé n'est pas là pour donner l'expérience, le présent est onéreux et l'avenir incertain. Alors il faut jeter des regards confiants sur les chefs, prêter une oreille attentive à leurs conseils et suivre la route qu'ils vous tracent. Le collègue rencontra en votre personne un dignitaire d'un savoir reconnu, d'une expérience acquise par de longues années au service d'une grande institution, un conseiller sûr et toujours bienveillant.

“ Sous votre égide et votre protection l'oeuvre a fait son chemin ; le collège a grandi

Nos supérieurs de vénérée mémoire appuyés sur votre concours ont marché avec foi dans l'avenir et, Dieu aidant, leurs espérances ne seront pas déçues. Nous en avons la douce conviction en assistant il y a quelques semaines au spectacle si consolant pour nous de Votre Eminence demandant au Très-Haut de bénir quatre lévites que le collège de Lévis donnait au sacerdoce comme sa première offrande.

“ Cette journée mémorable nous rappellera le prince de l'Eglise Romaine bénissant nos prémices, et cette page de notre histoire du collège aura toujours un indicible charme pour ses lecteurs et en particulier pour les élèves de cette maison. Les vœux les plus chers de nos devanciers étaient exaucés, c'était le temps de le dire. Grandis labor sed grande praemium.

Pour combler tous nos souhaits, Rome vient d'élever à la plus haute dignité, l'illustre père et protecteur, qui a pensé et travaillé pour cette maison. La religion et la patrie se sont donné la main pour saluer sur cette terre du Canada, un fils qui leur fait tant honneur.

“ Le collège de Lévis dans l'impuissance de payer au cardinal-archevêque de Québec sa dette de reconnaissance, remercie le vicaire

de Jésus-Christ, rend grâces à Dieu d'avoir élevé au rang de prince de l'Église celui qui les a couverts de gloire en les comblant de bienfaits. ”

MGR GRANDIN A LÉVIS

Le dimanche, 11 juillet 1886, les paroissiens de Notre-Dame de Lévis avaient l'honneur de recevoir Sa Grandeur Mgr Vital Grandin, évêque de Saint-Albert. M. le curé Gauvreau avait annoncé le dimanche précédent la visite de l'illustre missionnaire et l'église était bondée de personnes désireuses de le voir et de l'entendre.

La grand'messe fut chantée par M. l'abbé G.-R. Fraser, vicaire, assisté de MM. les abbés Emile Labourière et Irénée Lecours, du Collège, comme diacre et sous-diacre.

Mgr Grandin assistait au chœur, sur un trône d'honneur. Il avait à sa droite M. le curé Gauvreau et à sa gauche, M. l'abbé Pierre Plante.

Après l'Évangile, Mgr Grandin monta en chaire. Il fit d'abord connaître à ses auditeurs l'immense étendue de son diocèse, puis parla des moeurs et coutumes des Sauvages du Nord-Ouest. Il raconta aussi les principales phases de l'insurrection du Nord-Ouest. Il eut des accents qui arrachèrent des larmes de la plupart de ses auditeurs lorsqu'il parla des Pères Fafard et Marchand tombés percés de balles et baignant dans leur sang au cours de l'insurrection.

Avant de descendre de la chaire de vérité, Mgr Grandin fit un appel à la générosité et au bon coeur des paroissiens de Notre-Dame de Lévis et les invita, suivant les moyens de chacun, à fournir leur obole pour l'oeuvre de la propagation de la foi parmi les peuplades sauvages du Nord-Ouest.

Après la messe, Mgr Grandin bénit une statue de sainte Anne enseignant à la sainte Vierge. Cette statue haute de six pieds et quatre pouces avait été donnée à l'église paroissiale par une dame de Lévis, aidée de quelques amies.

Le soir, à la réunion des congréganistes, Mgr Grandin prit de nouveau la parole. Cette fois il parla de la vie du missionnaire. Son ré-

cit parsemé d'anecdotes touchantes sur les saints prêtres qu'il avait rencontrés au cours de sa longue carrière de missionnaire, édifia beaucoup ses auditeurs.

La cérémonie se termina par un salut solennel chanté par Mgr Grandin, assisté de M. le curé Gauvreau et de M. l'abbé Hoffman, curé de Saint-David de Lauberivière.

— La quête faite dans l'église pour venir en aide aux missions de Mgr Grandin rapporta la somme de \$217.

INAUGURATION DU DRAPEAU DU " VOLTIGEUR "

Le 11 janvier 1887, les membres du club de raquettes " Voltigeur " faisaient l'inauguration d'un magnifique drapeau en soie.

Le programme de la fête comprenait une marche aux flambeaux dans les principales rues de la ville, de Bienville et de Lauzon. La fête devait se terminer par un grand banquet au camp des Ingénieurs.

A 8.30 heures du soir, la procession se mettait en marche des salles du club "Voltigeur", rue Eden.

La colonne était composée des membres du club " Voltigeur ", au nombre d'une couple de cents, et de nombreuses délégations des clubs de raquettes " Fraserville ", " Levis Snow Shoe Club ", " Union Commerciale ", " Montagnais ", " Emerald ", " Aurora ", " Québec ", " Jacques-Cartier ", " Canadien ", " Waverley ", " Huron ", " Frontenac " de Québec, " Frontenac " d'Ottawa, etc., etc.

Le drapeau du " Voltigeur " dont on faisait l'inauguration ouvrait la marche, porté par les membres du club, puis venait la fanfare de la Batterie B, suivie des clubs par ordre d'âge.

Le cortège offrait un coup d'oeil vraiment féérique. Les raquetteurs aux divers costumes qui défilaient sous les yeux de la foule massée dans les rues, les morceaux de musique exécutés par les différentes fanfares, les sonneries de clairons, les roulements de tambours, donnaient à cette procession un aspect étrange qui excitait l'admiration de tous.

Les raquetteurs saluèrent d'abord le président actif du " Voltigeur ", M. F.-X. Bertrand,

retenu chez lui par la maladie. La procession continua ensuite par la Côte du Passage, les rues Saint-Georges, Guenette, Saint-Joseph, Wolfe, Davidson et Commerciale.

En cours de route, on salua M. le curé Gauvreau, M. Georges Shipman, président du "Levis Snow Shoe Club", M. J. E. Mercier, vice-président honoraire du "Voltigeur", M. Gédéon Beaulieu, vice-président actif du "Voltigeur", M. Thimolaus Beaulieu, maire de Lévis et président honoraire du "Voltigeur".

Après avoir parcouru les grandes rues de Bienville et de Lauzon, la colonne de raquetteurs escalada la côte qui conduisait au camp des Ingénieurs.

Là, dans une grande salle décorée de verdure, de drapeaux et d'inscriptions appropriées, un banquet avait été préparé. Après la marche de cinq ou six mille que venaient de faire les raquetteurs, on peut croire que les appétits étaient aiguisés.

A la table d'honneur prirent place, outre le maire Beaulieu et les principaux officiers du "Voltigeur", tous les présidents des clubs représentés dans la procession. On y comptait MM. T. M. Dechène, du "Canadien"; Georges Shipman, du "Levis Snow Shoe Club";

J. McKenna, de l'“ Emerald ” ; J.-E. Pouliot, du “ Fraserville ” ; Lomer Hamel, du “ Huron ” ; A. McCallum, du “ Waverley ” ; A. Tanguay, du “ Frontenac ” de Québec ; A. Dion, du “ Frontenac ” d'Ottawa ; L. Bruneau, du “ Québec ” ; J.-A. Hamel, du “ Jacques-Cartier ” ; J.-F. Daignault, de l'“ Union Commerciale ” ; I. Bergevin, du “ Montagnais ”.

Une fois les appétits calmés, commença la série des santés.

La réunion se continua jusqu'à une heure avancée de la nuit. Tous les raquetteurs étrangers repartirent enchantés de la réception des membres du “ Voltigeur ”.

Disons maintenant un mot du drapeau que le “ Voltigeur ” inaugurerait dans la soirée du 11 janvier 1887. Il avait coûté \$150 et était l'oeuvre des dames religieuses de Jésus-Marie.

Ce drapeau était en soie brodée d'or et ornée de perles et de diamants. Il portait au fronton l'inscription suivante, brodée d'or : “ Le club de raquettes ”, et au bas “ Le Voltigeur de Lévis ”.

On y voyait aussi la tuque traditionnelle avec la devise du club “ Toujours prêt ”, et une paire de raquettes brodées d'or et ornées de perles.

Le devant du drapeau était gris, rouge, gris ; et le revers, rouge, gris, rouge.

Disons encore que ce drapeau après avoir passé par bien des vicissitudes est redevenu la propriété du club de raquettes " Le Voltigeur ". Les membres de notre club lévisien sont fiers de le sortir dans les grandes circonstances.

LA PREMIERE MESSE AU CIMETIERE

C'est le 27 juin 1887 que le saint sacrifice de la messe fut offert pour la première fois au cimetière Mont-Marie. M. le curé Gauvreau chanta lui-même cette messe de requiem dans la chapelle du caveau de la famille Léon Roy.

Après la messe, M. le curé Gauvreau, des marches de la chapelle, adressa à la foule réunie une de ces allocutions enlevantes dont lui seul avait le secret.

Plus de 4,000 personnes s'étaient rendues à cette démonstration funèbre.

“ C'est un spectacle bien imposant, disait le même jour un journal rendant compte de cette démonstration, et qui donne beaucoup à réfléchir que de voir 4,000 personnes pieusement agenouillées dans un cimetière, la tête courbée vers la terre comme pour s'habituer à la pensée de la mort, adresser une prière au Tout-Puissant pour le repos de l'âme d'un père, d'une mère, d'un frère ou d'une soeur.

“ Il nous semble qu'il est impossible de ne pas se sentir profondément impressionné. Mais si ce spectacle fait revivre dans notre esprit des souvenirs douloureux par la perte d'un parent ou d'un ami, il est une source de consolation pour ceux qui restent.

“ La pensée que notre religion n'oublie jamais ceux qui meurent dans son sein, qu'elle adresse sans cesse à Dieu des prières pour le repos de leur âme, est une bien douce consolation. ”

UNE PREMIERE MESSE AU COLLEGE

Le 5 juin 1887, les élèves du collège de Lévis assistaient à une belle et imposante cé-

réunion. M. l'abbé Stanislas-Irénée Lecours, ordonné prêtre le jour précédent dans la basilique de Québec par Son Eminence le cardinal Taschereau, disait sa première messe dans la chapelle de son " Alma Mater ".

Né à Lévis, M. l'abbé Lecours avait, en effet, fait toutes ses études classiques et la plus grande partie de ses études théologiques au collège de Lévis.

Le nouveau prêtre était assisté à l'autel de M. l'abbé François-Narcisse Fortier, supérieur du collège, et de MM. Pierre Plante et Achille Bégin, ses parents, comme diacre et sous-diacre.

La chapelle du collège — convertie aujourd'hui en salle de promotions — avait revêtu pour ce jour de fête ses plus beaux ornements.

Le chœur de l'orgue était sous la direction de M. Georges McNeil. M. l'abbé Emile Labourière tenait l'orgue.

Les élèves chantèrent la messe de Croze.

Les soli furent rendus par MM. Donat Bernier — aujourd'hui décédé, — Arthur Chabot, — père Trappiste à Oka — Julien Chabot, — décédé, — Omer Poirier, curé à Notre-Dame de Charny, — L.-O. Audet — le notaire Au-

det — et Jules Kirouac — curé à St-Malachie.

Le sermon fut donné par M. l'abbé Fernand Dupuis, professeur de théologie. Il prit pour texte : “ Je m'approcherai de l'autel de Dieu qui a réjoui ma jeunesse. ”

Avec des paroles pleines de chaleur, le prédicateur parla des émotions suaves et presque indicibles du jeune serviteur de Dieu qui offre le saint sacrifice pour la première fois. Il démontra la grandeur, la dignité et la puissance du prêtre.

Les parents de M. l'abbé Lecours assistaient en grand nombre à sa première messe. Deux de ses soeurs, religieuses au couvent des Soeurs de la Charité, avaient obtenu de leur supérieure la permission d'assister à la cérémonie.

M. l'abbé Lecours était le cinquième prêtre fourni au clergé de l'archidiocèse de Québec par le collège de Lévis. Ses quatre prédécesseurs étaient MM. les abbés Pierre Plante, Célestin Lemieux, Téléphore Lachance et Achille Bégin, ordonnés dans l'église paroissiale de Lévis le 23 mai 1886. Le collège de Lévis a formé bien d'autres ministres du Seigneur depuis.

HOMMAGE A SA GRANDEUR MGR BEGIN

Le 1er octobre 1888, M. l'abbé Louis-Nazaire Bégin, principal de l'Ecole Normale Laval, était choisi pour succéder à Mgr Dominique Racine au siège épiscopal de Chicoutimi.

La nouvelle en fut connue à Québec le 18 octobre. Le " Canadien " disait ce jour-là :

" La haute dignité conférée à M. l'abbé Bégin n'est pas précisément un fait imprévu. Du jour où le siège de Chicoutimi est devenu vacant par la mort du regretté Mgr Racine, le nom de M. l'abbé Bégin, l'une des personnalités les plus marquantes du clergé, est venu naturellement à l'esprit de tout le monde. Il était en quelque sorte désigné par l'opinion publique, avant même que son nom fût soumis à la cour de Rome. Ce simple fait indique déjà en quelle estime et en quelle vénération est tenu le nouvel évêque. "

Le dimanche, 21 octobre 1888, M. le curé Gauvreau en annonçant à ses paroissiens la nomination de M. l'abbé Bégin à l'évêché de Chicoutimi, leur demandait de l'accompagner le jour même à Québec, afin d'être les pre-

miers à présenter leurs hommages au distingué enfant de Lévis.

Plus de 500 citoyens de Lévis se trouvaient réunis au débarcadère de Québec un peu avant une heure de l'après-midi.

Une procession se forma et on se rendit ainsi à l'ancien château Saint-Louis alors occupé par l'École Normale Laval.

Les citoyens de Lévis furent admis dans la grande salle de l'institution, et, lorsque le nouvel évêque eut pris place sur l'estrade, M. le curé Gauvreau prit la parole.

“ Un courant électrique de joie et de bonheur, dit-il, a passé sur la paroisse entière de Notre-Dame de Lévis lorsqu'on a appris votre élévation au siège épiscopal de Chicoutimi. J'ai dit un sentiment de joie et de bonheur, j'aurais dû ajouter de légitime orgueil, car, Mgr, Lévis n'a pas oublié que vous êtes son enfant, c'est Lévis qui vous a donné le jour, c'est Lévis qui a recueilli votre premier soupir et qui a protégé votre enfance et votre jeunesse. Vos plus chers souvenirs, ceux que n'oublie pas l'âge mûr et qui font la joie et la gloire du vieil âge sont à Lévis. Vous nous appartenez donc, Mgr. Voilà pourquoi ce jour est tout de bonheur et de légitime or-

gueil pour les citoyens de Lévis. C'est pour cette raison que nous avons cru avoir le droit d'être les premiers à venir vous présenter nos plus sincères félicitations et nos meilleurs souhaits en cette occasion solennelle.

“ Dire que nous avons été pris par surprise, ce serait manquer à la vérité ; votre nom sur toutes les bouches comme successeur de feu Mgr Dominique Racine, de regrettée mémoire, est venu consacrer une fois de plus le proverbe : “ Vox populi, vox Dei. ” Cependant nous n'avons pu donner à cette démarche tout l'éclat voulu parce que ce n'est qu'hier soir que nous est arrivée la nouvelle officielle. Vos vertus solides, Mgr, vos talents distingués, vos connaissances vastes autant que variées, acquises par un travail opiniâtre et puisées aux sources les plus pures vous assignaient à l'attention de tous et en particulier au choix de l'illustre Pontife qui gouverne si sagement l'Eglise pour vous confier la conduite du diocèse de Chicoutimi et faire de l'enfant de Lévis une des gloires de l'épiscopat canadien.

“ C'est le cas ou jamais de dire : “ Talis enim decebat ut nobis esset Pontifex. ” Et qu'il me soit permis à moi en particulier de

dire tout haut ici, Mgr, toute la joie de catholique et de prêtre que j'ai ressentie en apprenant la grande nouvelle du jour ; moi qui vous ai connu depuis le bas âge, qui vous ai toujours été uni par les liens d'une bonne et franche amitié. Me permettez-vous, Mgr, de vous offrir un cadeau, gage de cette amitié constante : c'est un calice dont je vous prie de vous servir tous les jours au saint sacrifice. Ce n'est pas, veuillez le croire, un calice d'amertume, à Dieu ne plaise, mais un calice de salut " calicem salutaris ", puisque vous allez porter le salut à vos nouveaux diocésains.

" En terminant, Mgr, je sollicite une faveur que vous ne refuserez pas aux citoyens de Lévis, c'est de venir le jour de la Toussaint célébrer votre première messe pontificale dans l'église de Notre-Dame de Lévis et je suis sûr d'être l'interprète des désirs les plus ardents de tous vos co-paroissiens ici présents et de tous ceux qui auraient tant désiré pouvoir y être.

" Ad multos annos ", Mgr, vivez longtemps pour la gloire de Lévis, pour l'honneur de l'église du Canada et le bonheur des diocésains de Chicoutimi ! "

Le nouvel évêque de Chicoutimi fut très heureux dans sa réponse aux bons souhaits de

ses concitoyens de Lévis si éloquentement exprimés par leur curé.

“ Je ne saurais, dit-il, trop vous remercier de ce beau témoignage de sympathies que vous me donnez en ce moment.

“ Certes, M. le curé m'a rappelé des souvenirs qui ne s'effacent jamais, ceux de la jeunesse. Oui, c'est à Lévis, dans le modeste village appelé Sarosto, que j'ai pris naissance et grandi. C'est là encore que la Providence m'appela au siège épiscopal de Chicoutimi en vertu de l'obéissance.

“ J'étais à la campagne depuis quelque temps pour rétablir ma santé délabrée par le travail et dans ma profonde solitude du Petit Cap, paroisse Saint-Joachim, je ne savais ce qui se passait autour de mon nom. En revenant de ces quelques jours de repos, je compris qu'il y avait quelque chose d'étrange qui se passait par les félicitations que je recevais de tous côtés ; cependant, j'hésitais à le croire, mais, hier matin, il m'a fallu me rendre à l'évidence. On m'a informé officiellement que le malheur que je pressageais m'était arrivé.

“ On me commande de prendre charge d'un diocèse. En face de cet ordre du Saint-Siège, je dois me soumettre.

“ Depuis longtemps les journaux mentionnaient plusieurs noms comme successeurs de Mgr Dominique Racine. On mentionnait entre autres votre digne curé plus digne que moi de la succession. Je comptais même que M. le curé de Lévis serait choisi. Dieu se plaît à choisir quelquefois le plus faible, pour manifester sa puissance, et c'est le cas dans la présente circonstance.

“ Le pape saint Grégoire voulant se soustraire au pontificat se réfugia au loin dans une caverne ; une auréole qui éclairait constamment la caverne le fit découvrir et il fut élu pontife.

“ Saint Ambroise essaya aussi de fuir pour se soustraire à la charge de pontife, il marcha toute une nuit, et, le lendemain matin, il n'était éloigné que de quelques pas des portes de la ville.

“ Je n'aurais pu me soustraire à cet honneur, quand bien même j'aurais tenté de le faire, parce que je ne possède pas la sainteté de ces grands saints. C'est pourquoi je me suis conformé à l'ordre qui m'est donné.

“ Je vous avouerai que je n'ai pas accepté cette lourde charge sans un serrement de coeur.

“ J’ai besoin de votre concours et je compte sur vos prières pour obtenir la grâce nécessaire, le courage et la force dans une occasion si difficile.

“ Vous me faites l’invitation d’aller dire ma première messe pontificale à l’église Notre-Dame. Eh bien, j’accepte avec plaisir votre invitation. J’ai accepté aussi avec plaisir ce magnifique cadeau ; j’espère que ce calice ne sera pas un calice d’amertume ; nous en avons toujours bien assez sans qu’on vienne nous en apporter.

“ M. le curé a fait tout-à-l’heure une délicate allusion à notre ancienne amitié. Je me rappelle en effet qu’étant encore jeunes nous avons passé plusieurs parties de vacances ensemble à Rimouski.

“ Je vous remercie, encore une fois, ainsi que M. le curé pour cette démonstration ; et j’espère que si, d’un côté, mes premiers souvenirs doivent être pour ceux au milieu desquels je suis né, en retour vous ne m’oublierez pas dans vos prières. ”

M. le curé Gauvreau présenta ensuite les personnes présentes à l’évêque de Chicoutimi qui donna la main et eut un bon mot pour chacun de ses co-paroissiens.

LE PERE DUPIL

Tantôt, en feuilletant les registres de Notre-Dame de Lévis pour 1888, l'acte de sépulture du Père Dupil, un des "détraqués" de Fréchette nous est tombé sous les yeux. C'est le 18 octobre 1888 que Joseph Dupil fut inhumé au cimetière Mont-Marie. Il était âgé de 87 ans.

Ceux qui dépassent la cinquantaine se rappellent ce vieillard qui se promenait dans nos rues, offrant en vente des ferblanteries attachées à un bâton.

"Quand j'ai connu Dupil, vers 1848, nous dit M. Fréchette, il était déjà tout cassé.

"Je crois le voir encore, sale et terreux, déguenillé, l'oeil torve et la bouche amère, son brûle-gueule aux dents, déambuler à travers les rues, bâton en main et ferblanterie en bandoulière.

"Il fabriquait cette ferblanterie lui-même.

"Où ? Je n'en sais rien.

"Il devait bien avoir un taudis quelque part,—le domicile légal réduit à sa plus simple expression sans doute,—mais dans quelle direction ? dans quel coin ?

“C’était un mystère.

“Il portait sa marchandise, enfilée comme des grains de chapelets dans une tige de fer courbée en cercle, et pour mieux se prêter à cette opération, de même que pour moins tenter les voleurs, je suppose, ses plats, ses écuelles et ses tasses n’avaient point de fond.

“Quand il faisait une vente, le fond se taillait et se soudait séance tenante, après marché conclu

“Un des principaux traits caractéristiques de la folie de Dupil, c’était une répulsion non moins rageuse qu’incompréhensible pour le mot “ père ” accolé à son nom.

“Le nom de Père Dupil l’exaspérait hors de toute expression.

“Il suffisait de lui dire : Bonjour, père ! pour le mettre en fureur.

“—J’suis pas père ! criait-il en grinçant des dents. J’suis pas père ! J’ai jamais été père ! Laissez-moi tranquille, passez votre chemin !

“Et il se précipitait sur les gens avec son bâton.

“Quelquefois même, il arrivait de tomber sur des personnes inoffensives, qui, ne le con-

naissant pas, lui avaient adressé la parole de la façon la plus innocente du monde.

Sur la route solitaire, n'est-ce pas ? vous rencontrez un vieux mendiant, comment ne pas lui dire un petit bonjour en passant ?

“Et, si vous ne connaissez pas l'individu par son nom, vous lui dites tout naturellement :

“—Bonjour, père !

“Alors il fallait voir la colère de Dupil et la stupéfaction de l'interlocuteur devant l'accueil fait à sa politesse.

“Mais c'est lorsqu'il se rencontrait avec les enfants de l'école que le chant était beau à voir et à entendre :

“—V'là le père Dupil !

“—Ohé, père Dupil !

“—Hourra pour le père Dupil !

“—D'où venez-vous donc, père Dupil ?

“—Combien les plats, père Dupil ?

“—J'suis pas père, race d'assassins. J'suis pas père

Les cris redoublaient naturellement.

“Alors le vieillard devenait affolé. ”

D'où venait le père Dupil ? La Beauce était, paraît-il, son pays natal.

Tout jeune, il avait hérité d'une terre magnifique Sir John Caldwell était alors sei-

gneur de Lauzon, seigneurie dans laquelle se trouvait enclavé l'héritage de Dupil.

Un différend s'éleva entre le puissant seigneur et l'habitant canadien. Il en résulta un procès.

L'histoire du pot de terre et du pot de fer se renouvela. Dupil perdit son procès et se trouva dans le chemin.

Sa cervelle se détraqua. Il se mit à courir les routes offrant sa pacotille. Finalement, il s'échoua à Lévis.

Le vieux Dupil, nous dit encore Louis Fréchette est mort, recueilli par un de ces prêtres —M. le curé Gauvreau—que dans sa folie il baïssait d'une haine si intense ; et durant ses quinze derniers jours sur la terre, il a vu, au chevet qui avait remplacé son sordide grabat, flotter charitable et consolante, cette robe noire qu'il avait maudite. Il s'attendrit. Il pleura même. Il baisa du doigt la main qui lui montrait une vie future toute de justice et de réparation.

LE CHAPELET DE LA MADONE

Le splendide chapelet que nous voyons au cou de la madone du maître-autel de notre

église paroissiale est un don des dames de la paroisse. Au mois de mai 1888, elles recueillirent une somme de \$340 pour offrir à la madone un chapelet digne d'elle.

Quelques mois plus tard, M. et Mme Louis-Edouard Couture partant pour l'Europe, M. le curé Gauvreau les charges de faire confectionner la pièce d'art en question à Paris ou à Rome.

Le chapelet fut fait à Rome par le bijoutier Auguste Gaudenzie.

L'extrait suivant du marché fait entre M. Couture et M. Gaudenzie nous donne une description assez fidèle de ce chapelet :

“ Les présentes font foi que ce jourd'hui à Rome, le 28 août 1889, Louis-Edouard Couture, négociant, de la ville de Lévis, en la puissance du Canada, et Auguste Gaudenzie, bijoutier et négociant de la cité de Rome, ont fait les traités et conventions qui suivent savoir : le dit Auguste Gaudenzie s'engage à livrer sous un délai de trois mois à compter d'aujourd'hui au dit Louis-Edouard Couture un chapelet en cornaline rouge (tous les grains devant être de la même couleur) d'une longueur de un mètre et demi, d'une extrémité de la croix à l'autre bout du chapelet doublé :

la comaline de deux centimètres de grosseur pour les grains ordinaires et de deux centimètres et demi pour les gros grains, taillés à dix-neuf facettes, montés sur fil en or de dix-huit carats, le fil de la grosseur d'un millimètre et chaque gros grain recouvert d'une calotte ouvragée en or ciselé à chaque bout et les mailles soudées. La croix devra avoir douze centimètres de longueur et être recouverte d'un Christ en relief en or ciselé aussi de dix-huit carats. Le Christ de six centimètres de long. La médaille de quatre centimètres de longueur en comaline taillée sera recouverte d'une vierge immaculée de deux centimètres et demi de longueur en or ciselé de dix-huit carats. ”

DÉMONSTRATION A M. L.-G.
DESJARDINS

Au printemps de 1888, M. Louis-Georges Desjardins, député de Montmorency, qui habitait Lévis depuis trente-cinq ans, décidait d'aller résider à Québec.

Pendant son séjour à Lévis, M. Desjardins n'avait eu que de bons rapports avec toutes

les classes de la population. Aussi, à l'occasion de son départ, on voulut lui donner un témoignage d'estime.

Le 1er mai 1888, un grand nombre de citoyens de Lévis se réunissaient et offraient à M. Desjardins une montre d'or et une chaîne d'un grand prix.

L'honorable M. J.-G. Blanchet donna lecture de l'adresse suivante à M. Desjardins :

“Ceux d'entre vos amis qui ont eu avec vous des rapports plus intimes, désirent, à l'occasion de votre départ de Lévis, vous offrir un témoignage d'estime et d'amitié.

“Leur estime, vous l'avez acquise par une conduite toujours sans reproche, votre amour ardent du travail, votre dévouement à toutes les causes qui intéressent notre jeune ville, et surtout par cette droiture d'intention qui a caractérisé votre conduite tant dans votre carrière publique que dans vos relations privées.

“Leur amitié, vous y avez acquis un droit tout particulier par cette disposition naturelle de votre coeur, qui vous fait, en toute occasion et sans arrière-pensée, vous mettre à la disposition de ceux qui ont besoin de vos services.

“Permettez-nous d’insister sur cette dernière idée qui est le mobile déterminant de notre démarche de ce soir, c’est avant tout un témoignage de bonne et sincère amitié. Nous voulons vous dire que votre départ nous afflige, qu’il laissera parmi nous un vide que le temps ne pourra combler, que vous apportez avec vous nos vœux les plus ardents pour le succès de votre carrière publique et le bonheur de votre foyer.

“Nous ne doutons pas que dans le milieu où vous devez vous créer de nouvelles relations, vous ne rencontriez de nombreux amis, capables d’apprécier les généreuses qualités de votre cœur et les heureuses dispositions de votre esprit, mais nous désirons que vous restiez bien convaincu que nulle part vous ne trouverez d’amis plus sincères, plus dévoués, plus fidèles, que ceux que vous laissez derrière vous à Lévis.

“Veillez ne pas l’oublier si, plus tard, dans le cours de votre carrière, vous avez besoin de faire appel à leur dévouement.

“Nous voulons qu’en emportant avec vous cet humble souvenir de nos bonnes et cordiales relations, vous vous rappeliez que si le temps passe l’amitié reste.”

M. Desjardins répondit à peu près comme suit à l'adresse de ses concitoyens lévisiens :

“Vous avez la bonté de me dire que mon départ de Lévis vous afflige. Je vous assure que c'est un regret que je fais plus que partager. En cessant de résider au milieu de vous, c'est une longue période de ma vie qui se termine. Ce sont des relations quotidiennes de trente-cinq années qui, d'une manière, prennent fin ce soir, qui m'honorent autant qu'elles m'émeuvent, mais qui, je l'espère et le souhaite sincèrement, se continueront aussi amicales et aussi sympathiques dans les conditions nouvelles où je suis placé.

“J'emporte et je conserverai toute ma vie les meilleurs souvenirs des heureuses années que j'ai passées dans votre jeune ville. Surtout après cette touchante démarche de votre part, je suis bien autorisé à dire que j'y ai toujours eu de bons et fidèles amis. Si j'ai réellement réussi à mériter, dans une certaine mesure, les paroles élogieuses que contient cette adresse, vous me permettrez de l'avouer en toute humilité, votre franche et sincère amitié me le fait croire, j'en suis redevable à vos sages conseils, à vos bons exemples, à votre encouragement de tous les jours à marcher dans la voie

du devoir et de l'honneur. A celui qui a dirigé, avec tant d'expérience, mes premiers efforts en faveur des intérêts publics, à l'hon. M. Blanchet, permettez-moi de dire, en remplissant un acte de gratitude, que je me suis attaché à suivre fidèlement le grand exemple de l'amour du travail et du bien public, de la droiture d'intention, de patriotisme, de haute intégrité qu'il a donnée pendant toute sa carrière publique, à ses concitoyens, et à la jeunesse de votre ville qu'il a formée aux luttes de la vie.

“Bien qu'absent, je veux rester l'un des vôtres. Je continuerai à l'être par le souvenir.

“Vous faites une délicate allusion à l'intérêt que j'ai toujours porté au progrès de votre jeune ville. J'ai vu, bien jeune, les commencements de Lévis, et, dans le cours d'une trentaine d'années, ses développements qui en font l'un des principaux centres de la province après Montréal et Québec, par l'importance de son commerce, de son industrie, de ses grandes institutions, de ses moyens de communication. J'avais l'obligation, comme citoyen de Lévis et comme homme public, de favoriser cet avancement, et je me suis efforcé de la bien remplir.

“Devenu citoyen de Québec, je n'en continuerai pas moins à désirer, à vouloir le progrès de votre ville, et à y contribuer avec infiniment de plaisir. Ce sera pour moi un devoir d'ancien citoyen de Lévis, d'homme public et surtout de reconnaissance pour l'estime, la confiance et l'amitié que vous m'avez toujours témoignées.”

BENEDICTION DE LA CHAPELLE DE L'HOSPICE

Le 6 novembre 1888, Son Eminence le cardinal Taschereau venait à Lévis pour faire la bénédiction de la chapelle de l'hospice Saint-Joseph de la Délivrance et de trois magnifiques cloches destinées au clocher du nouveau temple.

Malgré la température désagréable et des chemins boueux, une foule de citoyens s'étaient rendus à l'Hospice pour être témoins de l'imposante cérémonie.

Son Eminence arriva à l'Hospice un peu avant neuf heures du matin.

A neuf heures, assisté de M. l'abbé Bégin,

curé de Saint-Malachie, et de M. l'abbé Lucien Gauvreau, vicaire de Lévis, le cardinal Taschereau procéda à la bénédiction de la chapelle.

La foule fut ensuite admise dans le temple pour assister à la grand'messe solennelle.

Son Eminence assistait au trône avec MM. les abbés Rouleau et Godbout, comme diacre et sous-diacre d'honneur.

La grand'messe fut chantée par M. l'abbé Anselme Déziel, curé de Saint-Michel de Bellechasse, neveu de feu Mgr Déziel, assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés Bégin, curé de Saint-Malachie, et Lucien Gauvreau, vicaire de Lévis.

Au chœur, on remarquait M. l'abbé Hoffman, curé de Charlesbourg, MM. les abbés Emile Labourière, Irénée Lecours et Gaudiose Turgeon, du collège de Lévis, MM. les abbés Fafard, curé de St-Joseph de Lévis, Desjardins, curé de Saint-David de Lauberivière, L.-P. Delisle, vicaire de Lévis, A. Vallée, curé de Saint-Edouard de Lotbinière, Dumontier, chapelain de l'Hospice, L.-J. Hudon, ancien vicaire de Lévis, J.-B. Blouin, curé de Saint-Hélène de Kamouraska, McCarthy, curé de Valcartier, etc., etc.

Le chant exécuté par les orphelins et les or-

phelines de l'institution fut magnifique. A l'Évangile, ils rendirent avec beaucoup de succès un cantique de reconnaissance à la Sainte Vierge.

Il appartenait à M. le curé Gauvreau, successeur de Mgr Déziel à la cure de Lévis, de donner le sermon de circonstance. Il le fit avec son succès ordinaire.

M. le curé Gauvreau développa le texte : "Beatus qui intelligit super egenum et pauperum in die mala liberabit eum Domino" (Bienheureux ceux qui comprennent l'indigence car le Seigneur les délivrera aux jours difficiles).

Après la messe, eut lieu la bénédiction des trois cloches par Son Eminence le cardinal Taschereau, assisté de M. l'abbé E.-S. Fafard, curé de Saint-Joseph, et de M. l'abbé Hoffman, curé de Charlesbourg.

Les personnes présentes furent ensuite invitées à "toucher" les cloches, et à déposer leur offrande.

Ces trois cloches sortaient de la manufacture Mears & Esterbank, de Londres, Angleterre.

Elles pesaient réunies 4,065 livres.

Les parrains et marraines étaient M. et Mme Georges Carrier, représentant feu l'honorable Georges Couture et feu Mme Couture, M. Louis-Edouard Couture et Mme Couture, et M.

Georges Perreault avec Mlle Emélie Carrier.

L'offrande de la bénédiction s'éleva à la belle somme de \$498.00 dont \$450 furent données par les parrains et marraines.

Les cloches de la chapelle de l'Hospice sonnèrent pour la première fois à l'occasion du service anniversaire de l'honorable Georges Couture, le 8 novembre 1888. Elles avaient un son magnifique et rendaient admirablement les notes fa, sol, la.

On aimera peut-être à connaître les inscriptions gravées sur les trois cloches de la chapelle de l'Hospice Saint-Joseph de la Délivrance.

Sur chacune des trois cloches on lit :

“Don de l'honorable Georges Couture et de dame Geneviève Gelly, son épouse.

Sur la grosse, on lit aussi :

“Joseph, Georges, Geneviève. Parrain, Georges Carrier, écuyer ; marraine, dame Geneviève Gelly. (La commande de ces cloches ayant été donnée avant la mort de Mme Couture, elle avait accepté d'être la marraine de la première cloche ; la regrettée défunte fut représentée à la cérémonie par Mme Georges Carrier.)

Vivos voco mortuos plango, Deum laudo.

J'appelle les vivants, je pleure les morts et je loue Dieu”.

Sur la moyenne, on lit :

“Marie, Edouard, Camille. Parrain, Louis-Edouard Couture, écuyer ; marraine, Dame Camille Dallaire, son épouse.

Clamor meus ad te veniat Domine.

“Que ma voix s'élève vers vous, Seigneur”.

Sur la petite cloche de l'Angelus, on lit :

“Ange, Honoré, Anastasie. Parrain, sieur Honoré Perrault ; marraine, Anastasie Couture, son épouse, représentés à la cérémonie par M. G. Perreault et demoiselle Emélie Carrier.

“Vespere et mane et meredie annuntiabo.

“Le soir, le matin et le midi, j'annoncerai l'incarnation du Verbe”.

LA COUR DEZIEL DES FORESTIERS CATHOLIQUES

Si nous ne faisons erreur, la plus ancienne des sociétés de secours mutuelles qui existent en ce moment à Lévis est la Cour Déziel, de l'Ordre des Forestiers Catholiques.

Cette association s'implanta à Lévis dans les dernières semaines de l'année 1888.

L'assemblée préliminaire eut lieu le 28 novembre, dans la salle du club de raquettes "Voltigeur". Une couple de cents personnes y assistaient.

M. A.-W. Blouin, représentant de l'Ordre au Canada, y donna des explications sur son origine, son but, ses règlements, etc., etc. A la suite du discours de M. Blouin, un certain nombre de lévisiens donnèrent leurs noms pour entrer dans l'Ordre des Forestiers Catholiques.

Le 19 décembre saivant, la Cour Déziel de l'Ordre des Forestiers Catholiques était officiellement constituée, sous la présidence de M. A.-W. Blouin. L'assemblée, cette fois, fut tenue dans le bas de la sacristie, et M. le curé Gauvreau y assistait.

Le bureau de direction de la nouvelle Cour fut constituée comme suit :

Chapelain, M. le curé Gauvreau ; grand chef-ranger, M. le major A.-E. Demers ; vice-chef-ranger, M. Joseph Verreault ; secrétaire-archiviste, M. J.-O. Martineau ; secrétaire-financier, M. J.-Cléophas Blouin ; trésorier, M. Arthur Demers ; médecin, M. le docteur William Lamontagne ; syndics, MM. Charles Moisan, Ferdinand Marseau et Frédéric Costin ; conducteurs, MM. Léonidas Samson et Adélarde

Labranche ; sentinelle intérieure, M. Napoléon Thivierge ; sentinelle extérieure, M. F. O. Samson. Dès sa première séance, la nouvelle Cour enrégimenta 26 membres.

ASSOCIATION CATHOLIQUE DE SECOURS MUTUELS

L'Association catholique de secours mutuels, plus connue sous le nom abrégé de C. M. B. A., s'implanta à Lévis un mois après l'Ordre des Forestiers Catholiques.

C'est le 29 janvier 1889 qu'eut lieu l'installation de la succursale de Lévis de l'Association catholique de secours mutuels (C. M. B. A.).

Comme il l'avait fait pour les Forestiers Catholiques un mois auparavant, M. le curé Gauvreau mit le bas de la sacristie à la disposition de cette société pour procéder à son installation. Il se fit, aussi un devoir d'assister à cette assemblée avec ses vicaires.

C'est M. F.-R.-E. Campeau, d'Ottawa, représentant de cette société au Canada, qui préside la première séance de la succursale de Lévis.

Les officiers installés ce soir-là furent : aviseur spirituel, M. le curé Gauvreau ; président, M. Charles Darveau ; vice-présidents, MM. I. N. Belleau et J.-E. Mercier ; secrétaire archiviste, M. Narcisse Belleau ; assistant-secrétaire-archiviste, M. S. Marmet ; secrétaire-financier, M. P.-J. Montreuil ; trésorier, M. Théophile Lamontagne ; commissaire-ordonnateur, M. Peter Hunt ; sentinelle, M. Joseph Giguère ; syndics, MM. Wilbrod Mayrand, Thomas Powers, P.-J. Montreuil, Israël Garneau et Paul Pouliot ; médecin, M. le docteur J.-E. Ladrière.

UNE PREMIÈRE MESSE PONTIFICALE

Le 1^{er} novembre 1888, Sa Grandeur Mgr Bégin, sacré évêque dans la basilique de Québec par Son Eminence le cardinal Taschereau, le 28 octobre précédent, exécutait la promesse faite quelques jours auparavant à M. le curé Gauvreau et à ses paroissiens, et venait célébrer sa première messe pontificale dans l'église de sa paroisse natale.

Toutes les rues de la ville avaient été pavoisées. En plusieurs endroits on lisait des

inscriptions flatteuses à l'adresse du nouvel évêque de Chicoutimi.

A neuf heures, la Fanfare de Lévis, placée dans le bas-choeur, saluait l'entrée dans l'église de Mgr Bégin et de son cortège.

La procession, après avoir fait le tour de l'église, entra dans le choeur et Mgr Bégin prit place sur un trône préparé et décoré pour la circonstance.

Puis l'office commença. Mgr Bégin était assisté de M. le curé Gauvreau comme archiprêtre. MM. les abbés T. Rouleau et C.-E. Carrier agissaient comme diacre et sous-diacre d'honneur, et MM. les abbés Scott et Delisle, vicaires, comme diacre et sous-diacre d'office.

Au choeur, plusieurs prêtres étrangers avaient pris place. Les parents de Mgr Bégin avaient été placés dans le bas-choeur.

C'est M. l'abbé L.-A. Paquet, du séminaire de Québec, qui donna le sermon dans cette circonstance solennelle. Prenant pour texte ces paroles : "Spiritus Sanctus posuit Episcopos regere Ecclesiam Dei". Il montra la grandeur et la dignité de l'évêque dans ses rapports avec le pape, son clergé et les fidèles.

Le choeur de l'orgue avait préparé pour cette belle fête la messe de Fauconier. Les soli

furent chantés par Mmes Auger et Larochele, Mlle Balzaretti et MM. Pierre Ferland, Donat Bernier et Carrier.

Après la messe, le clergé se forma de nouveau en procession pour reconduire Mgr Bégin à la sacristie.

Dans l'après-midi, Mgr Bégin, accompagné des prêtres de la cure, se rendit au couvent des Soeurs de la Charité où il y eut présentation d'adresse et de bouquets ainsi que chant et musique.

De là, l'évêque de Chicoutimi se rendit à l'Ecole des Frères Maristes où il y eut aussi jolie démonstration.

Mgr Bégin retourna ensuite à Québec.

NOCES D'ARGENT DE M. LE CURE
GAUVREAU

M. le curé Gauvreau ayant été ordonné prêtre le 2 octobre 1864, ses noces d'argent sacerdotales tombaient le 2 octobre 1889. Les paroissiens de Lévis qui devaient tant à leur curé résolurent de ne pas laisser passer cet

anniversaire sans le fêter dignement.

Un comité fut chargé de préparer la célébration et s'en acquitta à la satisfaction de tous les paroissiens.

Les fêtes commencèrent dans l'après-midi du 1er octobre 1889. Les premiers à fêter le curé de Lévis furent les excellents Frères Maristes. Leurs élèves présentèrent à M. Gauvreau une magnifique adresse accompagnée du portrait du Révérend Père Champagnat, fondateur de l'Ordre des Maristes. Dans leur adresse, les enfants célébraient les vertus du digne pasteur et rappelaient les nombreux services qu'il avait rendus à ses paroissiens et en particulier à la jeunesse de Lévis en lui procurant une éducation saine et religieuse.

Quelques instants plus tard, les élèves du couvent des Soeurs de la Charité étaient admises à présenter leurs vœux de circonstance au jubilaire. Une adresse en vers qui résumait les vingt-cinq ans de prêtrise du héros de la fête lui fut présentée.

Le soir, à l'hôtel de ville, toutes les sociétés religieuses et de bienfaisance de la ville présentèrent des adresses à M. le curé Gauvreau. Ces sociétés étaient représentées par les officiers suivants :

Société Saint-Vincent de Paul : président, M. F. Gosselin ; secrétaire, M. Onésime Carrier.

Union Saint-Joseph de Lévis : président, M. Georges Denis ; secrétaire, M. Flavien Roy.

Société du Sacré-Coeur : président, M. Elie Hardy ; vice-président, M. Séraphin Marceau.

Choeur de l'orgue : président, M. Alphonse Bernier ; secrétaire, M. Pierre Ferland.

Société des Artisans Canadiens-Français ; président, M. P.-J. Montreuil ; secrétaire, M. L.-O. Audet.

Société des débardeurs : président, M. Charles Garant ; secrétaire, M. Hubert Ruel.

Congrégation des Hommes : préfet, M. L.-J.-A. Bernier ; assistant-préfet, M. Charles Langlois.

Fanfare de Lévis : président, M. Alfred Roy ; secrétaire, M. Alphonse Verreault.

Forestiers Catholiques : président, M. Charles Darveau ; secrétaire, M. J.-O. Martineau.

Association Catholique de Secours mutuels : président, M. P.-J. Montreuil ; secrétaire, M. L.-O. Audet.

M. le curé Gauvreau fit une éloquente réponse à toutes ces belles adresses. Il eut un bon mot pour chacune puis s'adressant à toute la délégation il la remercia avec émotion.

“Messieurs, dit-il, quel spectacle vous donnez au monde entier ce soir ! Cette démonstration qui a pour théâtre cette étroite enceinte est une leçon qui n'échappera pas à celui qui étudie ce qu'on appelle la philosophie de l'histoire et elle aura son retentissement au dehors et son effet moral. En effet, pendant que de l'autre côté de l'océan et en particulier dans une contrée qui nous est chère à tous et qu'on a appelée avec raison, à une certaine époque de son histoire, la fille aînée de l'Eglise et dont les nobles enfants ont mérité cette louange historique : “Gesta Dei per Francos,” pendant que de l'autre côté de l'océan, dis-je, on pourchasse Dieu et son Christ, la religion et ses ministres, ici, sur les bords de ce majestueux Saint-Laurent, le roi des fleuves dans une ville qui ne compte que quelques jours d'existence on voit des associations puissantes et vigoureuses qui ont compris ce qu'un roi païen avait sagement énoncé et ce que les esprits forts du dix-neuvième siècle ne veulent pas pratiquement admettre, qu'il est plus facile de bâtir une ville dans les airs que de former et conduire un peuple sans Dieu. On voit des associations purement religieuses qui comptent dans leurs rangs des hommes ins-

traits que ni le respect, ni le doute, ni l'indifférence n'éloignent de la pratique fervente et pieuse de leur croyance religieuse.

“Pendant que là-bas les trônes chancelent et les couronnes tombent de la tête des rois, pendant que la révolution, oeuvre des sociétés secrètes, fait son oeuvre de destruction sous l'impulsion des principes subversifs de tout ordre, ennemis de toute autorité, on voit ici l'artisan et l'ouvrier accepter sa condition des mains de la Providence et subir le travail comme la loi de sa vie et venir demander à la religion : force et courage. On voit encore des associations artistiques s'inspirer des pensées de la foi, et marcher en s'appuyant sur elles. Tous les membres qui composent ces associations ont à coeur de respecter le prêtre, sont heureux de le saluer comme un protecteur et de lui serrer la main comme un ami et lui ouvrir son coeur comme à un confident.

“Ne cherchons plus dans ces pays livrés à l'esprit du mal la sympathie ou la charité pour le pauvre, le dévouement pour le prochain. Il y a bien ce que l'on appelle la philanthropie froide et calculée qui saura jeter une pièce de monnaie à l'indigent mais pas une parole de charité, pas une larme de compassion et sur-

tout pas un sentiment qui élève l'âme au-dessus des misères de ce monde et fait briller une lueur d'espérance pour une vie meilleure."

Mais la grande journée, l'anniversaire proprement dit, était le 2 octobre 1889.

La messe solennelle des nocés d'argent devait avoir lieu à 8.30 heures.

L'église avait été décorée avec goût et profusion. Les murs disparaissaient pour ainsi dire sous les drapeaux et les décorations de toutes sortes. L'autel était couvert de fleurs.

Il n'y avait pas une place libre dans l'église. Toute la paroisse avait tenu à honneur de prouver par sa présence au service divin du vingt-cinquième anniversaire tout l'attachement qu'elle portait à son pasteur.

La messe fut chantée par le jubilaire lui-même assisté de MM. les abbés G. Miville et Lucien Gauvreau comme diacre et sous-diacre.

Au chœur, on remarquait une cinquantaine de prêtres.

Le chœur de l'orgue, accompagné par le Septuor Hardyn, de Québec, chanta la messe de Fauconnier.

A la communion, M. l'abbé P.-E. Roy, professeur de littérature au séminaire de Québec —aujourd'hui Mgr Roy— monta en chaire.

Il faudrait citer en entier ici le sermon prononcé en cette circonstance par Mgr Roy.

Prenant pour texte : "Tout pontife étant pris d'entre les hommes est établi par les hommes en ce qui regarde le culte de Dieu afin qu'il offre des dons et des sacrifices"; il parla prêtre, ambassadeur catholique ; du prêtre, vers le ciel les prières et les hommages ; du prêtre, ambassadeur enthologique ; du prêtre, ambassadeur entre Dieu et l'homme faisant descendre sur le peuple chrétien le pardon et la grâce surnaturelle.

Dans cette belle et grande démonstration, dit-il, qui unit tous les cœurs dans un même sentiment d'allégresse il est juste que nous tournions nos regards et nos pensées vers Dieu pour le remercier et lui rendre grâce.

Rendons-lui donc grâce pour avoir donné à l'humanité souffrante, ce chef-d'oeuvre, le sacerdoce chrétien.

Le prêtre est chargé de faire monter vers Dieu la prière de l'homme. Tout homme peut rendre hommage à Dieu et faire monter sa prière jusqu'à ses pieds. Mais pour parler au nom du peuple catholique, au nom de cette grande famille qui remplit tout le monde, il

faut une bouche pure et un coeur qui ne tienne à la terre par aucun lien.

Au jour de la consécration sacerdotale on a purifié les mains du prêtre et arraché de son coeur tout ce qui tenait encore trop à la terre. Le prêtre c'est la bouche de la grande famille universelle. Qu'il élève ses mains vers Dieu dans l'éclat des grandes cérémonies de la religion ou qu'il prie simplement dans son oratoire c'est toujours le ministre de Dieu qui implore le ciel, c'est toujours son ambassadeur terrestre qui parle au nom de l'humanité.

Le prêtre est chargé de faire descendre sur l'homme la miséricorde du ciel. Voyez comme elle est grande et belle sa mission. A son entrée dans le monde l'enfant auquel ses parents ont donné la vie physique, porte en même temps dans son âme la mort du péché. On l'amène à l'église où par la voix de son parrain et de sa marraine il demande la vie de la grâce, la vie surnaturelle. Le prêtre s'approche et avec l'eau que le Christ a fait jaillir sur le calvaire il arrache cette âme au démon pour la donner à Dieu.

Puis, plus tard, lorsque cette âme ballotée par les orages de la vie aura été submergée par le péché, elle viendra au pied du prêtre,

lui confier ses peines et ses malheurs. Le prêtre prononcera les paroles et la vie de la grâce rentrera de nouveau à grands flots dans cette âme régénérée.

Enfin, lorsque viendra le dernier moment et que l'homme se verra approcher par une double mort, la mort physique et la mort surnaturelle, c'est encore le prêtre qu'il appellera pour lui rendre cette vie surnaturelle mille fois plus précieuse.

Le prêtre viendra, il entendra la confession du mourant, prononcera encore une fois sur lui les mots de l'absolution et lui donnera le courage et la force nécessaire pour franchir le seuil de l'Éternité et arriver ainsi en face de son juge suprême.

L'orateur terminait par un magnifique éloge de M. le curé Gauvreau :

“Réjouissez-vous, s'écriait-il, pieux paroissiens de Lévis, d'avoir à votre tête pour vous diriger et vous conduire dans le sentier de la vertu, un pasteur. C'était bien l'homme qu'il fallait pour recueillir la succession laissée vacante par la mort du regretté Mgr Déziel et continuer l'oeuvre si bien commencée par ce digne prélat.”

Après la messe, M. le maire Beaulieu et le

greffier de la Corporation, M. le notaire Flavien Roy, s'avancèrent près de la balustrade. M. le maire Beaulieu donna alors lecture de l'adresse des citoyens à M. le curé Gauvreau. Cette adresse enluminée était accompagnée d'un calice en argent massif et d'une bourse de \$500.

Le curé de Lévis, ému par les beaux sentiments que venait de lui exprimer le maire de la ville au nom de tous les citoyens, laissa parler son coeur. Sa réponse est à citer entièrement :

“La démarche spontanée, la démonstration toute de coeur dont vous nous rendez les témoins en ce jour vous fait honneur encore plus qu'à celui qui en est l'objet, soyez-en bien sûr. Cette fête splendide et grandiose préparée dans l'espace de quelques jours seulement ; cette union de tous les coeurs dans un même sentiment de respect et de reconnaissance exprimée dans votre magnifique adresse ; la messe solennelle à laquelle nous venons d'assister au milieu des flots d'harmonie céleste, image de cette harmonie qui règne parmi vous, ce cadeau vraiment royal accompagné d'une bourse qui proclame hautement votre générosité bien connue, voilà ce que votre re-

connaissance veut bien m'offrir à l'occasion du 25^e anniversaire de mon ordination sacerdotale. Comment ne serais-je pas sensible à ces témoignages non équivoques d'un attachement sincère à votre pasteur ?

“Vous avez rappelé les années de mon sacerdoce avec une délicatesse vraiment remarquable ; laissez-moi vous dire, messieurs et bien-aimés paroissiens, que ces paroles me touchent profondément. En prononçant les noms de Rivière-au-Renard, archevêché de Québec, Saint-Nicolas, Sainte-Anne de Beau-pré, Saint-Romuald, vous évoquez les souvenirs les plus vifs et les plus agréables de ma vie. La Rivière-au-Renard a eu les prémices de mon ministère, ma première ferveur. Oh ! comme j'aurais voulu me dépenser pour ces pauvres pêcheurs de la Gaspésie !

“Croyez-moi, si la vie de missionnaire a ses fatigues et ses peines, elle a aussi ses joies, ses consolations ineffables. L'archevêché de Québec a reçu de moi tout ce que pouvaient m'inspirer mon estime et mon admiration pour le regretté, le vénérable, le grand archevêque Baillargeon, de sainte mémoire, qui, il y a vingt-cinq ans aujourd'hui, m'ordonna prêtre du Seigneur pour l'Eternité, Saint-Nicolas,

Sainte-Anne de Beaupré et Saint-Romuald ont tour à tour créé et cimenté dans mon coeur les relations de cet amour profond et véritable que seul le coeur du prêtre et du prêtre curé peut ressentir à raison de l'action directe de son ministère dans les âmes qui lui sont confiées. Mais lorsque, le 28 juin 1882, jour à jamais mémorable, jour plein de tristesse pour nous tous, car ce jour-là, nous étions tous réunis dans cette église pour pleurer, un grand homme ; le fondateur d'une paroisse, d'une ville justement fière de ses puissantes institutions, pour pleurer un homme dont le nom est glorieusement et pour jamais acquis à l'histoire de notre pays ; lorsque le 28 juin 1882, dis-je, Mgr Taschereau, archevêque de Québec, m'appela et m'ordonna de prendre la charge de la belle et importante paroisse de Notre-Dame de la Victoire de Lévis, deux sentiments s'emparèrent de mon âme : la défiance de moi-même car il s'agissait non pas de remplacer Mgr Déziel—il est des hommes qu'on ne remplace pas—mais de lui succéder ici, l'autre, sentiment de légitime orgueil en voyant mon premier supérieur ecclésiastique reposer en moi une telle confiance. Le premier sentiment fit bientôt place au second ou

se confondit avec lui, car je m'aperçus tout de suite que le fondateur avait fait sa marque et creusé un sillon profond et durable à Lévis. En effet, si le curé Déziel avec son énergie de volonté au-dessus de toute épreuve, sa haute intelligence et son grand cœur, a su bâtir ces belles églises de Notre-Dame et de Saint-David, ériger et mener à bonne fin ces institutions qui font notre orgueil ; savoir, le collège de Lévis, le couvent des Soeurs de la Charité et l'Hospice Saint-Joseph de la Délivrance, il a su aussi édifier sur un terrain mille fois plus noble, il a su former ici à Lévis une génération à son image et ressemblance—des hommes à vues larges, au cœur généreux, à conviction religieuse ferme, une génération chrétienne et pratiquante. Ne disons pas qu'il est mort, il vit glorieusement, son esprit vit en vous, il vit dans ses oeuvres extérieures et dans son action sur vos âmes et il vivra à jamais dans vos coeurs avec toute l'auréole des grandes qualités de l'esprit, des solides vertus d'un illustre et saint prêtre.

“Messieurs, quand un curé arrive dans une paroisse où non seulement la femme et l'enfant, le pauvre et l'ouvrier, mais encore l'homme lancé dans le commerce et les affaires

et l'homme de profession libérale, croit et pratique sincèrement sa religion, on ne demande pas ce que ce curé peut faire. Voilà quelle a été ma part d'héritage en venant curé de Lévis : cultiver cette portion du champ du père de famille, où la bonne semence a été jetée à profusion dans une terre bien préparée. Le successeur n'a qu'à continuer dans la mesure de ses forces l'oeuvre si bien commencée.

J'aime à le dire tout haut : je recueille ce que Mgr Déziel a semé et voilà pourquoi j'ai voulu, avec le concours de votre bon esprit, de votre libéralité, perpétuer sa mémoire aux yeux de tous dans ces monuments impérissables qui font et feront votre gloire. Et à ce point de vue vous êtes l'exemple des autres villes du pays. Honneur à vous paroissiens de Lévis.

“Après avoir rendu grâce au Seigneur pour tous les dons et les faveurs sans nombre qu'il s'est plu à répandre sur moi durant toute ma vie et surtout pendant ces vingt-cinq années de sacerdoce, il me reste un devoir bien doux à remplir : celui de vous remercier. Merci donc, M. le maire, et mes bien aimés paroissiens, merci de cette démonstration dont je suis l'objet en ce jour mille fois solennel, merci de vos bons souhaits, merci de votre ca-

deau royal et de votre offrande princière. Que Dieu vous récompense au centuple de ce que vous faites pour l'honneur de son indigne ministre. Que Dieu bénisse et perpétue parmi vous cette paix, cette harmonie, cette union des coeurs dans ce sentiment de respect, de confiance et d'amour pour le prêtre qui assure le bonheur des familles et des paroisses. Que le Seigneur bénisse les pères et mères de cette paroisse, la jeune génération qui grandit afin qu'elle réponde noblement aux légitimes espérances de celle qui s'en va et qu'elle suive les exemples de vertu qui lui sont donnés.

“Puis, s'il m'est permis d'énoncer un souhait, le souhait le plus sincère et le plus ardent de mon âme, c'est que dans 25 ans nous soyons tous ici réunis dans un même esprit, dans un même coeur, dans cette même église, mais cette fois pour célébrer, non plus les noces d'argent, mais les noces d'or de votre curé qui vous est fortement attaché et qui ne veut que votre bonheur.”

“Telle est et telle sera la prière incessante que je ferai au ciel tous les jours la mêlant au sang précieux de Jésus que j'aurai le bonheur d'offrir au Seigneur dans ce précieux calice que vous m'avez présenté.

VINGT-CINQ ANS DE PRETRISE

Le 17 octobre 1894, les paroissiens de Saint-Joseph de la Beauce étaient en liesse. Ils célébraient le vingt-cinquième anniversaire de l'ordination à la prêtrise de leur vénéré curé, M. l'abbé François-Xavier Gosselin.

La fête commença le matin par une grand' messe solennelle chantée par le jubilaire lui-même, assisté de M. l'abbé Déziel, curé de Beauport, et de M. l'abbé Vézina, vicaire de Saint-Frédéric.

Le chœur de la vaste église de Saint-Joseph de la Beauce était rempli de prêtres. Le vénérable Mgr Poiré, ancien curé de Saint-Joseph, y occupait une place d'honneur. L'église était aussi remplie de fidèles comme aux grandes fêtes.

Après l'Évangile, M. l'abbé G.-P. Côté, curé de Sainte-Croix, monta en chaire. S'inspirant de ce texte de l'Écriture Sainte : "Benedicite sacerdotes Domini, Domino ; benedicite servi Domini, Domino", l'orateur en développa le sens et l'idée avec un rare bonheur. Il fit le portrait du prêtre, parla de sa dignité, de sa noblesse et de sa puissance, puis il traça ses devoirs et ses pouvoirs.

L'office divin terminé, la foule resta dans

L'église et le Saint-Sacrement fut porté à la sacristie.

Après son action de grâces, M. le curé Gosselin revint au chœur. M. Poirier, député de Beauce, s'avança alors au bas-choeur et donna lecture d'une touchante adresse au nom des paroissiens de Saint-Joseph.

“Depuis qu'ils ont le bonheur de vivre sous votre direction spirituelle, disaient-ils, ils ont vu en vous le parfait modèle du curé catholique, de ce père, de cet ami, de ce guide, de ce consolateur dont l'oeuvre est si grande et si sublime. Ils ont appris à vous vénérer, ils ont appris à vous aimer, ils ont compris davantage encore, en assistant à vos labeurs infatigables, à votre apostolat de chaque jour, aux manifestations multiples de votre charité ardente et de votre dévouement pastoral, combien est admirable, sainte et féconde la mission du pasteur au milieu de son troupeau,

“Nous aimons à le proclamer aujourd'hui, en votre personne se manifeste une fois de plus, et avec éclat, la continuation de ces traditions de vertu, de zèle et de patriotisme éclairé, qui ont fait du curé canadien une force nationale, et qui ont entouré son front d'une auréole qu'on essaierait en vain de ternir.”

Cette adresse était accompagnée d'un très riche calice.

M. le curé Gosselin répondit à l'adresse de ses paroissiens en leur rendant le témoignage que le respect pour le ministre de Dieu était de tradition chez eux, et que tous comprenaient et savaient apprécier le rôle divin qu'exerce le prêtre dans une paroisse.

La paroisse de Saint-Roch de Québec, où M. le curé Gosselin avait exercé le ministère pendant plusieurs années et comme vicaire et comme curé, n'avait pas voulu laisser passer cette fête sans offrir ses vœux à son ancien curé.

“Neuf années de séparation, disait l'adresse des paroissiens de St-Roch, n'ont pu effacer le souvenir de votre passage parmi nous ; ces vertus sacerdotales dont nous avons eu tant de preuves, ce zèle auprès du lit des malades ; cette douceur, cette délicatesse dans tous vos rapports, cette affection véritable que vous nous portiez ont conservé vivace en nos coeurs le sentiment de la gratitude.

“Prêtre depuis vingt-cinq ans, vous avez passé parmi nous les seize premières années de votre sacerdoce. Vicaire pendant sept ans, puis successeur du regretté M. Charest, votre mémoire nous relie aux premières traditions de

la paroisse de Saint-Roch, aux premiers souvenirs de notre enfance.

“Nous espérons que, continuateur de M. Charest, vous finiriez comme lui vos jours en notre paroisse. Mais la Providence en a décidé autrement. S'il est pour nous une consolation, c'est de vous voir si bien apprécié dans cette belle et grande paroisse de Saint-Joseph qui est devenue le théâtre de votre zèle apostolique.

“Nous prions Dieu de vous garder bien longtemps encore à l'affection de vos paroissiens de Saint-Joseph et nous vous demandons de conserver toujours vous-même, dans votre cœur et dans vos prières, une toute petite place pour vos anciens paroissiens de Saint-Roch.

Un magnifique dîner fut ensuite donné à tous les membres du clergé dans une des salles du couvent de la paroisse.

La série des réjouissances se termina le soir par un feu d'artifice lancé avec grand effet en face même de l'église et du presbytère.

C'est dix mois après cette belle démonstration du 17 octobre 1894 que M. le curé Gosselin quittait ses paroissiens de Saint-Joseph de la Beauce pour venir succéder à M. le curé Gauvreau à Notre-Dame de Lévis. C'est, en

effet, le dimanche, 25 août 1895, que M. l'abbé Gosselin prit possession de la cure de Lévis.

LES CLOCHES DE SAINT-DAVID DE LAUBERIVIERE

Le 8 septembre 1889, dans l'après-midi, les paroissiens de Saint-David de Lauberivière assistaient à la bénédiction des trois cloches de leur église.

Le matin, une brume épaisse et de gros nuages avaient fait craindre de la pluie pour l'après-midi. Mais les paroissiens de Saint-David ne s'étaient pas découragés. Drapeaux, banderoles, oriflammes, décorations, etc., avaient été hissés aux fenêtres, aux portes, un peu partout. Bref, toute la paroisse paraissait en fête. La confiance des citoyens fut récompensée car vers midi les nuages disparaissaient et un beau soleil venait mettre la joie dans tous les coeurs.

Avant une heure de l'après-midi, l'église de Saint-David était déjà aux trois quarts remplie ; cependant les abords étaient encombrés

et le monde arrivait toujours. La nef, les arcades, etc., etc., étaient bondées.

L'église avait été décorée avec beaucoup de goût. De larges banderoles portant des inscriptions appropriées étaient suspendues dans le choeur et dans la nef.

Les trois cloches enrubannées étaient presque toutes recouvertes de fleurs naturelles qui répandaient un parfum agréable.

Les parrains et marraines choisis par M. le curé-Desjardins étaient, de Lévis : M. et Mme Thimolaüs Beaulieu, M. et Mme Joseph Fortin, M. et Mme Napoléon Lamontagne, M. et Mme Joseph Paquet, M. et Mme Téléphore Paradis, M. et Mme Georges Carrier, M. et Mme Cyrille Hamel, M. Louis-Edouard Perreault et Mlle Fanny Welsh ; de Saint-David : M. et Mme Joseph Levasseur, M. et Mme Charles Veilleux, M. et Mme Jacques Bélanger, M. et Mme Richard Walsh, M. et Mme F. X. Bélanger, M. et Mme James Gibson sr, M. et Mme James Gibson jr, M. et Mme P. E. Bourassa, M. et Mme Alfred Gravel, M. et Mme Pierre Cantin, M. L. Roberge et Mlle Philomène Roberge, M. et Mme Louis Nadeau, M. et Mme Georges Bégin, M. et Mme Charles Samson, M. et Mme Hubert Hallé, M. et Mme Léon Dutil.

Un peu avant deux heures, Mgr C.-E. Léga-

ré, grand vicaire, représentant le cardinal Taschereau, qui n'avait pu se rendre, faisait son entrée dans l'église, précédé du clergé et au chant du "Veni Creator".

Mgr Légaré était assisté de M. l'abbé Hoffman, ancien curé de Saint-David, et de M. l'abbé Godbout, curé de Saint-Romuald, comme diaire et sous-diaire.

Le chant du "Veni Creator" terminé, M. l'abbé Richard monta en chaire. Il prit pour texte ces paroles : "Vox Domini clamatis, parate viam Domino". Voici la voix qui crie : préparez la voie au Seigneur. L'orateur parla du rôle de la cloche dans l'église catholique. Il la représenta comme la voix de Dieu parlant au coeur de l'homme, pèlerin sur cette terre. Lorsqu'aux premiers siècles de notre ère, la persécution cessa et que l'Eglise de Jésus-Christ put sortir des catacombes pour évangéliser la terre, il lui fallait une voix pour appeler les fidèles à la prière et leur montrer le ciel comme la fin de leur voyage ici-bas. La cloche fut inventée pour remplir ce rôle et "préparer la voie du Seigneur." Voilà pourquoi l'Eglise attache autant d'importance à la bénédiction des cloches. Le prédicateur termina en engageant les paroissiens de Saint-

David à ne jamais rester sourds à la voix des cloches.

Mgr Légaré procéda ensuite à la bénédiction des trois cloches, au chant des hymnes et des cantiques.

Mgr Légaré fut le premier à sonner les cloches en déposant son offrande ; puis vinrent le clergé, les parrains, les marraines, et enfin l'assistance. La collecte rapporta \$1,200.

Pendant ce temps, les fanfares de Lévis et de Saint-Romuald exécutaient de jolis morceaux.

A cinq heures, la foule commença à se retirer, heureuse d'avoir assisté à une si belle cérémonie.

Une demi-heure plus tard, le nouveau carillon déjà installé dans sa demeure aérienne, sonnait à toute volée et les paroissiens de Saint-David, aux portes de leurs demeures, saluaient ses premiers sons par des vivats enthousiastes.

Les cloches de Saint-David de Lauberivière sortent de la fonderie Mears et Stainbank, de Londres.

Chacune d'elle porte une inscription. Sur la plus petite, on lit :

"Seigneur, protégez cette paroisse par la voix de Marie, Olive, Anne, Charles, Pierre et Dé-

lima ; Marguilliers du banc : C. Veilleux, W. Walsh, H. Carrier, J. Levasseur."

La moyenne porte :

"Seigneur, sanctifiez cette paroisse par la voix de Marie, James, Joseph, William, Rose de Lima et Philippe ; le Révd. Hospice Desjardins, 3ième curé de Saint-David."

Et la grosse :

"Seigneur, bénissez cette paroisse par la voix de Alexandre, Louis, Georges, Edouard, Geneviève et Camille ; consacrée par Son Eminence le cardinal Taschereau, archevêque de Québec, le 1er septembre 1889."

LES ARTISANS A LEVIS

C'est en 1889 que les Artisans Canadiens-Français s'implantèrent à Lévis.

La succursale de Lévis fut inaugurée le 22 avril 1889, par M. Lamarche, président-général, venu de Montréal, spécialement pour cet objet.

La réunion fut tenue dans la salle actuelle de la société, rue Eden. M. le curé Gauvreau et deux de ses vicaires, MM. A.-H. Scott et Lucien Gauvreau, assistaient à l'assemblée.

M. Narcisse Belleau présenta d'abord une adresse de bienvenue à M. Lamarche. Celui-ci répondit avec aisance. Après avoir remercié ses amis de Lévis de leur bonté à son égard, il donna un aperçu de l'état financier de la Société

des Artisans Canadiens-français, et énuméra les nombreux avantages que cette société de bienfaisance procurait à ses membres.

Sur l'invitation de M. Lamarche, M. le curé Gauvreau voulut bien ensuite prendre la parole. M. l'abbé Gauvreau se déclara très heureux de la fondation de cette société dans sa paroisse. Il montra de façon satisfaisante les avantages d'une pareille association où l'ouvrier est heureux de déposer, chaque mois, la légère somme qui plus tard, lorsqu'il aura cessé de vivre, permettra à sa femme et à ses enfants de subsister sans être à charge au public. M. le curé Gauvreau engagea chaleureusement tous les jeunes gens à entrer dans cette belle société.

On procéda ensuite à l'élection des officiers et le bureau de la succursale fut formé comme suit :

Président, M. P.-J. Montreuil.

1er vice-président, M. Eusèbe Belleau.

2e vice-président, M. Joseph Fontaine.

Secrétaire-trésorier, M. Narcisse Belleau.

Assistant-secrétaire-trésorier, M. L. O. Audet.

1er commissaire-ordonnateur, M. J.-Israël Garneau.

2e commissaire-ordonnateur, M. Georges Guenet.

Directeurs : MM. Edouard Labadie, Ephrem Duplessis et Narcisse Cloutier.

Censeurs : MM. P.-A. Labadie, Joseph Côté, et Louis-Philippe Bégin.

Après l'élection des officiers, M. Lamarche remit au président, M. P.-J. Montreuil, la chartre érigeant une succursale de la Société des Artisans Canadiens-français à Lévis. M. Narcisse Belleau en donna lecture, et la succursale fut dès lors régulièrement organisée.

La succursale de Lévis fut la première établie en dehors de Montréal par la Société des Artisans Canadiens-français. La succursale de Québec fut ouverte une journée après celle de Lévis.

La Société des Artisans Canadiens-français compte aujourd'hui quelques centaines de succursales dispersées dans tous les centres français non seulement de la province de Québec, mais dans les provinces d'Ontario, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et même des Etats-Unis.

Quant à la succursale de Lévis, elle a toujours été une des plus prospères de l'Ordre. Son effectif est aujourd'hui de plus de 300 membres.

LETTRES DU MARQUIS DE LEVIS

En 1889, le marquis de Lévis offrait à M. le curé Gauvreau de faire reproduire en bois, pour notre église paroissiale, un fac-similé de la statue de la Vierge conservée dans l'église de Lévy Saint-Nom, près Paris.

M. le curé Gauvreau accepta avec empressement l'offre bienveillante du marquis de Lévis.

On trouvera ici trois lettres que le marquis adressait à M. le curé Gauvreau au sujet de cette statue. Il est bon de conserver ces documents qui sont précieux pour l'histoire de notre paroisse.

“Ce 27 juillet 1889.

“Monsieur le Curé,

Je ne puis qu'être heureux de voir se propager au-delà des mers, et dans un pays auquel me rattachent les liens dont je suis fier, le culte d'une Vierge devant laquelle ont prié mes ancêtres depuis bien des siècles. Mais comme cette Vierge, enlevée par le Révolution, au sanctuaire que mes aïeux avaient érigé en son honneur, appartient aujourd'hui à l'église paroissiale de Lévy Saint-Nom, j'ai demandé au curé de cette paroisse l'autorisation de faire reproduire cette statue, autorisation qui m'a été accordée sans peine. Je me suis adressé

ensuite à MM. Cachal & Froc, pour leur confier ce travail qui, selon moi, devra consister à prendre le moule de la statue de Notre-Dame de LaRoche. J'ai demandé à MM. Cachal & Froc ce que cela coûterait. J'attends la réponse que je m'empresserai de vous communiquer. Mais je n'ai pas voulu différer davantage la mienne pour vous.

“Je vous prierais de me dire à votre tour quel crédit vous m'ouvrez, quelle somme vous m'autorisez à dépenser, en un mot, combien vous consentez à payer cette reproduction, et en quelle matière vous voulez qu'elle soit faite.

“Agréez, M. le curé, l'assurance de mes meilleurs sentiments, et ne m'oubliez pas dans vos pieuses prières.

“Marquis de Lévis.”

“Ce mercredi 7 août 1889.

“Monsieur le curé,

“J'ai eu mon entretien avec M. Cachal au sujet de la reproduction de Notre-Dame de LaRoche. Avant de rien conclure il me faut absolument savoir le prix que vous pouvez mettre à cette statue. M. Cachal a été fort obligeant : il s'est rendu à Lévy Saint-Nom et a examiné la statue originale. Il m'a dit qu'une

reproduction exacte au moyen d'un moulage, reproduction en carton-pierre (parfaitement inaltérable) toute décorée comme celle de Notre-Dame de LaRoche, c'est-à-dire avec peintures et dorures, reviendrait à 700 francs.

“Ce qui coûte c'est le moulage car, une fois le moulage fait, chaque épreuve en carton-pierre, reviendrait à 190 francs toute décorée ; si l'on obtenait de transporter l'original à Paris de manière à ce que le moulage pût être exécuté dans les ateliers de M. Cachal, on obtiendrait peut-être une diminution de 150 à 200 francs, sur le premier travail de moulage. Quand je dis peut-être, je devrais dire sûrement.

“M. Cachal se chargerait au moyen de la mise-au-point de faire une reproduction moins exacte, mais qui coûterait, en bois, 500 francs, et en pierre 600 francs.

“Vous voyez que je peux rien faire sans savoir quelle somme vous consacrez à cette statue. Répondez-moi en adressant votre lettre à Paris, 12, rue de Lille.

“Quand je parle de transporter dans les ateliers de M. Cachal la Vierge de Notre-Dame de la Roche, je sais que cela ne dépend pas uniquement du curé de Lévy Saint-Nom, qui doit compter avec les susceptibilités de ses paroiss-

siens. J'espère que nous pourrons en triompher. En tout cas, vous êtes sûr que je ferai tout ce qui dépendra de moi pour y arriver.

“J'ai un grand désir de voir la Vierge de mes ancêtres, honorée au delà des mers dans une ville qui porte leur nom et ne leur est pas étrangère.

“Ne m'oubliez pas dans vos pieuses prières et croyez à l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

“MARQUIS DE LEVIS”.

Ce dimanche, 10 octobre 1889.

“Monsieur le curé,

“Vous êtes peut-être surpris de n'avoir pas encore la Vierge de Lévy que vous m'aviez chargé de faire copier. Je crains que vous ne m'ayez même accusé de négligence, et cette pensée me désole. Ce serait une grande erreur : j'ai, au contraire, beaucoup travaillé, et voici comment. Les habitants de Lévy Saint-Nom, paysans sans instruction, ont pris peur et se sont opposés à cette reproduction de leur Vierge. Ils se sont figuré que je voulais avoir une copie pour la placer dans notre chapelle funéraire où j'aurais, par là, transporté le pèlerinage, dont leur église paroissiale est aujourd'hui le

siège. Il m'a fallu vainere leur résistance, car depuis la Révolution, la statue originale appartient à la paroisse de Lévy Saint-Nom. Ce n'est pas sans peine que j'y suis parvenu, et ce n'est que devant l'assurance formelle qu'il ne s'agit que de faire une seule reproduction pour Notre-Dame de la Victoire, au Canada, que j'ai eu l'autorisation non de surmugler mais de copier, sans pouvoir déplacer l'original, ce qui eût singulièrement facilité les choses, et diminué les frais. Votre statue sera en bois, peinte comme le modèle ; les chairs seront couleur de marbre blanc comme à Lévy Saint-Nom. M. Cachal y travaille avec zèle et intelligence, mais il lui faut encore un peu de temps pour avoir tout terminé. Je vous fais mes excuses de tant de lenteurs dans mon affaire qui a dû exciter votre enthousiasme et votre reconnaissance, comme elle a excité l'un et l'autre chez moi. Mais je ne suis pas le maître. Je suis si heureux de penser que mes frères du Canada, de ce pays, dont un Lévis a eu l'honneur d'être le dernier défenseur, pour mon pays, prieront devant l'image de la Vierge que mes aïeux ont honorée depuis tant de siècles.

“ Agréez, Monsieur le curé, l'expression de

mes' sentiments les plus distingués, et priez quelquefois pour ma famille et pour moi.

“MARQUIS DE LEVIS.”

NOCES D'ARGENT DE L'UNION SAINT-
JOSEPH DE LEVIS

Le 16 mars 1890, l'Union Saint-Joseph de la ville de Lévis célébrait le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation.

La fête commença par une procession. Faisaient partie du cortège : une brillante cavalcade, des délégations du club de raquettes “Volutigeur”, de l'Union Saint-Joseph de Saint-Sauveur, de l'Union Saint-Joseph de St-Roch, des conférences de Saint-Vincent de Paul de Lévis et de Bienville, de la Société du Sacré-Coeur, de la C. M. B. A., de la Société des Forestiers Catholiques, de l'Union des Ouvriers de Lévis, de la Société des Chevaliers du Travail, etc., etc.

A 9.30 heures, une messe solennelle était chantée à l'église paroissiale. M. le curé Gauvreau, chapelain de l'Union Saint-Joseph, offi-

ciait, assisté de MM. les abbés Lucien Gauvreau et Jobin.

Après la messe, M. l'abbé L.-P. Delisle, vicaire de la paroisse, prononça un beau sermon sur le travail dans ses relations avec la religion. Il prit pour texte ces paroles tirées du livre de la Genèse : "Vous ne tirerez de la terre de quoi vous nourrir pendant toute votre vie qu'avec beaucoup de travail."

Puis, le président de l'Union Saint-Joseph, M. J.-B. Guenette, suivi du vice-président, M. David Roy, et du secrétaire, M. Flavien Roy, s'avança vers le bas choeur pour lire une adresse à M. le curé Gauvreau.

Dans cette adresse, on disait entre autres belles choses : "Trop souvent, à notre époque, dans les questions sociales, surtout dans celles qui concernent les relations du capital et du travail, on met trop de confiance dans les solutions souvent contradictoires de la science économique, oubliant ou feignant d'oublier que la religion a suffi au bonheur même matériel des peuples, depuis dix-huit siècles, et qu'elle a des ressources satisfaisantes pour toutes les difficultés présentes et futures. Voilà pourquoi les ouvriers chrétiens doivent se réunir et marcher à la lumière de l'enseignement religieux."

M. le curé Gauvreau répondit avec son éloquence accoutumée.

“Votre adresse, dit-il, parle des relations du capital et du travail. Vous ne vous attendez pas à ce que je fasse une longue dissertation sur ce sujet. Voulez-vous que je vous dise une chose, cependant ! Ecoutez bien :

“Le trait d’union entre le capital et le travail, c’est la charité. Là où il n’y a pas de charité, ce grand problème ne recevra jamais de solution satisfaisante.

“Quand il s’est agi d’établir un trait d’union entre le ciel et la terre coupable, il a fallu qu’un Dieu Charité se fît homme. De même, pour rapprocher le capital du travail et faire en sorte qu’ils vivent en harmonie, il faut aussi la charité. Ne cherchez pas en dehors de cela pour résoudre le grand problème qui se discute aujourd’hui, vous ne trouverez rien. Pour que le capital protège le travail et que ce dernier respecte les droits du capital, il faut au cœur des convictions religieuses, qui rappellent sans cesse aux deux leurs obligations et leurs devoirs. C’est ce que vous avez compris et ce que vous exprimez si bien dans votre adresse ; ne l’oubliez jamais.”

Après la messe, la procession se reforma dans le même ordre et parcourut les principales

rues de la ville et de Bienville. En cours de route, elle salua M. Joseph Labadie, fondateur de la Société, M. le maire Beaulieu, M. Duclos, maire de Bienville, M. J.-B. Guenette, président actif de la Société, etc., etc.

BENEDICTION DE LA STATUE DE NOTRE-DAME DE LEVY SAINT-NOM

C'est le 20 avril 1890 qu'a été bénie la belle statue de Notre-Dame de Lévy Saint-Nom que nous avons dans notre église paroissiale.

On sait que cette statue est un fac-similé de la statue miraculeuse de Notre-Dame de Lévy Saint-Nom conservée dans l'église paroissiale de Lévy Saint-Nom, près Paris.

Plusieurs circonstances concouraient à rendre imposante la journée du 20 avril 1890 : la fête du jour d'abord, la fête de la Sainte Famille de Jésus, Marie et Joseph, la fête patronale des Artisans Canadiens-français et la bénédiction de la statue de la Vierge.

L'église avait été décorée avec une splendeur vraiment pompeuse. Les drapeaux, les oriflammes, les banderoles, les tentures s'étaient étalées partout.

Dans le chœur, du côté de l'Évangile, on avait préparé un riche trône surmonté des armes cardinalices sur lequel Son Eminence le cardinal Taschereau prit place au commence-

ment de la messe, après avoir fait la procession dans l'église et béni la foule.

Des sièges avaient été réservés pour les membres de la société des Artisans Canadiens-français de même que pour les invités.

La messe fut chantée par M. l'abbé C.-E. Carrier, assisté de MM. les abbés Scott et Delisle, vicaires, comme diacre et sous-diacre.

Le cardinal Taschereau était assisté au trône par M. le curé Gauvreau et M. l'abbé Bernier, chapelain du Bon Pasteur.

Le choeur de l'orgue, sous la direction de M. Pierre Ferland, exécuta avec succès la messe dite de Pâques de Fauconnier.

Les soli furent chantés par Mme Cléophas Auger, Mme Panet LaRue, Mlle Corinne Bourassa, MM. Pierre Ferland et Donat Bernier.

Avant et après la messe, la Fanfare de Lévis exécuta deux morceaux magnifiques.

C'est M. l'abbé H.-R. Casgrain qui avait conçu l'idée de doter notre église paroissiale d'un fac-similé de la statue de Notre-Dame de Lévy Saint-Nom. C'est à lui que M. le curé Gauvreau confia la tâche de donner le sermon.

M. l'abbé Casgrain retraça l'histoire de la famille de Lévis, dont notre ville porte le nom glorieux. Il raconta aussi l'histoire de la sta-

tue miraculeuse. Il parla également de la fête du jour en termes patriotiques et éloquents.

Après la messe, Son Eminence le cardinal Taschereau adressa quelques paroles aux Artisans Canadiens-français. Il leur fit voir que le véritable fondement de leur association et de toutes les sociétés de secours mutuels repose essentiellement sur les vertus de foi, de charité et de justice.

Puis, le cardinal-archevêque de Québec procéda à la bénédiction de la statue de Notre-Dame de Lévy Saint-Nom qui avait été placée sur un piédestal, au milieu du chœur. Un riche chapelet, don des dames de Lévis, avait été passé au cou de la Vierge.

Après avoir donné sa bénédiction au peuple, le cardinal Taschereau attacha une indulgence de 100 jours, tous les jours, aux personnes qui réciteraient cinq Pater et cinq Ave à l'intention du Souverain Pontife, en présence de la statue.

Le jour même de sa bénédiction, des centaines de personnes s'agenouillèrent aux pieds de la nouvelle statue. Depuis la confiance n'a fait qu'augmenter dans notre paroisse pour Notre-Dame de Lévy Saint-Nom.

On aimera sans doute à relire l'éloquent sermon prononcé par M. l'abbé H.-R. Casgrain à la fête mémorable du 20 avril 1890 :

“La belle et touchante cérémonie qui vous rassemble aujourd'hui est une preuve éclatante que la ville de Lévis est digne du beau nom qu'elle porte.

“Quand vous passez, à Québec, devant la façade du nouveau palais législatif, avez-vous remarqué les armes que l'artiste canadien a fait graver au-dessus de la porte d'entrée ? Ces armes, avec la devise qui les accompagne, résument admirablement toute l'histoire du Canada. Sur l'écusson se voient gravés en relief les lys de France, et au-dessous le lion britannique avec cette devise entourant des feuilles d'érables : “Je me souviens”. Il y a là tout un poème palpitant de vérité et de sentiment.

“C'est parce que le peuple canadien s'est toujours souvenu, c'est parce qu'il a toujours été fidèle au passé, qu'il a obtenu toutes les bénédictions de l'avenir et qu'il étonne aujourd'hui par ses prospérités.

“Lorsque le marquis Gaston de Lévis, le chef actuel de cette illustre maison, le descendant de Henry de Lévy, duc de Ventadour, vice-roi de la Nouvelle-France, qui a donné son nom à cette partie du pays qu'on appelle

actuellement le comté de Lévis, lorsque, dis-je, le marquis Gaston de Lévis a eu la pensée de vous communiquer le projet dont vous voyez aujourd'hui le résultat, il s'est dit : "Le peuple de Lévis, je le sais, est un peuple qui se souvient, il me comprendra."

"Il disait vrai, vous avez compris.

"Heureuses, les populations accessibles aux grandes pensées ! Car les grandes pensées sont mères des nobles actions et des beaux dévouements. Pour accomplir l'acte de foi et de patriotisme dont nous sommes en ce moment, les témoins émus, et qui vous a valu l'honneur de la visite de Son Eminence le cardinal archevêque de Québec, la ville de Lévis n'a eu besoin que d'être égale à elle-même. Lévis s'est toujours souvenue qu'elle compte parmi ses enfants les descendants d'un des plus glorieux compagnons du premier de nos martyrs, du Père Jogues.

"Plus que tous autres, les représentants de cette famille se sont souvenus de leur origine. Il en est parmi eux qui, non contents d'imiter les vertus de leurs aïeux, ont immortalisé leurs noms par des monuments et des bienfaits impérissables. Leurs noms sont des titres de gloire ici-bas comme leurs actes sont des titres de récompense là-haut.

σταῖα ἐφ' ἑποῦ ἀσιαρῶν ἀγγεῶ : „ σουβιανὸς ἐπι ἀρ., „
de parler, vous, citoyens de Lévis, vous ne l'a-
vez pas gravée en lettres d'or sur la façade
de vos édifices ; vous l'avez coulée dans le
bronze, monument de votre juste et durable
reconnaissance.

“Plus heureuse ou plus dévouée que des vil-
les rivales qui n'ont pas encore érigé de mo-
nument à leur fondateur, la jeune cité de Lé-
vis a élevé la statue de son plus grand citoyen
sur la première de ses places publiques.

“C'est un honneur que de plus vieilles ci-
tés lui envie.

“Votre pieuse attente ne serait pas satisfaite
si je ne vous donnais quelques renseignements
sur la famille de Lévis qui vient de nouer des
relations si délicates avec notre ville. Le mar-
quis de Lévis est un descendant des croisés, et
il s'en souvient ; aussi marche-t-il fidèlement
sur les traces de ses illustres ancêtres. Il est
croyant et pratiquant comme eux. Afin de
mieux retremper sa foi, il s'est fait, avec sa fa-
mille, pèlerin de Rome et de Jérusalem. Il est
allé, à l'exemple des preux chevaliers d'autre-
fois, prier sur le tombeau du Sauveur. Ne
pouvant, comme aux temps des croisades, ver-
ser son sang dans la Terre Sainte, il a voulu
du moins y verser ses larmes et ses prières et

baiser la poussière sacrée de Bethléem, de Nazareth et du Mont des Olives.

“A Paris, il ne craint pas d'affirmer hautement ses croyances ; il ne rougit pas de remplir les fonctions de simple marguillier dans l'église de Sainte-Clothilde, sa paroisse, et d'inscrire son nom à la tête de toutes les oeuvres de piété et de charité. Par sa mère, la duchesse de Crillon, il descend de ce compagnon de Henri IV, à qui ce roi chevaleresque écrivait au lendemain d'une de ses victoires : “Pends-toi, brave Crillon, nous nous sommes battus, et tu n'y étais pas.”

“Une telle famille, vous le pensez bien, n'a pas oublié que “noblesse oblige.” A son château de Montigny, aussi bien qu'à celui d'Hinnisdal, où la famille passe une partie de l'année, la duchesse de Crillon, le marquis de Lévis, et sa belle-fille sont plus connus des pauvres que des riches.

“Le marquis de Lévis tient au Canada par plus d'un lien ; et il aime à se dire Canadien de coeur, de souvenir et presque de race. Il compte parmi les membres de sa famille Mgr de Laval, premier évêque de Québec, dont il garde précieusement les reliques, et dont il hâte par ses vœux la canonisation. Il est le petit neveu de notre général de Lévis, vain-

queur de Sainte-Foy, dont votre ville a l'honneur de porter le nom. Vous concevez que le descendant de tant de générations de héros doit s'entendre en fait de nobles sentiments et de belles actions. Or, il n'a su qu'admirer davantage en cette circonstance, ou de la spontanéité de votre action, ou de la générosité de vos efforts pour exécuter son projet.

“Aussi aujourd'hui, du fond de sa tombe, où il dort le sommeil des justes, sous le parvis de ce temple, le grand citoyen qui fut votre curé, votre saint et admirable fondateur, Mgr Déziel, vous dit-il avec bonheur : “Dieu soit loué, paroissiens de Lévis, vous êtes restés dignes de vos pères, vous vous êtes souvenus de leurs vertus et de leurs exemples, vous n'avez pas oublié mes enseignements, ni ceux du pasteur zélé qui tient aujourd'hui si dignement ma place. Dieu soit béni ! et que Notre-Dame fasse couler sur vous toute l'abondance des grâces de son fils.”

“A quelques lieues de Paris, dans la commune de Lévis-Saint-Nom, ou simplement de Lévis, qui a donné son nom à la famille qui le porte si glorieusement depuis sept siècles, s'élève l'abbaye de Notre-Dame de la Roche, monument gothique qui remonte aux âges de foi. C'est dans le sanctuaire de cette abbaye

qui sert de tombeau aux Lévis, qu'a été vénérée, depuis les temps les plus reculés, la statue miraculeuse de Notre-Dame de Lévis, dont vous avez sous vos yeux la fidèle copie. Grâce au généreux empressement avec lequel vous avez répondu à l'invitation du marquis de Lévis, vous allez pouvoir honorer et invoquer Notre-Dame de Lévis de France dans l'église de Notre-Dame de Lévis du Canada.

“Il y a là une heureuse association d'idées qui, à mesure qu'elle vieillira, deviendra de plus en plus belle, de plus en plus attachante. Elle donnera un nouvel aliment à votre piété et surtout à votre dévotion envers la mère de Dieu : et par là ouvrira une nouvelle source de grâces qui découleront pour vous du coeur de l'auguste Vierge Marie.

“Je ne veux pas terminer cette courte allocution sans vous faire connaître un voeu exprimé par le marquis de Lévis, de concert avec sa famille : “Quand, dit-il, les braves et pieux paroissiens de Lévis viendront s'agenouiller devant la statue de Notre-Dame de France, qu'ils n'oublient pas de prier pour notre chère et malheureuse patrie ; qu'ils se souviennent qu'elle est aussi la patrie de leurs ancêtres, que c'est à elle qu'ils doivent tant d'âmes saintes et généreuses qui se sont sacrifiées pour ve-

nir fonder la Nouvelle-France, que c'est elle qui leur a fourni les Laval, les Jogues, les Brébeuf, les Marie de l'Incarnation ; que c'est de la France que sont venus les ancêtres de ce prince de l'Eglise qui occupe avec tant d'éclat le siège de Mgr de Laval."

"Mes frères, dans notre Canada on ne connaît malheureusement la France que de loin, et trop souvent que son mauvais côté, par les actes de son détestable gouvernement. Ce n'est pas là la vraie France. Quoi qu'on en dise, la France est encore la fille aînée de l'Eglise. Je ne veux vous en citer qu'une preuve. D'où sortent la plupart des missionnaires, des religieux et des religieuses qui vont porter la parole de l'Evangile aux quatre coins de l'univers ? N'est-ce pas surtout de la France ? Supposons que tout à coup on voie disparaître du monde tous les missionnaires, hommes et femmes, sortis de France, l'oeuvre des missions catholiques serait pour la plus grande partie anéantie. Et quel est le pays qui fournit le plus pour le denier de Saint-Pierre ? N'est-ce pas la France ? Dans la seule ville de Paris, le nombre des oeuvres de piété et de charité est si grand que leur seule énumération forme tout un volume.

"Et qui voit-on à la tête de ces oeuvres ?

Les plus beaux noms de France, le duc de Nemours, les princesses de Béarn, les duchesses de la Tour Maubourg, et tant d'autres qu'on pourrait citer. Il y a à Paris un hôpital qu'on nomme l'hospice du Calvaire où sont soignées les pauvres femmes atteintes de cancers. Savez-vous quelles en sont les hospitalières ? Ce sont des dames de la haute société parisienne qui, tout le long de l'année, se succèdent, jour et nuit, pour y prodiguer leurs soins. Trouverait-on à Québec et à Montréal beaucoup de dames qui en feraient autant ?

“Rappelons que ce n'est ni en Italie, ni dans la catholique Espagne, ni en Autriche qu'est apparue Notre-Dame de Lourdes : C'est en France, Dieu ne nous dit-il pas par là qu'il a encore des miséricordes pour la patrie de saint Louis et de saint Vincent de Paul ?

“Quand donc vous viendrez prier devant la statue de Notre-Dame de Lévis, ne manquez pas d'ajouter à votre prière, cette invocation : “O Marie Immaculée, sauvez la France, la fille aînée de l'Eglise, la patrie de nos pères.”

RESOLUTIONS DE CONDOLEANCES

Le 9 janvier 1890, les citoyens de Lévis se réunissaient à l'hôtel de ville pour adopter des

résolutions de condoléances à l'occasion de la mort de l'honorable M. J.-G. Blanchet.¹

M. le commandeur Louis-E. Couture fut choisi comme président de l'assemblée, et M. le notaire Alphonse Dumontier fut prié d'agir comme secrétaire.

Les résolutions suivantes furent ensuite proposées et adoptées unanimement :

Proposé par I.-N. Belleau, avocat, C. R., et Téléphore Paradis ; appuyé par François-Xavier Thompson et Onésime Carrier :

Que les citoyens de Lévis, réunis en assemblée publique, désirent exprimer leur vif regret de la mort de l'honorable Joseph-Goderic Blanchet, ci-devant député du comté de Lévis et président de la Chambre des Communes du Canada, et, à sa mort, collecteur des douanes pour le port de Québec.

Proposé par J.-E. Mercier et Séraphin Marceau : appuyé par Georges Lambert et Achille Bégin :

Que le docteur Blanchet a été pendant trente années de sa vie, l'une des figures les plus en vue de notre monde politique, qu'il a pris part à tous les événements importants de cette période, qu'il a occupé plusieurs positions de confiance avec honneur pour ses concitoyens et pour lui-même, et qu'il a laissé après

lui une carrière utile et bien remplie, une réputation sans tache et un nom respecté.

Proposé par Charles Darveau, avocat, C. R., et Damase Lainé ; appuyé par James Gibson et Honoré Dupéré :

Que depuis sa fondation, le docteur Blanchet a pris une part très active et donné une direction éclairée au développement des intérêts matériels de la ville de Lévis, qu'il a été l'ami sincère de toutes les classes, le fidèle coopérateur des Déziel et des Couture, qu'il a secondés de son influence et de son prestige, et que sa mémoire vivra dans le souvenir de notre génération, comme celle d'un grand citoyen.

Proposé par J.-Edmond Roy, N. P., et Honoré Girard ; appuyé par Pierre Ferland et William Lamontagne :

Que pendant tout le cours de sa longue carrière au milieu de nous, le docteur Blanchet s'est fait remarquer par son intelligence et son dévouement à ses devoirs professionnels, et que les citoyens de Lévis désirent tout spécialement rendre un témoignage public à sa charité pour les pauvres.

Proposé par J.-A. Dumontier, N.P., et Charles Morency ; appuyé par Philippe Lord, M. D., et H.-A. Martineau :

Que copie des présentes résolutions soit transmise à la famille de l'honorable J.-G. Blanchet, avec l'expression des vives sympathies des citoyens de Lévis et que copie en soit transmise à la presse.

INAUGURATION DE L'INSTITUT DES OUVRIERS

Le 16 novembre 1890, avait lieu la bénédiction de l'Institut des Ouvriers que la classe ouvrière de notre ville, aidée du gouvernement Mercier, avait élevé rue Fraser.

A trois heures précises, la voix du canon annonçait aux milliers de personnes réunies en face du nouvel édifice l'arrivée des personnages distingués qui avaient été invités à cette démonstration ouvrière. C'étaient Mgr Têtu, représentant le cardinal Taschereau, Mgr C.-O. Gagnon, Mgr Labelle, Mgr Marquis, les honorables MM. Honoré Mercier, Charles Langelier, Guillaume Bresse, MM. P.-M. Guay et F.-X. Lemieux, députés de Lévis, M. Adé-
lard Turgeon, député de Bellechasse, M. le maire Beaulieu, etc., etc.

Mgr Têtu procéda d'abord à la bénédiction de l'édifice, assisté de MM. les abbés L.-P. Delisle et Lucien Gauvreau, vicaires à Lévis.

Puis eut lieu la lecture des adresses à Mgr Têtu, à l'honorable M. Mercier et à M. F.-X. Lemieux, député de Lévis, qui avait tant contribué à la construction de cet édifice.

M. le maire Beaulieu donna lecture de l'adresse suivante à Mgr Têtu, représentant du cardinal Taschereau :

“Nous saluons en vous le représentant très digne de notre archevêque, Son Eminence le cardinal Taschereau, premier dignitaire ecclésiastique en ce pays et prince de l'Eglise catholique, notre mère.

“Le premier sentiment que nous voulons vous exprimer, Mgr, sera celui de la reconnaissance.

“Nous remercions du fond du coeur notre bien-aimé père, l'archevêque, et vous-même Mgr, pour la sollicitude toute paternelle que l'Eglise étend sur nos populations ouvrières par la voix et les oeuvres de ses ministres.

“Votre présence au milieu de nous et celle de notre pasteur très-respecté, M. le curé de Lévis, bénit cet édifice magnifique élevé par un gouvernement paternel pour l'avancement intellectuel de nos classes ; elle reste aussi

pour tous un gage de l'affection et du soin jaloux avec lesquels vous veillez sur tout ce qui nous concerne et nous intéresse.

“Réunis en associations et en différents corps, nous, ouvriers de Lévis, nous voulons vous dire, Mgr, que si par l'union nous essayons de protéger nos droits, nous voulons aussi et surtout, suivre les enseignements de l'Eglise catholique, marcher sous son égide protectrice, écouter sa voix.

“C'est pourquoi, veuillez bien permettre aux ouvriers de Lévis de s'inscrire au nombre des plus fidèles enfants de l'Eglise catholique à laquelle ils sont fiers d'appartenir.

“Qu'il vous plaise, encore une fois, accepter l'expression de notre reconnaissance pour l'honneur que vous nous faites aujourd'hui d'assister à cette démonstration, et déposer au pied de notre père Son Eminence le cardinal Taschereau, archevêque de Québec, nos hommages avec l'assurance de notre respect très sincère et très-dévoué.”

Mgr Têtu, dans sa réponse, fit ressortir les prédilections de l'Eglise catholique pour la classe ouvrière et surtout le zèle des évêques de Québec pour l'instruction du peuple, leur affection paternelle pour les classes ouvrières,

le dévouement des Laval, des Pontbriand, des Briand et des Plessis pour elle.

Son Eminence le cardinal Taschereau, dit-il, est le digne successeur des Laval, des Pontbriand, des Briand et des Plessis. Après avoir consacré à l'éducation de la jeunesse, tant au séminaire de Québec qu'à l'université Laval, dont il est l'un des fondateurs, les vingt-neuf premières années de son sacerdoce, à peine était-il monté sur le trône épiscopal, qu'il sauvait de la ruine le collège de Sainte-Anne, fondait le séminaire de Chicoutimi et assurait à jamais, par son autorité et sa haute approbation, l'existence du beau et florissant collège de Lévis. Ajoutons qu'il a confié des écoles aux Frères du Sacré-Coeur de Jésus, aux clercs de Saint-Viateur, aux Frères de Saint-Vincent de Paul, aux Frères de la Charité et aux Frères Maristes.

“Si Son Eminence à l'exemple de ses prédécesseurs, a tant à coeur l'éducation des classes ouvrières, elle approuve les différentes associations que les ouvriers forment entre eux pour se protéger et se soutenir les uns les autres, pourvu qu'ils soient soumis comme vous aux enseignements de l'Eglise. Le cardinal recevait et bénissait naguère les Forestiers Catholiques et des membres de société du même

genre, qui étaient venus lui présenter leurs hommages et l'assurer de leur inviolable attachement à la religion catholique. Si j'ai aujourd'hui l'honneur de le représenter au milieu de vous, c'est qu'il est allé donner aux pauvres ouvriers du village de Stadacona une nouvelle preuve de l'intérêt qu'il leur porte, en bénissant une église à la construction de laquelle il a largement contribué.

Plus fortunés que les ouvriers de Stadacona, vous avez un temple magnifique et vous avez désormais une maison spacieuse pour les écoles du soir et pour celle des Arts et Métiers.

Béni par l'Eglise et encouragée par l'Etat, cette maison ne peut manquer de prospérer dans la ville religieuse et intelligente de Lévis, dans une paroisse où les fidèles savent si bien reconnaître le zèle éclairé de leur pasteur. Inutile de dire que son concours vous est assuré pour le bon fonctionnement de vos écoles du soir.

Vous savez mieux que moi tout ce qu'il a fait ici pour l'éducation et l'instruction de la jeunesse, mais vous ignorez peut-être qu'il y a vingt-cinq ans M. Gauvreau établit lui-même à Québec une florissante école du soir qui se maintint avec succès pendant plusieurs an-

nées, grâce à son dévouement et à sa persévérante énergie. Que cette maison demeure donc sous sa haute surveillance, qu'elle se soumette à son aimable direction, et elle fera certainement un bien immense parmi la classe ouvrière de la ville de Lévis.

Des adresses furent ensuite lues à l'honorable M. Mercier et à M. F.-X. Lemieux, député de Lévis.

Le premier ministre fit une belle réponse.

Il établit le contraste entre la position sociale de l'ouvrier d'aujourd'hui et celle de l'ouvrier de Rome et de l'ancienne Grèce, au temps où il était l'esclave des puissants.

La condition des ouvriers est aujourd'hui bien différente.

Le spectacle dont nous sommes aujourd'hui les témoins est admirable et étonnant : le peuple demandant l'instruction et l'Eglise s'unissant à l'Etat pour la lui donner.

Il faut instruire le peuple et puisque les écoles du jour deviennent insuffisantes, nous établirons les écoles du soir. Il faut instruire non seulement les jeunes, mais aussi les vieux. Nous ne voulons pas préparer le citoyen à l'avenir, nous voulons que le citoyen d'à présent soit en état de comprendre ses devoirs et ses droits. Nous voulons instruire

les ouvriers de toutes les classes sans distinction : l'ouvrier de l'atelier comme l'ouvrier de la charrue. Nous voulons réunir tous ceux qui travaillent et souffrent de la même misère.

Après l'honorable M. Mercier, M. Lemieux prit la parole.

Il commença par remercier les ouvriers de leur bienveillante adresse.

Lui aussi fit un retour sur le passé.

Quelle métamorphose ! Quelle révolution dans la condition sociale de l'ouvrier ! Jadis dans l'antique Grèce, sous la Rome des Césars, au moyen-âge et jusqu'à la fin du dernier siècle, le travail était avilissant, et l'ouvrier était considéré esclave ou serf. Son sort était de travailler et de travailler toujours et sans espérance d'améliorer sa position sociale. Aucune loi ne le protégeait, il ne jouissait pas des droits, des prérogatives, des libertés accordés aux grands et aux seigneurs, mais petit à petit, peu à peu, avec de la patience, de la fermeté, l'ouvrier a réussi à améliorer sa position sociale. Il s'est formé en associations, qui, lorsqu'elles ont été sages, ont produit des résultats avantageux. Il a obtenu des lois régularisant son travail. Il s'est élevé au rang de patron et c'est devenu chose or-

dinaire de voir un ouvrier qui, hier, maniait le rabot et la lime parvenir à une grande fortune.

M. le curé Gauvreau, l'honorable M. Charles Langelier, Mgr Labelle, M. l'abbé T.-G. Rouleau et M. le docteur Guay parlèrent ensuite félicitant tour à tour les ouvriers et leur donnant de bons conseils.

La démonstration prit fin après cinq heures.

Nous trouvons la description de l'Institut des Ouvriers dans le "Quotidien," du 14 novembre 1890 :

"Le monument que viennent d'ériger nos ouvriers portera le nom de leur association ; cette splendide bâtisse qui sera leur lieu de réunion et où on leur enseignera les éléments de la science vient aujourd'hui, comme une preuve matérielle, affirmer la force de nos associations ouvrières et leur donner dans la société la place qui leur est due, et où ils se maintiendront honorablement tant qu'ils ne s'écarteront pas des principes de la saine raison et de la morale.

"De même que toutes les sociétés, l'Association des Ouvriers a connu de mauvais jours, et si nos ouvriers ont triomphé aux heures difficiles, si la division et la discorde ne se sont pas mises dans leurs rangs c'est qu'ils ont

consulté l'autorité suprême et qu'ils se sont conformés à ses lois, qui sont des lois de raison et de morale.

“L'Association des Ouvriers entre aujourd'hui dans une nouvelle ère, et la bâtisse qu'elle vient d'élever, contribuera grandement au bonheur et à la prospérité de ses membres.

“Cette construction qui, lorsqu'elle sera terminée, deviendra un de nos plus beaux édifices publics fera honneur à la ville de Lévis.

“Située sur les hauteurs de Lévis, en face du majestueux Saint-Laurent, qu'elle domine, elle a bien vraiment le caractère d'un monument destiné à perpétuer le souvenir de l'ère de renaissance qui commence pour la classe ouvrière.

“L'édifice a 62 pieds de longueur sur 50 pieds de largeur, et mesure en tout avec le toit 61 pieds de hauteur ; il est à trois étages, y compris le rez-de-chaussée.

“La bâtisse est très bien éclairée, recevant le jour par 93 fenêtres : quatre grandes portes donneront accès au dehors sur les balcons munis d'escaliers ; les fondations reposent sur le roc et la bâtisse est soutenue par seize colonnes en fonte. Le toit est surmonté d'une tour garnie de tourelles et de créneaux du plus joli effet.

“La construction dans son ensemble est d’une forme toute moderne et le plan a été fait par M. Paul Cousin, architecte du gouvernement de Québec.”

UN BEAU DISCOURS DE Mgr GAUVREAU

Le 21 juin 1891, M. l’abbé Gauvreau, curé de Notre-Dame de Lévis, était chargé de donner le discours de circonstance dans une occasion solennelle. C’était lors de la translation des restes de M. l’abbé Chs.-François Painchaud, de l’Île aux Grues à Sainte-Anne de la Pocatière.

M. le curé Gauvreau était alors dans toute sa vigueur intellectuelle et physique. Et de l’aveu de tous ceux qui l’entendirent, son discours du 21 juin 1891 était un modèle d’éloquence sacrée. Souffle, mouvement, élévation, chaleur communicative, tout y était.

Cette belle pièce a été conservée. Nous en tirons ce que Mgr Gauvreau disait du curé modèle. En parlant de M. Painchaud, Mgr Gau-

vreau, sans s'en douter, faisait son propre portrait.

“Le prêtre-curé, disait le regretté disparu, nous apparaît d'abord comme un homme ordinaire, menant une vie tranquille au milieu de son petit peuple ; son influence est peu sensible, et le monde parfois sourit dédaigneusement lorsqu'on lui parle de l'importance de la mission du prêtre-curé. Pour rappeler par une seule pensée la mission du prêtre-curé, je ne ferai que cette considération : le prêtre-curé est vraiment père au milieu de sa famille paroissiale. En prenant possession d'une paroisse au nom de Dieu et de l'Eglise, le curé, à la place de Jésus-Christ lui-même, a pris sur son âme la responsabilité de cultiver ce champ du père de famille qui est au ciel. Tous les paroissiens deviennent ses enfants spirituels. Il consacre tout son temps et sa vie à leur bonheur : Il se préoccupe sans cesse de leurs plus chers intérêts. Les yeux toujours fixés vers le ciel, il veut y conduire chacun de ses paroissiens. Il les aime tendrement, il les suit partout : conseils, exhortations, réprimandes même, s'il le faut, il emploie tous les moyens pour détruire le règne du démon et établir le règne de Jésus-Christ dans les âmes. Cette prévenance, ces attentions, ce dévouement, ce

travail incessant sur les âmes ne demeurent pas infructueux. Les âmes sont sensibles à tant d'amour et y répondent par la confiance et par l'amour. Il s'établit comme un courant réciproque de dévouement et de confiance. On n'a plus de secret pour le prêtre-curé, on vient à lui en toute occasion. Dans le trouble, le chagrin et le deuil, son cœur sera le confident de tous les secrets, c'est le bon Pasteur qui connaît ses brebis et qui est connu d'elles. Elles entendent sa voix et l'écoutent avec docilité. Le pasteur conduit son troupeau dans les gras pâturages de la doctrine chrétienne, il l'instruit, le nourrit du pain de la parole de Dieu et inocule dans son âme le germe de la vie spirituelle, la grâce de Dieu. Oh ! qu'il est grand, qu'il est beau et sublime, le ministère du prêtre, du prêtre-curé baptisant, absolvant, instruisant et réconciliant l'homme pécheur avec son Dieu. Entendez ce criminel dire à l'oreille de son curé : "mon père," et celui-ci lui répondre avec la tendresse de la charité ardente que Jésus a mise au fond de son cœur, entendez-le, dis-je, lui répondre : "mon enfant !" Et vous croyez que tout cela se fait sans des prodiges de dévouement, de tendresse, de charité, vivifiés par d'autres prodiges encore plus grands

de la grâce de Dieu. Ce travail du pasteur sur l'âme de ses paroissiens, le grave dans leur coeur et crée ces rapports intimes, ces liens étroits d'un amour plus fort que la mort. Et voilà un homme qui fait sa marque sur l'esprit le coeur de tous les paroissiens. Il aime ses paroissiens et en est tendrement aimé. Il les porte dans son coeur, et ses paroissiens se donneront à lui... Le curé est vraiment père dans sa paroisse. Il engendre ses paroissiens à la vie spirituelle de la grâce, comme le père, selon la nature. Il est donc dans l'ordre que ses paroissiens s'attachent à lui pour répondre à son amour, à ses bienfaits."

UNE ORDINATION A LEVIS

Le 27 décembre 1891, une touchante et grandiose cérémonie avait lieu dans notre église paroissiale : M. l'abbé Emile Berchmans Gauvreau, neveu de M. le curé Gauvreau, était élevé à la dignité de ministre du Seigneur.

Le pontife officiant était Mgr A.-A. Blais, évêque de Saint-Germain de Rimouski, M. l'abbé F.-N. Fortier, supérieur du collège de Lévis, remplissait les fonctions d'archidiacre, avec MM. les abbés Miville, chapelain de l'Hôpital de Fraserville, et Auguste Taschereau, du collège Sainte-Anne de la Pocatière, comme diacres d'honneur. Les diacres d'office

étaient MM. les abbés Cyrille Samson et Onésime Cloutier, du collège de Lévis.

Mgr Gagnon avait bien voulu se charger de diriger les cérémonies, assisté de M. l'abbé Adolphe Dulac.

Le sermon de circonstance fut donné par l'abbé L.-A. Paquet, du séminaire de Québec. Le prédicateur avait pris pour texte ces paroles de l'Évangile : " De même que mon père m'a envoyé, de même je vous envoie." Il développa avec succès les deux pensées suivantes : la grandeur et la dignité du prêtre et la grandeur de sa mission.

Une foule considérable, recueillie, attendrie, assistait à l'ordination de M. l'abbé Gauvreau. Dans le bas chœur des sièges avaient été placés pour les parents du nouvel élu du Seigneur. On y remarquait sa mère, soeur de M. le curé Gauvreau, ses frères, ses sœurs, ses oncles, etc., etc.

Le chœur de l'orgue, sous la direction de MM. Alphonse Bernier et Pierre Ferland, interpréta avec un grand succès la messe de Pâques de Fauconnier.

Le lendemain, 28 décembre, M. l'abbé Gauvreau disait sa première messe dans notre église paroissiale. Toute sa famille était présente et communia de sa main. Il était ac-

compagné à l'autel par son oncle, M. le curé Gauvreau.

M. l'abbé Emile Berchmans Gauvreau est mort aux Etats-Unis il y a quelques années, au début d'une carrière utile à nos compatriotes établis dans la république américaine.

ARRIVEE DES SOEURS HOSPITALIERES A LEVIS

Le 30 octobre 1892, à 8 heures 30 du matin, les cloches de l'église paroissiale sonnait à toute volée annonçant à la population que les six soeurs fondatrices de notre nouvel hôpital venaient de mettre le pied sur le sol lévisien. Elles étaient accompagnées de Son Eminence le cardinal Taschereau, de Mgr L.-N. Bégin, archevêque de Cyrène, coadjuteur de Québec, et de plusieurs prêtres.

M. le curé Gauvreau et des centaines de citoyens étaient rendus au débarcadère de la Traverse pour recevoir les religieuses et leur cortège distingué.

Une procession se forma immédiatement.

En tête venait la fanfare de Lévis, puis les membres de la Société des Artisans Canadiens-français, avec drapeau et insignes, et enfin, les voitures portant Son Eminence, Mgr Bégin, les prêtres et les six fondatrices.

Après avoir défilé par les principales rues de la ville, la procession arriva à l'église paroissiale.

Son Eminence le cardinal Taschereau revêtu de ses habits pontificaux, son coadjuteur, tous les prêtres et les religieuses fondatrices se dirigèrent vers le chœur pendant qu'à l'orgue un chœur puissant entonnait le chant du Magnificat.

Le cardinal Taschereau prit place au trône qui lui avait été préparé, avec comme assistant Mgr Benjamin Paquet et M. l'abbé T.-E. Beanlieu, chapelain de l'Hôtel-Dieu de Québec.

Les six Hospitalières étaient assises dans le bas-chœur, entourées de leurs parents.

Donnons les noms des autres prêtres présents à cette imposante cérémonie : C'étaient M. le curé Gauvreau, MM. les abbés F.-N. Fortier, supérieur du collège de Lévis, Charles Trudelle, chapelain de l'Hôpital du Sacré-Coeur, Jérôme Sasseville, curé de Sainte-Foy, H.-R. Casgrain, L.-A. Martel, ancien curé de Saint-

Joseph de la Beauce, E.-S. Fafard, curé de Saint-Joseph de Lévis, M. Martineau, S. J., Félix Dumontier, de l'Hospice Saint-Joseph de la Délivrance, E.-V. Dion, ancien curé de la Rivière-Ouelle, Joseph Hoffman, curé de Charlesbourg, Chs.-E. Gagné, chapelain de l'Hôpital-Général de Québec, L.-P. Beaulieu, du collège de Lévis, J.-E. Feuiltault, chapelain de l'Hospice Saint-Joseph de la Délivrance, Anselme Rhéaume, et Robert Lagueux, du Séminaire de Québec, Adolphe Légaré, curé de Beauport, H.-A. Scott, Lucien Gauvreau et L.-N. Brunet, vicaire de Lévis, J.-Clovis Arsenault, assistant-secrétaire de l'archevêché de Québec, F.-X. Garnéau, vicaire de Beauport, J.-Albert Beaulieu, du collège de Lévis.

La messe fut chantée par Mgr Marois, assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés H.-A. Scott, vicaire de Lévis, et C.-E. Gagné, chapelain de l'Hôpital-Général.

C'est Sa Grandeur Mgr Bégin qui donna le sermon. Il avait pris pour texte ces paroles de nos Saints Livres : "Erunt sicut angeli Dei."

Mgr Bégin rappela d'abord que la démonstration qu'il avait sous les yeux remémorait l'arrivée au Canada des premières religieuses

hospitalières. Il refit les différentes étapes du voyage de Marie de l'Incarnation, son arrivée à Québec, à la tête des Ursulines et des Hospitalières, jalouses des grands travaux des missionnaires jésuites et récollets, et à qui la charité faisait braver la vaste étendue des mers, l'horreur des tempêtes, nos hivers glacés et la perspective des plus affreux supplices.

Mgr Bégin dit combien il avait fallu de charité, d'amour de sacrifice, d'immolation, de persévérance à ces saintes femmes, pour venir consumer leur vie sous un ciel étranger, au milieu de peuplades sauvages hostiles.

L'archevêque de Cyrène compara aux anges de Dieu ces héroïques filles que l'obéissance et le dévouement appelaient à Lévis. Il dit la mission qu'elles étaient appelées à remplir parmi nous, la grandeur et la sublimité de leur mission, leur vie d'abnégation et de travail, consacrée au soulagement de toutes les misères humaines.

Le prédicateur rendit, en terminant, un juste tribut d'éloges au curé de Lévis et à ses paroissiens. Il vanta l'esprit de foi, d'entreprise des citoyens de Lévis et les félicita d'avoir ajouté à leurs admirables institutions déjà existantes un Hôtel-Dieu dont ils ne tarde-

raient pas à reconnaître tous les avantages.

L'église paroissiale n'avait pu recevoir tous ceux qui auraient voulu assister à la cérémonie. Plusieurs centaines de personnes étaient restées à la porte.

Après la messe, les Hospitalières se mirent en marche pour leur nouvelle demeure. La foule qui avait assisté à la grand'messe paroissiale voulut les escorter à l'hôpital.

“Le spectacle était à la fois grandiose et touchant, disait un spectateur le lendemain. Cette foule immense marchant en arrière des six bonnes sœurs, entre deux haies de drapeaux et de banderoles, les échos de la fanfare de Lévis nous arrivant de temps à autre ; et, dominant tout cela, le joyeux carillon des cloches de N.-Dame lançant aux quatre vents du ciel ses notes harmonieuses auxquelles se mêlait le chant plus faible, mais non moins harmonieux de la cloche de l'Hôtel-Dieu, qui, pour la première fois, se faisait entendre, tout cela produisait un effet magnifique, un effet dont le souvenir restera longtemps gravé dans le cœur de toute la population lévisienne. Comme elle était éloquente, cette voix de la cloche de l'Hôtel-Dieu ! comme elle parlait au cœur ! Ne semblait-elle pas rappeler agréablement les sacrifices, le dévouement de ces bonnes sœurs

hospitalières ? Ne nous redisait-elle pas ce que six de ces bonnes soeurs sont appelées à faire de bien parmi la population de Lévis !”

En présence d'un nombreux clergé, Son Eminence le cardinal Taschereau bénit le nouvel Hôtel-Dieu et il installa canoniquement les six soeurs hospitalières qui reçurent de ses mains le droit et le pouvoir de continuer à Lévis tout le bien spirituel et corporel qu'elles avaient promis de faire au jour de leur profession.

Après la bénédiction et l'installation, le cortège, conduit par le cardinal Taschereau, visita toutes les pièces de l'Hôtel-Dieu, du premier au dernier étage.

Son Eminence bénit chacune des pièces de cet édifice appelées à abriter les misères humaines qui se retrouvent partout, dans les petites comme dans les grandes villes, dans les petites bourgades comme dans les gros villages.

Avant de retourner à Québec, Son Eminence le cardinal Taschereau fit don aux Soeurs de l'Hôtel-Dieu du Coeur Agonisant de Jésus d'une précieuse relique de la vraie croix renfermée dans un riche reliquaire.

—o—

Nous donnons ici les noms des membres du clergé qui signèrent l'acte de bénédiction de l'Hôtel-Dieu du Coeur Agonisant de Jésus.

Son Eminence le cardinal Taschereau, archevêque de Québec, Mgr L.-N. Bégin, archevêque de Cyrène, coadjuteur de Québec ; Mgr Benjamin Paquet, recteur de l'Université Laval ; F.-N. Fortier, supérieur du Collège de Lévis ; A. Beaudry, Charles Trudelle, J. Sasseville, curé de Ste-Foy ; H.-R. Casgrain, L.-A. Martel, ancien curé de St-Joseph de la Beauce ; T.-E. Beaulieu, chapelain de l'Hôtel-Dieu de Québec ; E. Fafard, curé de St-Joseph de Lévis ; M. Martineau, S. J. ; Félix Dumontier, E.-V. Dion, ancien curé de la Rivière-Ouelle ; Jos. Hoffman, curé de Charlesbourg ; Chs.-E. Gagné, chapelain de l'Hôpital-Général de Québec ; L.-P. Beaulieu, J.-E. Feuiltault, chapelain de l'Hospice de St-Joseph de la Délivrance ; A. Rhéaume, du Séminaire de Québec ; R. Laqueux, du Séminaire de Québec ; A. Légaré, curé de Beauport ; Lucien Gauvreau, vicaire de Lévis ; H.-A. Scott, J.-S. Arsenault, assistant-secrétaire de l'Archevêché ; F.-X. Garneau, vicaire de Beauport ; Antoine Gauvreau, curé de Lévis.

—o—

Les six fondatrices de l'Hôtel-Dieu du Coeur Agonissant de Jésus étaient :

Mère M.-Philomène LeMoine, de Ste-Thérèse de Jésus, supérieure ;

Mère M.-Henriette Beaulieu, du Sacré-Coeur
de Jésus, assistante ;

Mère M.-Séraphine Marcotte, du Précieux
Sang ;

Mère Honora Shea, de Ste-Gertrude ;

Mère Léa Lajeunesse, de St-Pierre Célestin.

Soeur Olympe Chouinard, de Ste-Marthe.

Mgr BRUCHESI A LEVIS

On sait que Sa Grandeur Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, s'intéresse beaucoup à la Société des Artisans Canadiens-Français.

Lorsque Mgr Bruchési fut appelé à l'épiscopat il était depuis plusieurs années chapelain-général de la Société, et il a continué autant que sa haute charge le lui a permis de travailler en faveur de cette excellente société.

Les vieux membres de la succursale de Lévis de la société des Artisans Canadiens-français n'ont pas oublié la visite que leur fit M. le chanoine Bruchési dans le printemps de 1892.

C'était, si nos souvenirs sont fidèles, dans la soirée du 16 mai. M. le chanoine Bruchési était

accompagné de M. J.-A. Breault, président-général de la Société, de M. J.-A. Dufresne, vice-président général de MM. Chassé et Bélanger, de la succursale de Québec, etc., etc.

M. P.-J. Montreuil était alors président de la succursale lévisienne. C'est lui qui présenta le chanoine Bruchési au nombreux auditoire.

M. l'abbé Bruchési prononça en cette occasion un fort joli discours.

Après avoir félicité les membres de la succursale de Lévis des progrès accomplis par la Société depuis son établissement à Lévis, il les encouragea à continuer leur oeuvre de propagande. Il parla aussi du progrès et du bien que cette admirable société produit au sein de nos populations, les avantages immenses qu'elle doit procurer aux classes industrielles dont elle met les familles à l'abri de la misère, en cas d'accident.

Des discours furent aussi prononcés par le président-général, M. Breault, MM. Fontaine, Bélanger et Chassé, de Québec, M. Charles Darveau, M. Eusèbe Belleau, etc., etc.

PAGES MELANCOLIQUES

Feu Louis Fréchette n'a jamais oublié sa ville natale. Tous les ans, il venait deux ou

trois fois revoir les lieux où s'était écoulée son enfance, et causer avec ses anciens compagnons de jeux.

En 1892, il publiait ses "Originaux et détraqués". Cet ouvrage a été diversement apprécié.

Il y a cependant une partie des "Originaux et détraqués" que tout le monde s'accorde à trouver belle. C'est la préface-dédicace.

— M. James-D. Edgar, alors député au Parlement fédéral, avait vécu ses premières années à Lévis. M. Fréchette et lui avaient été des inséparables. C'est à M. Edgar, plus tard orateur de la Chambre des Communes, que M. Fréchette dédia son livre.

Relisez ces pages où perce à tout instant la mélancolie de l'homme qui vieillit et voit disparaître un à un ses compagnons de route.

"Pendant que j'écrivais ce petit livre, tout rempli et pour ainsi dire tout palpitant de souvenirs qui nous sont communs, ton nom est venu tant de fois se mêler joyeusement à ces réminiscences, que, au moment de rédiger une préface, le je retrouve tout naturellement sous ma plume.

"Qu'il y reste, même sans ta permission !

"En même temps que le livre te rappellera des lieux, des noms et des incidents sans dou-

te plus ou moins frustes dans ta mémoire, la préface te parlera des chaudes et naïves amitiés du temps passé.

“Il me semble, que, par cela même, elle te fera mieux reconnaître les horizons décrits, elle te prendra plus frappantes et plus vraies les scènes évoquées, elle te donnera plus vive et plus sincère la vision rétrospective des choses envolées.

“Ces évocations sont, du reste, mon cher Edgar, notre seule chance de revivre un peu nos premières années ; car les lieux mêmes, autant dans leur aspect physique que dans leur physionomie morale, sont bien changés.

“En jetant les yeux sur le plateau de Lévis, par exemple, en y embrassant du regard ces édifices considérables, ces rues bordées d'arbres et d'habitations élégantes, il te serait impossible de reconnaître le théâtre de nos ébats de gamins et de nos longues rêveries d'adolescents.

“Tu ne retrouverais plus la Commune, avec ses tranchées historiques, ses monticules se succédant pêle-mêle comme les vagues de la mer, ses étroits sentiers se faufilant à travers les bouquets épars des coudriers, des ceneliers et des cerisiers à grappes.

“Tu chercherais en vain les prairies frangées

de broussailles épineuses et plantées par-ci par-là de vieux ormes aux branches en ogive, où nous allions, pour nous amuser, aider à la fenaison.

“C’est à peine si tu trouverais, au haut de la falaise qui domine le Saint-Laurent, un petit coin de roc où t’asseoir pour jouir encore une fois du spectacle, toujours grandiose et toujours beau, du soleil sombrant derrière la gigantesque arête du rocher de Québec, et pour écouter s’endormir le grand fleuve, avec ses bruits et ses rumeurs, dans le calme de la nuit tombante.

“T’en souviens-tu ?

“Combien de fois, par les soirs limpides et parfumés, ne nous sommes-nous pas arrêtés là, le front moite et la pensée étrangement troublée par je ne sais quelle nostalgie du rêve !

“Combien de fois ne sommes-nous pas venus là tous deux, poètes de l’avenir, dans le recueillement et la solitude, demander aux caresses rafraîchissantes des brises, aux murmures confus et berçants de la vesprée, aux mille et une splendeurs embrasées du couchant, le secret de ces émotions vagues dont l’envahissement étreignait si délicieusement nos coeurs de quinze ans !

“Premiers cris de l’âme !

“Premières vibrations intérieures !

“Premiers tressaillements de la jeunesse qui va fleurir !

“Vos ivresses inquiètes ne s’oublient jamais.

“Toute la vie en garde une espèce d’ébranlement mystérieux et doux.

“Oui, bien des choses sont changées.

“Les vastes champs que nous foulions à la raquette ; les estacades flottantes où notre canot de pêche reposait à l’abri du vent ; les ans sablonneuses où nous allions faire nos plongeurs de jeunes canards, tout cela est disparu.

“Les rails du Grand-Tronc et de l’Intercolonial ont bouleversé tout cela, et bien d’autres choses.

“C’est sur l’ancien quai Lauzon , construit par sir John Caldwell, et restauré à neuf, que s’embarquent aujourd’hui les voyageurs pour New-York et San Francisco... quand il y en a.

“Une vaste usine s’est élevée sur l’emplacement même de la maison dont la cave recéla les cadavres qu’y enfouissait le vieux meurtrier Lanigan, resté vivant dans les souvenirs populaires sous le nom du docteur “Linguienne” et dans le carnet des savants, sous celui du docteur l’“Indienne.”

“Le château Tweedle (dans le parc Shaw) a été rasé par un incendie.

“A bas aussi la vieille colonne qui rappelait l'endroit rendu célèbre par le gibet de la Coriveau.

“Les canots d'hiver, ces vieux adversaires de la banquise, ont vu leurs avirons vaincus par les hélices de puissants bateaux à vapeur qui se rient aujourd'hui des débâcles du “lac,” comme des tempêtes de janvier.

“Plus de wigwams montagnais éparpillés sur la grève d'Indian Cove : un gigantesque bassin de radoub—puissent les muses me le pardonner aussi volontiers que les électeurs de l'endroit !—a pris leur place.

“Le mal de Tempérance, la boutique à Gnace, la flûte à Gaudrault, la meute à Batoche, tout cela est allé rejoindre les neiges d'antan.

“Et les vieux ? partis aussi les uns après les autres.

“Je ne suis pas bien sûr que la mare à Pompon soit encore à sa place.”

COMMANDEUR DE L'ORDRE DE SAINT-SYLVESTRE

Lors de son voyage à Rome, dans l'hiver de 1893, Sa Grandeur Mgr Bégin avait obtenu de

Sa Sainteté Léon XIII la nomination de M. Louis-Edouard Couture, à la dignité de commandeur de l'Ordre de Saint-Sylvestre.

Cet ordre est très ancien et le Saint-Père en accorde assez rarement les différents grades. L'honneur qu'il accordait à notre concitoyen était donc très grand.

Les citoyens de Lévis ne pouvaient laisser passer pareil événement sans féliciter publiquement M. Couture de la marque de distinction que venait de lui conférer le père commun des fidèles.

Le dimanche, 2 avril 1893, nos principaux citoyens se réunissaient à l'hôtel de ville et M. le maire I.-N. Belleau, présentait l'adresse suivante au nouveau commandeur :

“A Monsieur Louis-Edouard Couture, négociant, conseiller de ville, commandeur de l'Ordre de Saint-Sylvestre.

“Monsieur le commandeur,

“Les citoyens de Lévis sont réunis autour de vous pour vous exprimer le plaisir qu'ils éprouvent de l'honneur que Rome vient de vous conférer en vous élevant à la dignité de commandeur de l'Ordre de Saint-Sylvestre.

“Ils vous en félicitent et s'en réjouissent parce que l'honneur en rejaillit sur toute leur ville. Cet ordre illustre de Saint-Sylvestre dont

quelques-uns font remonter l'origine jusqu'à Constantin, auquel Grégoire XVI rattacha le nom d'un grand pape, existe pour la récompense des services rendus à la société et à l'Eglise. Aussi est-ce en notre double qualité de catholiques et de citoyens que nous nous enorgueillons de voir l'un des nôtres recevoir de la plus haute autorité cette éclatante appréciation de ses vertus civiques et de son zèle religieux.

“Vous avez bien mérité, monsieur le commandeur, l'honneur qui vient jeter un si vif éclat sur votre carrière. Car si c'est une oeuvre éminemment sociale que de travailler à l'éducation de la jeunesse, si la charité est la première des vertus chrétiennes, vous êtes d'une lignée où l'on est à la fois grand citoyen et grand chrétien.

“Tout ce qu'il y a autour de nous le proclame avec éloquence ; vous avez trouvé devant vous de grandes et nobles traditions de foi religieuse et de dévouement humanitaire. Vous en gardez fidèlement et vous en honorez religieusement le souvenir. Témoin, cette élégante et somptueuse chapelle, le plus bel ornement de notre ville, qui s'élève comme le couronnement des oeuvres grandioses auxquelles votre illustre frère a attaché son nom. Et puisque le

nom de l'honorable Georges Couture vient sur nos lèvres, rendons à la mémoire de ce grand citoyen la justice de dire que peu d'hommes en ce pays ont consacré à la cause de l'éducation religieuse et au soutien des institutions de charité une aussi large part de leur fortune. Aussi l'histoire dira que non seulement il fut le premier parmi les siens, mais qu'il fut l'un des plus grands bienfaiteurs de l'humanité dont notre pays puisse honorer la mémoire.

“La croix que vous allez porter, en attestant hautement votre mérite, rappellera ces souvenirs chers à votre famille, chers à vos concitoyens, chers à vous-même.

“Aux prières de tous ceux à qui vous avez fait du bien, nous joignons nos vœux pour que la Providence bénisse vos entreprises et prolonge votre utile carrière.”

M. Couture se montra très sensible à cette marque de sympathie de ses concitoyens.

Dans sa réponse, il déclara qu'il ne s'attendait pas, et qu'il n'avait pas le droit d'attendre semblable honneur, mais qu'il était heureux de l'accepter parce qu'il réjouissait ses concitoyens. Il dit aussi que Mgr Bégin, en le faisant honorer par le Souverain Pontife, avait dû se rappeler qu'il était lui-même un enfant

de Lévis et qu'il voulait faire plaisir à ses anciens concitoyens.

UNE FETE PATRONALE DES ARTISANS CANADIENS-FRANCAIS

Le 1er mai 1892, les Artisans Canadiens-Français de Lévis célébraient la fête patronale de leur belle société. Sa Grandeur Mgr Bégin, nommé récemment coadjuteur de Québec, avait accepté l'invitation de M. le curé Gauvreau de chanter une grand'messe pontificale.

Mgr Bégin était aidé par M. l'abbé Philippe Beaulieu, comme prêtre assistant, par MM. les abbés Edouard Carrier et Albert Beaulieu comme diacres d'honneur et par MM. les abbés Antoine Pampalon et Irénée Lecours, comme diacre et sous-diacre d'office. Tous ces prêtres étaient nés à Lévis.

Le sermon fut donné par M. l'abbé H.-A. Scott, vicaire de la paroisse, qui parla avec son éloquence ordinaire.

Après la messe et le chant du Te Deum, M. le maire L.-N. Belleau présenta l'adresse suivante à Mgr Bégin :

“Les citoyens de Notre-Dame de Lévis saisissent avec bonheur l’occasion de votre passage ici pour vous exprimer leurs sentiments de respectueuse affection et de soumission filiale.

“Lorsqu’il y a trois ans, vous fûtes appelé par la volonté du chef suprême de l’Eglise, à la dignité de l’épiscopat, tous les catholiques de la province applaudirent à ce choix auquel vous avaient désigné, depuis longtemps, vos talents, vos brillantes études et vos vertus sacerdotales. Le Souverain Pontife donnait là une nouvelle preuve de cette sollicitude éclairée qui embrasse comme d’un seul regard toute la catholicité, et lui fait discerner, avec une sagesse étonnante, si elle n’était inspirée, ceux qui sont dignes d’occuper les avant-postes de la grande armée de l’Eglise.

“Aujourd’hui, Monseigneur, l’heureux, événement qui fait le bonheur de l’Eglise du Canada réjouit tout particulièrement les cœurs des fidèles de ce diocèse.”

“Trois années de travaux apostoliques dont les succès ont réalisé toutes les espérances d’une carrière pleine de promesses, ont attiré de nouveau sur vous l’attention de Léon XIV et il vous associe aux travaux apostoliques de l’Eminentissime cardinal archevêque de Qué-

bec avec future succession au siège épiscopal le plus ancien et le plus important de toute l'Amérique.

“Ce choix de notre bien-aimé Pontife, témoigne d'une bonté paternelle qui nous touche car c'est là que vous appelaient les vœux de tous les catholiques de ce diocèse.

“Me permettez-vous d'ajouter, Monseigneur, que pour nous, citoyens de Notre-Dame, la joie et le bonheur sont plus grands encore. Vous avez été et vous êtes l'un des nôtres, c'est des rangs de notre peuple que vous êtes parti et que vous vous êtes élevé à cette haute dignité. Aussi, plus que tous autres, avons-nous droit d'en être fiers.

“Pour nous, vous êtes la joie de la famille et l'honneur de la maison, j'oserais dire que personne dans la foule qui remplit cette enceinte et fait écho aux sentiments que je vous exprime ne vous est étranger. Ce sont des parents, des amis, et des compagnons d'enfance, des condisciples, des élèves, des collègues dans le sacerdoce, qui tous, par naissance ou par adoption se réclament avec orgueil du titre d'enfant de cette belle paroisse, et saluent, dans leur nouveau pasteur, le premier de ses citoyens et le plus digne de ses fils.

“Mais il serait inutile, Monseigneur, de rappeler les liens étroits qui nous attachent à votre personne, si nous ne comprenions qu'ils nous imposent le devoir d'un dévouement plus profond, d'une affection plus sensible et d'une soumission plus entière. Dévouement, affection et soumission, voilà bien ce que doivent tous les fidèles aux pasteurs à qui Dieu confie le soin de leurs âmes ; mais vous attendez de nous, et avec raison, que nous en donnions le premier exemple. Laissez-moi vous offrir l'assurance au nom de tous, que le devoir en sera plus doux, à ceux qui, comme nous, connaissent votre zèle, votre bonté et votre sagesse. Pour votre consolation, et l'honneur de votre paroisse natale, nous voulons que Lévis soit le plus beau joyau de votre couronne épiscopale.

“Revenez souvent, Monseigneur, réjouir et consoler les fidèles de Lévis par votre présence.

“Quand la population de cette ville voit, dans la belle église de Mgr Déziel, un enfant de la paroisse assis au trône pontifical, bénissant les fidèles, et officiant à l'autel avec les insignes pontificaux, elle a l'illusion d'habiter une ville épiscopale. C'est presque la réalisation du rêve de son illustre fondateur.”

Mgr Bégin répondit à peu près comme suit à

l'adresse de M. le maire Belleau :

“Je suis extrêmement sensible à l'insigne honneur que vous me faites aujourd'hui dans cette démonstration solennelle.

“Ce matin, en mettant le pied sur la terre natale, je me suis rappelé avec bonheur les années de mon enfance, puisque c'est dans Lévis que j'ai vu le jour et que c'est ici encore que j'ai appris de la Sainte Eglise Catholique, ma mère, les principes religieux et puisé aux maisons d'éducation mes premières études.

“Depuis ce temps je me suis vu souvent séparé de ma patrie d'enfance pour aller où mon ministère m'appelait.

“Lorsque, il y a quelques semaines, je fus rappelé de l'évêché de Chicoutimi, auprès de Son Eminence le cardinal Taschereau, on me faisait alors un bonheur sensible car je me rapprochais de Lévis où des souvenirs m'attachaient encore et j'allais revenir sous la protection d'un bon père, Son Eminence le cardinal Taschereau.

“Hier, en regardant les falaises de Lévis, ma pensée s'est reportée à quelques quarante ans en arrière. Il n'y avait alors que quelques maisons disséminées par ci par là. La colonisation venait à peine d'abattre les premiers

arbres aux alentours de Lévis. Aujourd'hui c'est une ville prospère ; une de nos belles villes de la province de Québec. J'y vois de nombreuses maisons d'éducation et de charité où l'on donne à l'enfant la nourriture de l'intelligence et aux pauvres les soins du corps et de l'âme.

“Je remercie comme enfant de Lévis tous les riches citoyens qui ont contribué si largement à l'érection de ces institutions et hôpitaux.”

Mgr Bégin terminait en donnant quelques conseils aux Artisans Canadiens-Français.

LORD ABERDEEN A LEVIS

Le 17 septembre 1894, l'Hospice Saint-Joseph de la Délivrance avait pour la première fois l'honneur de recevoir un gouverneur-général du Canada dans ses murs.

Le comte d'Aberdeen avait, en effet, accepté avec plaisir l'invitation des bonnes Soeurs de la Charité de venir visiter leur maison. Le gouverneur-général était accompagné de la comtesse d'Aberdeen, de Mme Gordon de Ellon et du capitaine Urquhart, son aide de camp.

La réception eut lieu dans la grande salle de l'Hospice.

Mgr Marois, vicaire-général de Québec, MM.

les abbés C.-E. Carrier, Antoine Pampalon, Garon, Feultault, Colfer, McDonald, Félix Dumontier, M. le maire I.-N. Belleau, Mme Belleau, M. le commandeur L.-E. Couture, MM. L.-N. Carrier, Charles Darveau, N. Lacerte, etc., étaient déjà dans la salle quand Son Excellence monta sur l'estrade qui lui avait été préparée.

Après le chant du *God Save the Queen* et d'une chanson de bienvenue, un petit orphelin de huit ans, portant le costume des highlanders écossais, s'approcha de l'estrade et débita au gouverneur avec une grâce ingénue un joli compliment. Il fut suivi d'une petite orpheline de six ans qui, elle, fit un compliment à la comtesse d'Aberdeen et lui offrit un joli bouquet. Leurs Excellences, émues, firent monter les enfants sur l'estrade, les embrassèrent et voulurent les garder près d'elles tout le temps de la réception.

Le comte d'Aberdeen se leva ensuite et dit en français : "Le petit garçon que je tiens à côté de moi a dit tout à l'heure qu'il ne savait pas parler anglais ; je voudrais bien savoir parler comme lui en français, afin de vous exprimer les sentiments qui se pressent en ce moment dans mon coeur."

Il continua ensuite en anglais, remerciant les Soeurs de la Charité des bonnes paroles qu'elles lui avaient fait dire par le petit orphelin. Il dit aussi un mot aux orphelins, les priant de ne jamais oublier, une fois dans la vie, les bonnes religieuses qui leur tenaient lieu de mères dans le moment. Il termina en disant que c'était la première fois qu'il venait à Lévis mais qu'il espérait y revenir.

M. le maire Belleau dit aussi quelques mots de bienvenue à lord Aberdeen au nom de la ville de Lévis.

Puis les distingués personnages visitèrent l'appartement du chapelain, la chapelle, les classes, les salles des vieux et des vieilles, etc., etc.

Le tout se termina par un goûter exquis auquel lord Aberdeen et toutes les personnes présentes prirent part.

UN TRIOMPHE DU "VOLTIGEUR"

Rappelons au sujet du "Voitigeur" un événement sportif qui fit sensation : le concours de souque-à-la-corde du carnaval de 1894, à Québec.

C'était dans la soirée du 1er février 1894. Il y avait ce soir-là, dit un journal du temps, affluence énorme au manège militaire de Qué-

bec où l'on donnait un concert monstre. Trois cents voix et plus de cent instruments y prenaient part sous la direction de M. Joseph Vézina. Pas moins de cinq mille personnes se coudoaient dans la vaste salle, magnifiquement décorée et illuminée de feux électriques. Son Excellence lord Aberdeen, alors gouverneur-général du Canada, avait bien voulu honorer la fête de sa présence. Il était accompagné de lady Aberdeen, et tous deux avaient revêtu pour la circonstance le costume du club de raquetteurs "Le Québec",—marque de sympathie de ces distingués personnages qui faillit faire crouler la salle sous les acclamations de la foule.

Pour garder toujours le caractère carnavalesque et sportif des fêtes d'alors, on avait intercalé dans le programme du concert un jeu athlétique par excellence, la soule-à-la-corde—tug-of-war—entre deux équipes de clubs de raquetteurs.

Les deux équipes en lutte étaient formées d'hommes du "Voltigeur", de Lévis, et du "Québec", de Québec.

Ces équipes étaient formées des raquetteurs suivants :

Québec : MM. W.-B. Scott, Jos. Bignell, T. Parent, R. Hossack, Walter Henderson et

George Van Felson, avec M. C.-A. Baldwin comme capitaine.

Voltigeur : MM. Georges Cauchy, Charles Cauchy, Pitre Lemelin, Etienne Hallé, Joseph Maranda et D. Descarries, avec M. J.-O. Martineau comme capitaine.

Dès l'entrée en scène des joueurs ce qui frappa particulièrement les spectateurs, ce fut l'apparence physique superbe des hommes du "Voltigeur", tous canadiens-français, des gaillards taillés en gladiateurs, pesants, l'air résolu mais sans outrecuidance. Les hommes de l'équipe du "Québec", certes, n'étaient pas à dédaigner non plus. De fort jolis garçons, bien bâtis aussi. Ils avaient sur leurs adversaires l'avantage d'une allure plus dégagée, plus désinvolte, plus "chez soi", qui provoqua de vifs applaudissements de la part de leurs nombreux amis, pendant que les "Voltigeurs" attendaient l'ordre de commencer, impassibles.

Laissons maintenant raconter par le même journal cette joute qui passionna tant notre population, toujours fière de ses gars.

"L'événement de la soirée a été le tir final du tug-of-war entre le "Québec" et le "Voltigeur". La veille, ces deux clubs étaient restés fort à fort ; mais le "Voltigeur" était, dit-on,

fatigué. Hier soir, la partie n'était plus égale ; les hommes de Lévis ont battu "Québec" haut la main. En deux efforts de trois minutes chacun, ils ont littéralement traîné leurs concurrents au bord de l'estrade et les y ont tenus sans broncher. Sans le garde-fou, ils les menaient au bout de la salle. On n'a pas d'idée de l'excitation du public en ce moment. "Voltigeurs" !... Voltige !—"Québec" ! criait-on de part et d'autre. Mais "Voltige" avait le dessus et n'a pas lâché. On peut dire qu'il a royalement décroché la coupe du championnat."

Nous ajouterons à ce compte-rendu que jamais Québec n'avait assisté à pareil triomphe d'athlètes. Le "Voltigeur" l'emporta tellement sur l'équipe adverse, que son homme de l'arrière,—l'ancre,—ayant été obligé de s'effacer, parce qu'il se trouvait tout au bord de l'estrade, le "Québec" fut entraîné quand même et tout aussi facilement, bien que celui-ci eut à résister à un concurrent de moins.

L'enthousiasme de la foule tenait de la frénésie. Le capitaine J.-O. Martineau, du "Voltigeur", fut porté sur les épaules de ses admirateurs jusqu'aux sièges d'honneur occupés par Leurs Excellences Lord et Lady Aberdeen. Le Gouverneur-Général félicita en termes très

flatteurs le capitaine Martineau sur l'immense succès de son équipe et, au milieu d'un formidable concert d'acclamations, lui remit la coupe gagnée par le "Voltigeur"....

QUELQUES DATES AU SUJET DU "VOLTIGEUR"

Première sortie du club en uniforme, avec clairons et tambours, le 28 janvier 1886. Beau succès.

Le 17 janvier 1887, le "Voltigeur" faisait l'inauguration d'un riche drapeau. Sept cents raquetteurs de Lévis, Québec, Saint-Hyacinthe, etc., etc., prennent part à la démonstration. Le défilé des raquetteurs fut le plus beau qu'on eut encore vu à Lévis.

En février 1889, presque tous les membres du "Voltigeur" traversaient en corps à Québec pour acclamer Albani, l'illustre cantatrice canadienne, de concert avec les autres clubs de raquettes de la vieille capitale.

De 1890 à 1894, le "Voltigeur" organisait de joyeuses excursions à Fraserville, à Sainte-Marie de la Beauce, à Ottawa, à New-York et à Montréal.

En 1894, le "Voltigeur" participait au carnaval de Québec. Le "Voltigeur" et le "Levis Snow Shoe Club" furent les lions du jour avec

leurs magnifiques chars allégoriques, un soulier mou et une locomotive.

En 1895, les grandes courses à la raquette organisées par le "Voltigeur" firent sensation. Dix-sept médailles en or et en argent, et deux riches coupes furent offertes en prix. Les principaux vainqueurs de ces courses furent MM. Gowen, Swift, Mercier, Martineau et Damase Carrier, ces deux derniers de Lévis.

En 1896, nouveau carnaval à Québec. Cette fois encore le "Voltigeur" décrocha le championnat au tournoi de souque-à-la-corde, et avec autant de succès qu'en 1894.

En 1897, "Steeple-chase" à St-Joseph de Lévis. Excursion à Sherbrooke, sur l'invitation du club-frère "La Tuque Rouge" qui fit une réception princière aux visiteurs. Plus de six cents excursionnistes dont deux cents raquetteurs.

Dans l'hiver de 1898, visite du club "La Tuque Rouge", de Sherbrooke à Lévis, sur l'invitation du "Voltigeur". Programme magnifique pour l'occasion. Grand'messe solennelle (c'était un dimanche), réception par le maire de Lévis, M. J.-Edmond Roy, dîner, promenade à St-Romuald et "smoking concert" à la salle Notre-Dame, etc.

En 1901, excursion à Montréal. Plus de deux

cents membres y prennent part.

Lors du départ du contingent canadien pour le Sud Africain, le "Voltigeur" alla en très grand nombre se joindre au club de Québec pour escorter nos braves soldats.

NOCES D'OR DE M. L'ABBE JOSEPH BOURASSA

Lors de la fondation de l'Hôtel-Dieu de Lévis, M. l'abbé Joseph Bourassa, originaire de Lévis, un vétéran du sanctuaire qui avait gagné ses épauettes au milieu des sauvages de l'Ouest, en avait profité pour venir se préparer à la mort dans cet asile de charité, à quelques arpents du coin de terre qui l'avait vu naître.

Ordonné prêtre à Québec le 14 avril 1844, M. l'abbé Bourassa atteignait donc le 4 avril 1894 le cinquantième anniversaire de son entrée dans la milice du Seigneur.

La fête du jubilé sacerdotal de M. l'abbé Bourassa fut belle et imposante. Les prêtres et les laïques de toute la ville s'étaient donné la main pour la faire grande. Le sujet avait tant mérité de l'Eglise !

Les fêtes commencèrent le 11 avril 1894 par une soirée dramatique et musicale au collège de Lévis. MM. Alexandre Gilbert et Léon Des-

sane étaient de la partie. Les élèves jouèrent le drame en trois actes de Paul Croiset, "Maurice d'Outremont".

Parmi les acteurs nous retrouvons les noms de MM. Eugène Lacerte, médecin à Thetford Mines, Valère Darveau, avocat à Québec, Raymond Belleau, notaire à Chicoutimi, Emile Gilbert, médecin, etc., etc.

A la fin de la séance, les élèves du collège, les paroissiens de Lévis, les paroissiens de Saint-Bernard de Dorchester et de Saint-Maxime de Scott, deux des paroisses où il avait été curé, présentèrent à M. l'abbé Bourassa de belles adresses où on célébrait le vénérable jubilaire.

M. le maire I.-N. Belleau et Mgr Laffèche, évêque de Trois-Rivières, qui avait voulu venir assister aux noces d'or de son compagnon de mission, prirent aussi la parole.

Le jubilaire répondit avec modestie à ces quatre adresses.

Le lendemain, 12 avril, à l'église paroissiale, avait lieu la fête religieuse. M. l'abbé Bourassa célébrait une messe solennelle, assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés Moisan, curé de Saint-Bernard, et Dionne, desservant de Saint-Maxime.

Le sermon, dans cette fête mémorable, fut donné par Mgr Laflèche. L'impression causée par l'éloquence de l'évêque de Trois-Rivières n'est pas encore éteinte à Lévis.

Après la cérémonie, tous les prêtres présents se rendirent au Collège et prirent le dîner avec le jubilaire.

Au cours de sa réponse aux diverses adresses qu'on lui avait présentées, M. l'abbé Bourassa fit l'éloge de sa ville natale et de son Collège.

“Lévis, dit-il, a été mon berceau, et je suis fier d'appartenir à cette paroisse, l'oeuvre de l'intelligence et du coeur d'un homme dont le souvenir est impérissable et qui a doté cette ville naissante d'institutions dont pourraient se glorifier à bon droit des villes plus anciennes et plus riches : On ne peut nommer Lévis sans redire bien haut le nom de Mgr Déziel !

“Lévis, dis-jé, a été mon berceau, et pour prouver mon amour et mon attachement à ce lieu béni je veux y vivre et y mourir avec la grâce de Dieu”.

Du collège de Lévis le bon vieillard disait :

“Le collège de Lévis ne date que d'hier, il n'en était pas mention il y a 77 ans. Il a singulièrement grandi et prospéré comme par en-

chantement et prend aujourd'hui sa place d'honneur à côté des institutions plus anciennes ; gloire à son fondateur, honneur à ses supérieurs, directeurs et professeurs.

“Que le collège de Lévis aille de succès en succès, de prospérité en prospérité, et que Dieu veuille toujours sur cette maison, c'est le voeu de mon coeur.”

LA CATASTROPHE DE CRAIG'S ROAD

De bonne heure dans la matinée de mardi, 16 juillet 1895, une sinistre nouvelle se répandait dans Lévis, jetant l'effroi et la consternation dans tous les esprits. Un effroyable accident de chemin de fer avait eu lieu dans la nuit à Craig's Road. Deux trains s'étaient tamponnés. Treize morts et une cinquantaine de blessés, tel était le bilan de la catastrophe.

Le 15 juillet au soir, deux trains du Grand-Tronc, remplis de pèlerins en route pour Sainte-Anne de Beaupré, partaient de Sherbrooke, le premier à neuf heures, l'autre trois quarts d'heure après, à dix heures moins un quart.

Les deux convois, pour éviter tout accident, devaient se suivre à quarante-cinq minutes d'intervalle.

Le premier train avait pour chef ou conducteur, Abraham Dionne, et pour ingénieur-mé-

canicien, M. Ferguson ; le second était sous la conduite du chef de train McCabe et du mécanicien Hector McLoad.

A trois heures et quelques minutes, le lendemain matin, le premier train arrêtait à Craig's Road, pour renouveler sa provision d'eau et attendre le passage d'un train de Lévis.

Il y avait une vingtaine de minutes que le train stationnait à Craig's Road lorsque le chef de train Dionne, qui conversait sur le quai de la gare avec quelques pèlerins, aperçut à l'arrière de son train un convoi arrivant à toute vitesse.

Dionne ne perdit pas son sang-froid et il courut à l'avant donner l'ordre au mécanicien Ferguson d'avancer pour éviter le tamponnement.

Son train était à peine en marche que le choc se produisit. La locomotive du second train entra avec violence, on le conçoit, dans le char Pullman, puis dans les deux wagons de première classe placés en avant de lui, les mettant en pièces, culbutant, blessant, tuant les malheureux pèlerins à moitié endormis ou harassés par la fatigue d'une nuit sur un convoi.

On peut difficilement s'imaginer la scène qui se passa alors. Il y avait, raconte un pèlerin, quelque chose de poignant dans les cris de désespoir poussés par les blessés, littéralement enterrés sous les débris des wagons.

Le premier moment de stupeur passé, les pèlerins indemnes se mirent à déblayer les débris avec l'ardeur du désespoir pour retrouver les personnes qui leur étaient chères.

Pendant qu'on retirait les morts et les blessés de dessous les décombres, le chef de gare télégraphiait à Lévis pour obtenir du secours. Une heure après, un train spécial amenait sur le théâtre de l'accident, les docteurs Narcisse Lacerte, J.-E. Ladrière, H.-T. Hamelin, Philippe Lord, Pierre Boulanger et Alfred Roy.

Les morts furent déposés dans une salle de la gare de Craig's Road, et les blessés, après les pansements les plus urgents, furent transportés à Lévis dans un train transformé en ambulance.

Quatorze personnes trouvèrent la mort dans l'épouvantable accident. C'étaient : M. l'abbé Frédéric P. Dignan, curé de Windsor Mill ; M. l'abbé J.-L.-N. Mercier, vicaire à Richmond ; Hector McLoad, mécanicien, de Richmond ; Charles Parkins, chauffeur, de Richmond ; M.

Cosgan, de Richmond ; Mlle Phaneuf, Mlle Valin, de Saint-Joseph d'Ely ; Mlle Arsélie Patenaude, M. Alfred Boutillet, Mme John Cayer, Charles Bédard, de Richmond ; John O'Farrell, Mlle Gaudette, d'Arthabaskaville ; M. Amédée Daignault.

Notre Hôtel-Dieu reçut son baptême de feu lors de la catastrophe de Craig's Road. En effet, il reçut et garda pendant plusieurs semaines une trentaine des blessés de la collision. Les Hospitalières montrèrent alors ce que peuvent faire de faibles femmes lorsqu'elles ont voué leur existence au soin des malades et des blessés. Pendant plus d'un mois le personnel si restreint de l'Hôtel-Dieu se dévoua jour et nuit pour soigner les pauvres blessés de Craig's Road. Elles firent l'admiration des médecins anglais et protestants envoyés par la Cie du Grand-Tronc pour examiner les blessés.

Quelle fut la cause de l'accident de Craig's Road ? Hélas ! n'a-t-on pas le droit de dire qu'ici encore la boisson joua son rôle ! Il fut, en effet, constaté à l'enquête du coroner tenue sur les restes des victimes, que le mécanicien du train homicide dormait sur sa machine lors de la collision. Or, le malheureux—ceci fut

amplement prouvé—s'était procuré une pinte de bière lors de l'arrêt de son train à Arthabaska. Il faisait cette nuit-là une chaleur écrasante. La chaleur et la bière absorbée endormirent le mécanicien. Et la locomotive laissée à elle-même alla semer la mort et la douleur dans le train qui la précédait.

DERNIERE VISITE DU CARDINAL TASCHEREAU A LEVIS

Le 8 mars 1895 fut un jour de fête extraordinaire pour notre ville. Son Eminence le cardinal Taschereau, malgré son grand âge, avait voulu revoir nos institutions d'éducation et de charité. Il arriva au presbytère, au son joyeux des cloches, accompagné par Mgr Gagnon et M. l'abbé B.-P. Garneau.

Après avoir causé quelques instants avec M. le curé Gauvreau et ses vicaires, le cardinal Taschereau se rendit au Collège.

Tous les prêtres de la maison l'attendaient dans le grand salon. Après avoir présenté leurs respectueux hommages au vénérable vieillard, tous passèrent dans la salle des promotions. M. l'abbé C.-E. Carrier, supérieur, en quelques paroles bien senties, rappela ce que Son Eminence avait fait pour le Collège. Il redit aussi les sentiments de respect, de piété filiale et de re-

connaissance qui animaient les élèves du Collège pour celui qu'ils considéraient comme un de leurs plus grands bienfaiteurs.

Son Eminence, très émue, remercia M. l'abbé Carrier de ses bonnes paroles. Elle encouragea les élèves au travail pour faire de bons citoyens et à la piété pour faire de bons chrétiens. Puis après avoir donné sa bénédiction à tous, Son Eminence se dirigea vers l'Hôtel-Dieu, accompagné de plusieurs prêtres.

C'est le cardinal Taschereau qui avait béni l'Hôtel-Dieu lors de sa fondation. Il y fut reçu à la grille du parloir. Les portes du cloître s'ouvrirent pour les distingués visiteurs. L'on visita la communauté, le choeur des religieuses, l'hôpital. Ici, le cardinal dit un bon mot et donna sa bénédiction à chaque malade.

Au couvent des Soeurs de la Charité, Son Eminence fut reçue au son des instruments de musique et des chants les plus harmonieux. Une adresse lui fut présentée et elle y répondit avec sa bonté ordinaire.

Restait l'hospice Saint-Joseph de la Délivrance. Le cardinal Taschereau affectionnait particulièrement cette maison. Le chapelain, les prêtres et toutes les religieuses l'attendaient au parloir. Tous lui firent cortège à la salle de

réception. Tous les orphelins et les orphelines, en habits de fête, joyeux, rangés en amphithéâtre, reçurent leur père par de joyeux vivats. Une orpheline présenta au cardinal une touchante adresse, faisant délicatement allusion à sa bonté pour les petits et les humbles. Ici encore le bon vieillard donna des conseils paternels. Il termina en disant : “Le plus heureux aujourd’hui ici c’est moi. Je suis heureux de vous revoir et de vous bénir, chers enfants.”

Puis le cardinal Taschereau retourna à Québec heureux d’avoir revu toutes ces institutions qu’il aimait tant.

LES ADIEUX D’UN PASTEUR AIME

Rappelons les adieux du curé Gauvreau à ses paroissiens de Lévis le 11 août 1895, lorsqu’il les quitta pour obéir au désir de son évêque.

Les conseils que nous adressait alors M. le curé Gauvreau ont encore leur pesant d’or. Nous les reproduisons ici. Ils seront pour les paroissiens de Lévis comme un examen de conscience. Avons-nous bien et toujours suivi les conseils du pasteur aimé ?

Done, le 11 août 1895, M. le curé Gauvreau montait pour la dernière fois dans la chaire

de Notre-Dame d'où, chaque dimanche, depuis treize ans, il nous faisait entendre des paroles de vérité. Il nous semble entendre encore la parole claire, logique, résonnante de Mgr Gauvreau.

“Mes biens chers frères, dit-il, vous vous attendez peut-être à avoir un sermon ; c'est le dernier dimanche que je passe au milieu de vous comme curé—je pars mardi—et vous vous attendez à des mises en scène, à quelque chose d'émouvant. Mais, pour moi, vous le savez, je n'aime pas les émotions. J'ai obéi à mon évêque et à l'heure de ma mort, je ne regretterai certainement pas cet acte d'obéissance.

“Quant à vous, je sais que c'est un sacrifice de vous séparer de votre curé ; c'en est un pour moi également.

“Avant de nous quitter, il nous faut jeter un coup d'oeil sur l'état de la paroisse en 1882, à l'heure où j'étais appelé à succéder à Mgr Déziel. Je connaissais bien toute la distance qui me séparait de cet homme qui a été le fondateur, le premier curé, et l'auteur de tout ce qui s'est fait dans Lévis ; c'est lui qui vous a donné votre collègue, votre couvent et l'hospice Saint-Joseph de la Délivrance ; c'é-

tait une paroisse parfaitement organisée ; c'était une paroisse où tout, pour ainsi dire, marchait de pair : le progrès matériel et le progrès moral. J'y suis venu par obéissance et j'ai rencontré dans Lévis une génération d'hommes formés par Mgr Déziel. Je me rends le témoignage public que j'ai favorisé le culte de Mgr Déziel ; je l'ai souvent rappelé à votre mémoire ; aussi, vous ne serez jamais tenté de l'oublier.

“Les monuments qui existent devant vous le rappellent comme le plus insigne bienfaiteur, et aussi j'ai rencontré dans les paroissiens de Lévis des gens à l'esprit droit, des gens unis entre eux par la véritable charité et voilà pourquoi j'ai essayé de faire du bien parmi vous ; et si j'y ai réussi, c'est grâce à votre esprit d'union et d'entente ; mais il est une chose qui m'a toujours fait de la peine et que j'ai souvent répétée, je ne sais pas si la génération qui pousse vaudra un jour ce que valait celle qu'a formée Mgr Déziel. Je ne sais pas encore ce que le bon Dieu réserve à la paroisse de Lévis ; tout ce que je sais, c'est que aussi longtemps que les paroissiens de Lévis témoigneront à leur pasteur le même respect, la même soumission et la même entente que

vous avez témoignées à Mgr Déziel et son indigne successeur, je puis prédire des jours heureux à cette paroisse. La soumission dans les affaires de la religion, l'entente entre tous, prouvaient qu'il n'y avait qu'un coeur et qu'une âme, et je suis sûr qu'avec cela la paroisse de Lévis comptera des jours heureux, des jours remplis de bénédiction.

“Quant à moi, mes chers paroissiens, je vous ai dit que le jour où vous me manqueriez de respect serait celui de mon départ, et je vous remercie beaucoup du respect dont j'ai toujours été entouré. Ce n'est pas parce que l'on m'a manqué de respect que je disparaîs du milieu de vous, c'est parce que l'obéissance me force de le faire. J'ai toujours eu de votre part une grande confiance qui a fait ma joie et ma consolation.

“Maintenant, vous allez tomber sous une autre direction ; je ne vous demande qu'une chose, c'est de prouver que mon passage parmi vous a fait quelque bien ; que j'ai su mettre dans vos coeurs quelques bons sentiments, et respectez mon successeur comme vous m'avez respecté, témoignez-lui la même confiance que vous m'avez témoignée.

“Rappelez-vous ce que je vous ai toujours inspiré, l'amour de Jésus Eucharistie ; n'oubliez pas l'assistance à la messe le dimanche, n'oubliez pas surtout l'assistance à la grand'messe, n'oubliez pas de préférer la grand'messe aux petites basses messes de 5, 6, 7 et 8 heures ; n'oubliez pas le premier dimanche du mois, la communion que vous devez y faire ; n'oubliez pas ce que je vous ai prêché tant de fois : l'esprit chrétien faisant tout pour Dieu, la vie chrétienne dans la famille : qu'il y ait une atmosphère de chrétienté non seulement quand vous êtes à l'église mais dans vos familles ; pères et mères, ayez donc soin de vos enfants, et vous, enfants, tâchez d'être obéissants à vos parents.

“Maintenant, protégez les oeuvres de Mgr Déziel, ayez à coeur la beauté de votre église ; dans quelques jours elle sera digne d'être la demeure de Dieu. C'est un de mes grands chagrins en quittant Lévis de laisser cette belle église.

“Protégez son collège, envoyez-y vos enfants, soyez généreux envers lui. Dieu merci, cette institution a prospéré à pas de géant, grâce à votre générosité.

“Votre couvent a besoin d’agrandissement, je vous engage à ne pas l’oublier. L’Hospice de Saint-Joseph de la Délivrance mérite votre attention et je suis heureux de dire en quittant Lévis, que je dois à la générosité d’un citoyen qui a disparu d’au milieu de nous, un don de \$4,000 que j’ai déposé à l’Hospice, car j’ai eu à coeur le sort du pauvre, le sort de l’orphelin ; j’ai porté attention aux vieillards et aux infirmes. Il y a encore l’Hôtel-Dieu que je laisse bien jeune, je le comparais à un petit enfant qui est à peine capable de marcher ; mais je puis dire que l’Hôtel-Dieu a son existence assurée, car j’y ai pourvu avant mon départ. Je ne pouvais pas laisser cette oeuvre sans en assurer l’existence et mon successeur y pourvoira lui-même par une annuité de près de \$900, que je donnais moi-même.

“Cependant, il y a de ces petits secrets de familles qu’il est bon de connaître. Vous savez que les religieuses de l’Hôtel-Dieu ont droit de retourner à Québec quand elles le voudront. Par conséquent, leur vie n’a pas besoin d’être assurée ici, elle l’est à Québec, mais les religieuses qui font profession ici doivent vivre aux dépens de l’Hôtel-Dieu de Lévis ; s’il n’est

pas fondé, comment pourra-t-il pourvoir à sa subsistance ? Comme la Providence a ses vues sur celui qui se confie à elle, j'avais promis que lors de la première profession l'Hôtel-Dieu serait fondé et il en fut ainsi. La nuit qui précéda la première profession qui devait avoir lieu à 8.30 heures du matin, mourait une femme ne laissant pas de famille et qui donna sa part à l'Hôtel-Dieu qui se trouva par là fondé.

“Il est vrai que nous n'avons rien aujourd'hui, car elle a agi en personne de tête et de coeur, elle a laissé à son mari sa part ; celui-ci, à l'exemple de sa femme, y contribua largement, et nous n'aurons pas honte de comparer l'Hôtel-Dieu aux grandes institutions de ce genre dans notre diocèse.

“Maintenant, je sais bien que dans le fond de mon coeur, je ne suis pas sans tache devant Dieu, je sais bien qu'il a dû m'échapper bien des négligences et même des faiblesses ; si elles vous ont fait tort je vous en demande pardon et si elles ne vous ont pas fait tort,

j'en demande pardon à Dieu.

“Je vous remercie beaucoup de toute la confiance et du respect que vous m'avez témoignés et je vous demande de protéger les quelques oeuvres que j'ai moi-même encouragées.

“J'ai fait des sacrifices pour les écoles des Frères Maristes, j'espère que vous n'oublierez pas ces écoles.

“Maintenant, il ne s'agit pas d'adieu, je ne vais pas au bout du monde ; nous nous reverrons souvent ; je viendrai constater les progrès des travaux de votre église et voir votre générosité dans le service de Dieu.

“En attendant, que le bon Dieu vous bénisse, vous, votre famille, votre église et tout ce que vous avez de plus cher.”

ADRESSE D'ADIEU DES PAROISSIENS DE LEVIS A M. LE CURE GAUVREAU

Nous venons de donner les adieux de M. le curé Gauvreau à ses chers paroissiens de Lévis tombés du haut de la chaire de Notre-Dame le 11 août 1895. On aimera à lire à la suite de ces adieux touchants l'adresse que lui présentèrent les citoyens de Lévis dans la même occasion.

L'adresse fut lue par M. le notaire J.-Edmond Roy, président du comité qui avait organisé la démonstration d'adieu à M. le curé Gauvreau.

Monsieur le curé,

“Voilà le moment venu, où vos fidèles paroissiens de Notre-Dame de la Victoire de Lévis doivent vous faire leurs adieux. C'est une journée dont ils se souviendront toujours et qui marquera dans leur vie.

“Il y a treize ans, lorsqu'il plût à la Providence de rappeler de ce monde le regretté Mgr Déziel, les fidèles qu'il avait si longtemps guidés se demandaient qui pourrait prendre sur ses épaules la lourde tâche de le remplacer.

“Tout entiers au deuil qui venait de les frapper, ils avaient oublié que la fécondité de l'Eglise est admirable et qu'elle sait trouver des Elisées pour recevoir le manteau d'Elie.

“Vous fûtes appelé alors par la confiance de votre archevêque à cette cure de Lévis, illustrée par trente années de travaux, de dévouement et de zèle apostolique. L'avenir a démontré quelle sureté de coup d'oeil avait présidé à ce choix heureux.

“Un de vos premiers soins, en arrivant au milieu de nous, fut d'entourer la mémoire de

votre prédécesseur comme d'une auréole de gloire. Et vous n'avez cessé depuis de cultiver cette douce religion du souvenir. Dans cette église qu'il avait élevée au prix de tant de sacrifices, vous faisiez placer tout d'abord cette belle épitaphe qui redira aux générations futures les oeuvres de leur premier pasteur.

‘En face du temple, sur la falaise imposante qui domine le port, on vit bientôt s'élever la statue du fondateur de Lévis. Vous vouliez que l'on eut sans cesse sous les yeux, coulés, dans le bronze et sculptés par un ciseau artistique les traits de celui que trois générations avaient appris à aimer et à respecter par-dessus tout.

‘Dès votre entrée dans cette paroisse, il était question d'agrandir le collège de Lévis, cette maison de haute éducation qui fait l'orgueil de notre ville et qui fut toujours l'oeuvre de prédilection du curé Déziel. On comprit bien alors que vous vouliez vous consacrer tout entier, non seulement à honorer la mémoire de votre prédécesseur, mais encore à continuer ses fondations. Pour répondre à vos chaleureux appels, les citoyens souscrivirent avec générosité, et l'aile du collège que l'on projetait de construire s'éleva comme par enchantement.

“Qui dira la joie et le contentement que vous avez éprouvés en voyant prospérer toutes ces saintes maisons : le Collège, le Couvent, l’Hospice ! En leur faisant obtenir des dotations princières, en leur assurant des revenus considérables, à combien d’élèves pauvres vous avez donné le pain de l’éducation, à combien d’orphelins et de vieillards vous avez ouvert un asile pour leur misère ?

“Vous avez su, pour ainsi dire, organiser la charité au milieu de nous, en faisant constituer en corporation le curé de Lévis. C’était le plus sûr moyen d’assurer à toujours la distribution régulière des larges aumônes dont quelques généreux citoyens vous ont fait le dépositaire.

“Dans ces treize années qui viennent de s’écouler comme un rêve, comment compter les institutions que vous avez aidées, les fondations que vous avez préparées et menées à bonne fin ? Il n’était pas possible de faire plus et mieux en aussi peu de temps. Vous aviez le secret de trouver des ressources, quand tout semblait désespéré à vos dévoués collaborateurs.

“Depuis longtemps le besoin d’un hôpital se faisait sentir dans Lévis, mais la population

cherchait en vain le bienfaiteur qui voudrait la doter d'un pareil établissement. Votre Hôtel-Dieu est venu mettre le comble à ses vœux, et couronner l'oeuvre commencée il y a un demi-siècle sur cette falaise de Lévis. Grâce à vous les Hospitalières de Québec sont venues continuer au milieu de nous les traditions et les exemples de deux siècles de dévouement et d'abnégation.

“Nous le savons, en nous quittant un de vos plus grands soucis était de pouvoir assurer l'existence de cette sainte maison. Depuis sa fondation, en effet, elle n'a vécu pour ainsi dire que de la large part que vous lui avez faite sur vos revenus. Le prêtre distingué qui doit vous succéder vous a promis de lui continuer protection et aide. Ce doit être une grande consolation pour vous que d'avoir rencontré un coeur capable de comprendre l'importance de votre oeuvre, et nous sommes profondément touchés de cette marque d'estime, et de ce sacrifice si spontanément accepté.

“Que dire maintenant de l'intérêt que vous avez porté, pendant toute la durée de votre ministère au milieu de nous, à l'instruction primaire parmi les enfants de cette paroisse ? Vous avez su, sans augmenter l'impôt, distri-

buer à tous les moyens faciles de s'instruire à bon marché, en faisant construire des maisons d'école dans presque tous les quartiers.

“L'établissement des Frères Maristes est venu compléter ce travail de réorganisation que vous aviez entrepris et que vous avez continué sans relâche avec un zèle qui ne s'est jamais ralenti.

“Que dire aussi de cette Société Saint-Vincent de Paul dont vous avez élargi le champ d'action en fondant des conférences dans les principaux centres du comté et en établissant un conseil particulier ? Le sort du pauvre et son soulagement étaient vos pensées de chaque instant.

“Comme vous saviez trouver des moyens ingénieux pour venir en aide à la classe des malheureux !

“Que de larmes vous avez séchées, et combien vous doivent la discrète aumône qui leur a permis d'attendre des jours meilleurs !

“Ce sont là des bienfaits qui doivent marquer dans l'histoire d'une ville.

“Après ce rapide exposé du rôle que vous avez joué comme prêtre-citoyen au milieu de nous, qu'est-il besoin de rappeler vos oeuvres comme pasteur des âmes, chargé de l'adminis-

tration de l'une des plus grandes paroisses de l'archidiocèse ?

“Ces nombreuses associations de piété que vous avez fondées, organisées, dirigées, ne sont-elles pas comme autant de témoins vivants ?

“Les enfants de Marie, l'Union de Prières, la Congrégation des Hommes vous doivent leur existence. De quels soins vous les entourez !

“Vos prédications ardentes, l'attention que vous mettiez à déployer toutes les pompes du culte dans les cérémonies religieuses attireraient les foules. Vous aviez fait aimer la maison de Dieu.

“C'est sous votre direction que cette église de Lévis a subi une restauration complète, que la chapelle de la Congrégation s'élève et que bientôt le populeux village de Bienville aura une succursale.

“Et voilà qu'au moment même où ces importants travaux que vous aviez commencés sont sur le point de se terminer, on vous enlève à notre affection.

“Cette église que vous vous plaisiez à faire belle et digne de Lévis, vous ne la verrez point comme vous l'aviez depuis si longtemps dési-

rée. Cette chaire où chaque dimanche on aimait à entendre votre parole chaleureuse, vous n'y monterez plus.

“Un autre troupeau réclame vos soins et votre sollicitude. Comment pourrions-nous jamais vous oublier ! Ces institutions religieuses, ces édifices sacrés, ces monuments élevés par votre piété filiale, cette avenue, grande artère destinée à relier bientôt Lévis à Lauzon, ce cimetière de Mont-Marie que vous avez embellie, avec son chemin de croix et ses chapelles funéraires où vous aimiez à conduire les fidèles pour y prier pour les morts, tout ici parlera de vous, de votre dévouement, de votre esprit de charité, de votre abnégation sans bornes. Le sacrifice que l'on nous impose est bien grand, mais nous nous soumettons comme des fils dévoués de l'Eglise.

“On vous enlève à notre affection, mais on ne peut ôter de nos coeurs le souvenir impérissable des treize années que vous avez passées au milieu de nous.

“Au nom des paroissiens de Notre-Dame de la Victoire.

“Joseph-Edmond Roy, Prés.

“L.-N. Carrier, Sec.

“J.-B. Michaud, Trés.

“Lévis, 11 août 1895.”

BENEDICTION DE LA PIERRE ANGULAIRE DE L'ÉGLISE DE BIENVILLE

Le 25 mai 1896, avait lieu la bénédiction de la pierre angulaire de l'église de Saint-Antoine de Bienville.

A deux heures de l'après-midi, Mgr Marois, vicaire-général de l'archidiocèse de Québec, accompagné de M. l'abbé Antoine Gauvreau, curé de Saint-Roch de Québec, fondateur de la nouvelle paroisse, arrivait sur les lieux.

La grande rue de Bienville, à partir de la résidence de M. Damase Lainé jusqu'à celle de M. le docteur Beaulieu, qui formait la limite est de la nouvelle paroisse, avait été pavoisée et décorée avec profusion.

C'est M. l'abbé Antoine Gauvreau qui prononça le sermon en cette circonstance mémorable pour les paroissiens de Bienville.

M. Gauvreau commença par féliciter les citoyens de Bienville sur leur entreprise toute à la gloire de Dieu, sur les sacrifices qu'ils s'imposaient pour la mener à bonne fin, puis il les encouragea à continuer à marcher dans cette voie.

M. Gauvreau fit un retour sur le passé. Il parla de Mgr Déziel, de ses fondations, si

prospères aujourd'hui, collège, couvent, hospice, paroisse Saint-David de Lauberivière. Toutes ces oeuvres faites avec le seul concours des paroissiens de Lévis ne les ont pas appauvris. Bien au contraire.

Le prédicateur raconta ensuite les origines de Saint-Antoine de Bienville, les négociations entamées pour l'erection de Bienville en paroisse, l'échange de correspondance entre le cardinal Taschereau et lui-même au sujet de la célébration de la sainte messe à Bienville le dimanche durant cinq ans.

M. le curé Gauvreau raconta une touchante anecdote au sujet du choix du nom de la nouvelle paroisse. Cinq ans avant la fondation, une personne pieuse lui apportait une image destinée à orner le sanctuaire de Bienville établi alors dans le haut de la maison d'école de la paroisse naissante.

Cette image représentait saint Antoine de Padoue, patron de M. le curé Gauvreau. Une petite carte avait été collée au dos de l'image du saint et on y lisait : O grand saint Antoine, faites donc que nous ayions bientôt une église à Bienville et que cette église et cette paroisse portent votre nom."

Le prédicateur loua ensuite la fécondité é-

tonnante de l'Eglise catholique élevant des temples à la gloire de Dieu. "Unissez-vous, dit-il, paroissiens de Bienville, et marchez toujours la main dans la main afin de grandir votre paroisse. De même que les pierres d'un édifice doivent s'unir par le ciment, de même vous trouverez votre bonheur en étant unis par le ciment de la charité et de l'obéissance à l'autorité."

M. le curé Gauvreau rappela en terminant, et avec émotion, les années de bonheur passées à Lévis.

Mgr Marois procéda ensuite à la bénédiction de la pierre angulaire, assisté de M. l'abbé Irénée Lecours, directeur du collège de Lévis, originaire de Bienville, et de M. l'abbé Garon, vicaire à Notre-Dame de Lévis.

Signèrent l'acte de bénédiction de cette pierre angulaire : Mgr C.A. Marois ; M. l'abbé F. X. Gosselin, curé de Notre-Dame de Lévis ; M. l'abbé Antoine Gauvreau, curé de Saint-Roch de Québec ; M. C.-E. Carrier, supérieur du collège de Lévis ; M. l'abbé Irénée Lecours, directeur du collège de Lévis ; MM. les abbés Pierre Plante, Onésime Cloutier, Célestin Lemieux, M. l'abbé Dion, Elias Roy, professeurs au collège de Lévis ; MM.

les abbés Lucien Gauvreau, Denis Garon et Arsène Roy, vicaires à Notre-Dame de Lévis ; Philippe Thibault, Damase Lainé, J.B. Michaud, Thimolaus Beaulieu, Georges Lambert, Pierre Thibault, Honoré Girard, Pierre Duclos, Edouard Samson, François Thibault, etc, etc.

BENEDICTION DES CLOCHES DE BIENVILLE

Dans l'après-midi du dimanche, 27 septembre 1896, avait lieu dans l'église paroissiale de Notre-Dame de Lévis, la bénédiction de deux cloches destinées à la nouvelle église de Bienville.

A 2.30 heures, M. l'abbé Antoine Gauvreau, curé de Saint-Roch, invité à donner le sermon, montait en chaire. Avec son éloquence accoutumée, il parla du rôle que joue la cloche dans la paroisse et dans la vie du chrétien. Et comme c'était le dernier dimanche que les paroissiens de Bienville assistaient aux offices de l'église mère, il leur fit des éloges bien mérités. Il compara Bienville à un fruit déjà mûr qui se détache tout naturellement de l'arbre qui jusque là l'a nourri de sa sève. Puis, l'orateur sacré, évoquant les souvenirs d'autrefois, rappela que la nou-

velle paroisse de Bienville était le second fruit qui tombait de l'arbre si jeune mais déjà si fécond de Notre-Dame de Lévis. Le premier, Saint-David de Lauberivière, s'était détaché en 1877.

Mgr Marois, pronotaire apostolique, vicaire-général de l'archidiocèse, procéda ensuite à la bénédiction des cloches, assisté de MM. les abbés Emile Gauvreau, curé de Beardslay, États-Unis, et Arsène Roy, vicaire de Lévis.

La grosse cloche du poids de 650 livres, qui sortait de la fonderie McShane, de Baltimore, reçut les noms de Marie-Joseph-Nazaire-Alfred-Antoine-François-Xavier, et la petite, don généreux de M. Georges-D. Davie, ceux de Marie-Anne-Léon-Alexandre-Lucien.

Le baptême accompli, on commença à faire parler les nouvelles baptisées. La grosse cloche mêlait sa voix grave et sonore au son aigu et peut-être maigre de sa petite voisine. La sonnerie se prolongea jusqu'à une heure avancée de l'après-midi et produisit une collecte qui dépassa toutes les espérances.

Rappelons les noms des parrains et marraines des cloches de Bienville : M.J-Edmond Roy, maire de Lévis, et Mme Roy ; M. Ro-

bert Carrier—représentant M. le Dr Guay, député de Lévis—et Mlle Antoinette Carrier ; M. Julien Chabot et Mme Chabot ; M. Napoléon Lamontagne et Mlle Lamontagne ; M. et Mme J.-B. Michaud ; M. et Mme Etienne Dusault ; M. et Mme James Lawlor ; M. et Mme Rodolphe Audet ; M. et Mme Damase Lainé ; M. Philibert Ouellet et Mme Emond, de St-Joseph de Lévis ; M. et Mme Philippe Thibault ; M. et Mme Philippe Duclos ; M. et Mme Honoré Girard ; M. et Mme Xavier Thibault ; M. et Mme John H. Powell ; M. Edouard Samson et Mlle Samson ; M. et Mme J.-E. Chabot ; M. et Mme Godefroi Ouellet ; M. et Mme Charles Moisan ; M. et Mme G.-S. Marceau ; M. et Mme Joseph Verrault.

DEMONSTRATION A L'HONORABLE JUGE LEMIEUX

En novembre 1897, M. François-Xavier Lemieux, député de Lévis, était nommé par le gouvernement du Canada, juge de la Cour Supérieure pour le district d'Arthabaska.

Enfant de Lévis, député de notre comté pendant quatorze ans, neveu de feu l'honorable François Lemieux, qui avait été le premier député de Lévis et qui avait obtenu l'in-

corporation de la ville de Lévis, M. Lemieux avait bien des titres à l'estime et à la reconnaissance des Lévisiens.

Aussi le 30 novembre 1897, M. le maire J. Edmond Roy invitait-il le nouveau juge à se rendre à l'hôtel de ville où le conseil municipal et les citoyens voulaient lui présenter leurs hommages. La démarche était d'autant plus délicate que deux fois MM. Lemieux et Roy avaient croisé l'épée sur le terrain politique dans le comté de Lévis et que chaque fois M. Roy avait été vaincu.

M. le maire Roy, entouré de tous les conseillers, donna lecture de l'adresse suivante à l'honorable M. Lemieux :

“Le gouvernement du pays vient de vous appeler à la magistrature, à une des plus hautes fonctions à laquelle un citoyen puisse prétendre dans notre commune patrie. C'est un grand honneur pour vous, et cet honneur rejaillit tout entier sur votre ville natale et sur le comté de Lévis que vous avez représenté pendant si longtemps dans nos assemblées législatives. Vos concitoyens, désirant unir leur voix à celle de vos anciens confrères du barreau, ont choisi cette occasion solennelle d'une séance régulière du conseil de ville de

Lévis pour vous présenter leurs sincères félicitations.

“Que de souvenirs doivent se presser dans votre cœur et à votre imagination en vous voyant ici ce soir entouré de l'élite de la population ! Que d'événements se sont passés depuis quarante ans, depuis le jour où jeune élève, vous laissiez les bancs du collège de Lévis pour commencer les grandes études des lettres, des sciences et des lois. L'exemple d'un homme distingué dont vous portez le nom, et qui fut enlevé trop tôt à l'estime et à la considération des citoyens de Lévis vous poussait vers le barreau tout retentissant encore de sa renommée, de ses talents et de ses succès. Vous y avez fait une grande marque et comme *jarisconsulte* et comme *avocat criminaliste*. Vos confrères vous jugèrent digne, après *vingt-cinq* ans de luttes et de combats, de vous appeler à la dignité suprême de *bâtonnier-général*.

“Tout le pays sait comment vous avez rempli ces fonctions.

“C'est vous qui avez eu l'idée heureuse d'inaugurer l'ouverture de nos tribunaux par cette messe si solennelle du Saint-Esprit qui réunit les juges et les avocats dans une com-

mune pensée au pied du Maître Suprême de qui découle toute justice. C'est vous encore qui avez commencé à faire donner ces conférences, si belles et si instructives à la fois, et qui attirent toute l'élite de la capitale.

“Le souvenir de vos triomphes au prétoire et de votre passage au bâtonnat ne se perdra pas de sitôt parmi vos confrères. Votre mémoire y sera conservé aussi longtemps que celle des Moquin, des Drummond, des Tasche-reau, des Casault et des Plamondon.

“Quant à nous, vos concitoyens, qui avons été témoins de vos luttes politiques où les triomphes sont plus éphémères que ceux que l'on rapporte d'ordinaire dans les champs de la science et du droit, soyez assuré que nous ne voyons plus en vous l'ancien adversaire ou l'ancien porte-drapeau, mais seulement l'avocat disert et habile que la confiance de l'Exécutif a trouvé digne d'élever au-dessus de ses semblables pour les juger et leur donner la part de bien auxquels ils ont droit.

“Oublier les batailles du passé, s'élever au-dessus des passions du moment, pour ne plus penser qu'à donner la justice à tous sans exception ni réserve, quel rôle sublime ! Et

pourtant, c'est celui que vous devez remplir maintenant.

“La responsabilité qui pèse sur vos épaules est grande, mais nous vous savons capable de la porter. Si les magistrats de notre pays, qui comptent au nombre de nos hommes les plus éminents, ont manifesté si ouvertement leur satisfaction de vous voir appeler à siéger à côté d'eux, c'est qu'ils comptaient que vous étiez digne de revêtir le manteau d'hermine.

“Monsieur le juge, nos sympathies vous accompagnent dans votre nouvelle carrière. Nous vous faisons nos vœux de succès. Après avoir brillé au barreau à l'égal des Lachaud, des Chaix d'Est Ange et des Jules Favre, soyez au tribunal le digne émule de vos grands ancêtres dans la magistrature, les Lamoignon et les d'Aguesseau.

“La ville de Lévis sera fière de vous comme elle est fière de ses nombreux enfants qui ont su remporter quelque succès dans le monde.”

L'honorable M. Lemieux, après avoir reçu des mains du maire de Lévis l'adresse qui venait de lui être lue répondit à cette marque de sympathie et d'estime par une improvisa-

tion charmante. Nous en donnons l'analyse qu'en publiaient les journaux le lendemain.

"M. le maire, MM. les conseillers, mes chers anciens concitoyens, disait-il, je suis au comble de la joie et mes sentiments sont tous de reconnaissance pour les compliments flatteurs de l'adresse que l'on vient de me présenter à l'occasion de mon élévation au banc judiciaire.

"Depuis que l'Exécutif a jugé à propos de me confier cet honneur les sympathies, ne m'ont pas fait défaut ; elles me sont venues du public, des juges dont je suis le nouveau collègue et de mes anciens amis du barreau avec qui j'ai eu des relations d'amitié qui ne s'effaceront jamais de ma mémoire.

"Cette adresse a pour moi un cachet tout particulier ; elle crée un charme rempli d'émotion ; elle vient de mon pays, du sol natal, en un mot ; et qui dit le mot natal dit ce lieu où l'on a vécu, où l'on a laissé tant de souvenirs, d'où l'on a vu disparaître ceux que nous avions appris à aimer et à vénérer, ceux qui, comme a dit Victor Hugo sont :

"Ces éternels absents qui dorment sous la
pierre."

"C'est encore le lieu où nous avons pris

part à tous les jeux joyeux de l'enfance ; c'est le curé, c'est le clocher de l'église et ici que l'on me permette d'ouvrir une parenthèse pour rappeler la mémoire de ce grand homme que j'ai connu et aimé, Mgr Déziel, le fondateur pour ainsi dire de cette ville. C'est aussi le lieu où l'on a appris les premières notions de l'instruction, l'instituteur, l'institutrice, et je dois dire ici que mes premières leçons m'ont été données par une institutrice, Mlle Lefebvre, qui ne demeure qu'à quelques pas d'ici.

“C'est encore le collège où j'ai complété mes études : les joyeux compagnons de ma vie d'écolier, qui aujourd'hui se sont dispersés un peu partout dans la vie.

“Cette adresse a pour moi un charme tout particulier puisqu'elle m'est présentée par le maire de Lévis dont j'ai été l'adversaire et dont je n'ai fait que retarder la carrière politique. Il vient me donner une poignée de mains et me dit : “Juge, montez sur le banc, et nous vous donnerons toute notre confiance.”

“J'y trouve un enseignement puisqu'elle signifie l'oubli du passé et que vous me souhaitez la bienvenue. Moi, juge, montant sur le banc, je deviens, pour mes concitoyens, un homme chargé de rendre justice à tous ceux

qui la réclament, sans prévention, sans préjugés, sans esprit de parti. Ils entreraient au palais de justice avec confiance dans l'intégrité du juge, et se verraient refuser justice parce que ce dernier n'aurait pas eu le pouvoir de se mettre à la hauteur de sa position en oubliant les luttes du passé et de rendre à chacun ce qui lui est dû, horreur !

“L'adresse me vient de Lévis d'où sont sortis des hommes illustres : Mgr Bégin, Fréchette, et j'ajouterai à cette liste un homme qui a fait sa marque dans le monde littéraire et qui nous y fait honneur et je ne crains pas de blesser votre modestie, M. le maire, en disant que ce nom c'est celui du maire de Lévis.

“MM. les conseillers, vos souhaits, je l'espère, se réaliseront ; en tant que juge je saurai me montrer digne du lieu natal et obliger mes concitoyens. Je me retire de la vie publique mais je n'oublierai jamais cette ville remplie de tant de souvenirs pour moi : du beau comté de Lévis, comté qui sous le rapport de la moralité et de la respectabilité peut rivaliser avec tous les comtés de notre belle province.

“En montant sur le banc, j'ai dû dire adieu à de vieux amis, mais de temps en temps je rafraichirai mon cerveau en songeant que j'ai

été digne de votre confiance.

“Acceptez mes remerciements et veuillez croire que ce que vous faites se soir est un acte qui montre combien est grand votre esprit, combien est large votre coeur.”

LE TESTAMENT D'UN CHRETIEN

Le public nombreux qui, il y a une quarantaine d'années, assistait aux conférences de l'ancien Institut Canadien-Français qui avait ses salles dans la maison Billa Lemieux, avenue Bégin, n'a pas oublié feu M. Faucher de Saint-Maurice qui vint bien des fois lui faire part de ses travaux historiques toujours si fortement imprégnés de patriotisme.

M. Faucher de Saint-Maurice est décédé à Québec le 1er avril 1897.

Le regretté M. Faucher de Saint-Maurice avait publié plusieurs ouvrages qui ont eu beaucoup de vogue. A notre humble avis, la plus belle page écrite par M. Faucher de Saint-Maurice est son testament olographe qui fut trouvé parmi ses papiers le jour de sa mort.

“Ceci, disait-il, est mon testament.

“Je crois, j'espère, j'aime. Voilà les premiers mots que ma mère a bien voulu m'enseigner dans cette belle langue française qui est

la maîtresse de toutes les langues. Je meurs dans la religion catholique, apostolique et romaine. Dieu qui sait apprécier toute chose me pardonnera-t-il mes fautes, par l'entremise de mes saints patrons Narcisse, Henri, Edouard ? Mon âme est à lui : puisse-t-elle lui revenir telle qu'il a voulu la créer.

“Je demande pardon à tous ceux que j'ai pu offenser dans ma vie militaire, dans ma vie de journaliste, d'homme de lettres et de député. Je pardonne à tous ceux qui m'ont offensé.”

Puis il léguait différents souvenirs à ses amis.

MM. Nantel, Paul de Cazes, Jules Tessier, J.-A. Chapleau, etc, recevaient des bibelots qui lui avaient été chers.

A Sa Grandeur Mgr Bégin, qui avait été son compagnon de classes, M. Faucher de St-Maurice léguait les portraits de ses ancêtres, MM. Abraham et Louis Lagueux, et un crucifix en bois qui lui venait de Venise.

A notre feu concitoyen, M. J.-Edmond Roy, il donnait son tableau de Beaumont, peint par Gaston Roulet. “Beaumont, disait-il, a toujours été pour moi le coeur de la patrie.”

A l'Université Laval, il donnait ses diplômes, son buste en bronze par Hébert, la col-

lection de ses livres signés par lui.

“Ce legs, disait-il, n'est pas dicté par un sentiment d'orgueil : j'ai fait mon devoir vis-à-vis de la France, ma chère patrie, et vis-à-vis de mon cher Québec. Je tiens à ce que cela soit ainsi constaté.”

M. Faucher de Saint-Maurice terminait ses dernières volontés par deux vœux touchants :

“Pauvre, je n'ai pas grand'chose à laisser ; je prie tous ceux que m'ont aimé d'invoquer Dieu pour moi.

“Je veux être enterré comme un pauvre, auprès de ma bonne et excellente femme. Je défends que l'on dépose des fleurs sur mon cercueil. C'est la prière qu'il me faudra alors.”

LA CHAPELLE DU COLLEGE

C'est le 22 mars 1900 que fut inaugurée la chapelle actuelle du collège de Lévis.

Ce superbe monument, dont les plans furent dessinés par M. le chanoine Bouillon, d'Ottawa, avait été commencé en 1891. Pour toutes sortes de raison l'achèvement des travaux avait été ajourné d'année en année jusqu'en 1900.

La bénédiction de la chapelle fut faite par Sa Grandeur Mgr Bégin qui y chanta aussi la première grand'messe.

Le sermon, lors de cette belle fête, fut donné par M. l'abbé Eugène K.-Laflamme, de l'Archevêché de Québec, qui prit pour texte ces paroles des psaumes : "Nisi Dominus aedificaverit domum, in vanum laboraverunt qui aedificant eam."

Un connaisseur, dans le temps, donnait les détails suivants sur le genre d'architecture et la beauté du nouveau temple :

C'est un monument d'architecture romano bysantine. L'architecture religieuse du cinquième au troisième siècle portait en France le nom de romaine parce qu'elle avait gardé plusieurs caractères du style romain ; mais celle d'Allemagne, qui avait reçu de Byzance ses principales améliorations prit le nom de bysantine. De là, certains archéologues français, pour mieux spécifier un style où se trouvait mêlée aux formes de Rome et de l'Occident, l'ornementation de Byzance et de l'Orient, lui donnèrent le nom de romano bysantine. En s'écartant du style gréco-romain, les architectes de cette période obéissaient moins au plaisir d'inaugurer qu'aux impulsions d'un art nouveau qui ne devait que grandir avec le temps. Les monuments du douzième et du treizième siècle qu'on peut en-

core admirer en France en font foi.

“Du reste en voyant la chapelle du collège de Lévis, on se convainc facilement que le style de cette période a sa beauté. La caractéristique de cet ordre se trouve dans la forme des portes et des fenêtres et dans celle du chapiteau de sa colonne, dont les feuilles d'acanthé, pour le corinthien, n'ont pas la disposition ni la même légèreté que celle de l'ordre gréco-romain. Les créneaux tant de l'extérieur que de l'intérieur de l'édifice rappellent à notre époque que les églises d'alors étaient souvent de véritables forteresses d'où l'on pouvait se défendre contre un ennemi.

“Placée sur une élévation, et la face tournée vers le nord, la chapelle du collège pourrait plutôt prendre par ses dimensions le nom d'église. Elle a cent-cinquante pieds de longueur, sur cinquante-cinq de largeur, avec un soubassement de quatorze pieds de hauteur, ce qui donne à la façade une assez belle élévation de soixante pieds. L'appareil de la façade est en pierre de taille, celui des longs pans de l'édifice et des deux chapelles circulaires est en bossage brut. On arrive aux portes principales par un escalier de forme semi-circulaire à rampes doubles avec créneaux

aux pieds et aux sommets. Les gradins et les futs des colonnes aux côtés de la porte d'entrée sont des monolytes. Un grand cintre surmonte les trois fenêtres de la façade au sommet de laquelle six clochetons d'inégale hauteur avec fleurons dorés se dressent fièrement dans les airs.

“Ce qui frappe toujours dans un temple ou une oeuvre d'architecture quelconque, c'est moins la fin des détails que l'harmonie dans la mesure et la beauté des lignes. En entrant dans la chapelle du collège, la bonne proportion entre la grande nef et les nefs secondaires, la belle colonnade qui règne tout autour de l'édifice et qui se continue jusque dans le chœur frappe le visiteur et lui fait connaître une belle oeuvre. Si alors le soleil n'est voilé d'aucun nuage, sa lumière pénètre abondamment par les grandes fenêtres des longs pans et les fenêtres géminées de la voûte, fait scintiller l'or des archevoltes et des chapiteaux, et inonde tout l'intérieur.

“Autour de la chapelle il y a des petits autels séparés par des confessionnaux ; la boiserie qui s'élève jusqu'aux fenêtres est en bois franc, imité de cerisier rouge, ainsi que les confessionnaux ; les nefs latérales se prolongent

gent au-delà des transepts forment un déambulatoire autour du chœur ; la table de communion est en fonte de même couleur que la boiserie, un escalier en pas de vis conduit au jubé dont un bel orgue complètera l'ornement. La voûte est en plein cintre exhaussé."

"BEBE" MICHAUD

M. E.-Z. Massicotte a publié, il y a quelques années, sous le titre *Athlètes canadiens-français*, un livre très intéressant. Il a réuni dans cet ouvrage les biographies de tous les Canadiens-Français qui se sont distingués dans le sport soit comme athlètes, acrobates ou lutteurs. Chaque biographie est accompagnée de nombreuses anecdotes qui en rendent la lecture réellement attachante.

D'après les connaisseurs consultés par M. Massicotte, le plus bel athlète que la race canadienne-française ait produit est David Michaud, vulgairement connu sous le surnom de "Bébé" Michaud.

D'où venait à Michaud ce bizarre surnom de "Bébé" Michaud ? Était-ce un sobriquet d'enfance, se demande M. Massicotte, ou une innocente plaisanterie ayant rapport, par contraste, à sa taille superbe ?

Nous nous rappelons avoir vu Michaud, en face de l'église paroissiale, vers 1883 ou 1884, casser avec son poing des cailloux qu'une masse ordinaire manoeuvrée par un bon homme aurait eu de la difficulté à écraser.

"Bébé" Michaud mourut à Vancouver dans l'été de 1905.

M. Massicotte raconte au sujet de "Bébé" Michaud une anecdote dont bien des lévisiens pourraient affirmer la véracité pour avoir été eux-mêmes témoins du fait en question.

"Michaud était un militaire de profession. Un jour, après avoir terminé son service dans la garnison de Québec, il lui prit fantaisie de s'enrôler, comme volontaire, au camp de plaisance qui se tenait à Lévis. C'était un sujet précieux, car il dépassait de toute la tête les plus grands pious-pious de tous les régiments. Mais la difficulté était de trouver un uniforme dans les arsenaux de Sa Majesté qui pût convenir à la taille du géant. Tout alla bien jusqu'à l'inspection, mais le général allait venir ; il fallait, coûte que coûte, entrer dans la plus vaste tunique du régiment. Le gros drap d'alors ne se prêtait guère à l'extension et ce fut, on le conçoit, avec des difficultés inouïes, que Michaud put entrer dans l'uniforme. Les

épaules basses, la poitrine rentrée, le dos rond, il tâchait de dissimuler sa colossale stature pour échapper à l'oeil scrutateur de l'officier-inspecteur, quand ce dernier l'aperçut, et le fit sortir des rangs.

“Sanglé comme un cheval de course, Michaud n'en menait pas large.

—“Est-ce bien là, lui cria le général, d'un ton rogue, l'attitude que votre capitaine vous a enseigné de tenir dans les rangs ? Allons, cambrez-vous, mille tonnerres !

“--Pardon, mon général, peux pas, fit Michaud, essayant de se redresser, mais reprenant son attitude chien de fusil, en sentant tout craquer.

“--Tonnerre de tonnerre ! cria le général, perdant patience.

“Mais l'éclair avait jailli en même temps que le tonnerre, et, comme un nuage trop gonflé comme nos serges d'aujourd'hui, et ce fut, on qui crève son enveloppe trop légère, la tunique en gros drap rouge laissa apparaître deux énormes fentes, pareilles à des cratères de volcans, et, dans les ouvertures, une peau velue faisant irruption.

“Le général abasourdi piqua des deux avec emportement, passant comme une trombe de-

vant les régiments en ligne, pendant que le tambour battait aux champs, et que Michaud, la tête haute, cette fois, dominant tout, réintégrait les rangs, fier d'avoir fait à lui seul les frais de l'inspection."

Pauvre Michaud, remarque encore M. Massicotte, il mourut obscurément à 49 ans, à l'autre bout du Canada ! La nature l'avait pourtant doué d'une santé et d'une puissance qui auraient pu lui rapporter honneur et richesse. Hélas ! il ne sut pas résister aux attraites des plaisirs qui s'offrent en si grande abondance aux hommes extraordinaires.

NOTRE NOBLESSE RURALE

On se rappelle que pendant les fêtes du troisième centenaire de Québec, un comité spécial fut chargé d'honorer, par un acte national de reconnaissance, celles de nos anciennes familles qui avaient fait preuve d'un attachement signalé à la vieille terre ancestrale.

Le comité des anciennes familles, comme on l'appela dans le temps, décida de donner une médaille commémorative à chaque chef de famille qui pourrait fournir la preuve qu'il occupait une terre qui avait été pendant deux cents ans la propriété de sa famille.

La fête eut lieu le 23 septembre 1908, et fut magnifique. 227 lauréats reçurent alors leur décoration des mains du lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

Le comité des anciennes familles a publié en volume le compte-rendu de cette séance du 23 septembre 1908.

Nous trouvons dans cet ouvrage la liste de tous les décorés avec leur généalogie.

Nous extrayons du "Livre d'or de la noblesse rurale Canadienne-française" les noms et la généalogie de tous les lauréats du comté de Lévis.

Famille Bégin, établie à Saint-Antoine de Binville en 1655. 1er ancêtre, Louis Bégin, de Liénard, évêché de Lizieux, marié en 1668 à Jeanne Durand ; 2e, Jacques Bégin, marié en 1722 à Geneviève Rochon ; 3e, Jacques Bégin, marié en 1754 à Charlotte Samson ; 4e, Augustin Bégin, marié en 1798 à Elisabeth Carrier ; 5e, Jean-Baptiste Carrier, marié en 1833 à Sara Foisy ; 6e, Pierre Bégin, célibataire.

Famille Bégin, établie à Saint-Antoine de Bienville en 1655. 1er ancêtre, Louis Bégin, de Liénard, évêché de Lizieux, marié en 1668 à Jeanne Durand ; 2e, Jean-Baptiste Bégin,

marié en 1714 à Louise Carrier ; 3e, Jean-Baptiste Bégin, marié en 1739 à Marie-Louise Bourassa ; 4e, Jean-Baptiste Bégin, marié en 1763 à Marie-Rose Nolin ; 5e Etienne Bégin, marié en 1796 à Félicité Guay ; 6e, Etienne Bégin, marié en 1839 à Angélique Guay ; 7e, Désiré Bégin, marié en 1871 à Elise Bacquet dit Lamontagne.

Famille Bégin, établie à Saint-Antoine de Bienville en 1655, 1er ancêtre, Louis Bégin, de Liénard, évêché de Lizieux, marié en 1668 à Jeanne Durand ; 2, Jean-Baptiste Bégin marié en 1714 à Louise Carrier ; 3, Jean-Baptiste Bégin marié en 1750 à Gertrude Pouliot ; 4. Ambroise Bégin marié en 1778 à Marguerite Carrier ; 5. Ambroise Bégin marié en 1804 à Angélique Guay ; 6. Isidore Bégin marié en 1845 à Olive Bourget ; 7. Philéas Bégin marié en 1875 à Luce Samson.

Famille Bégin, établie à Saint-Antoine de Bienville en 1655, 1er ancêtre, Louis Bégin, de Liénard, évêque de Lizieux, marié en 1668 à Jeanne Durand ; 2. Jean-Baptiste Bégin marié en 1714 à Louise Carrier ; 3. Jean-Baptiste Bégin marié en 1739 à Marie-Louise Bourassa ; 4. Jean-Baptiste Bégin marié en 1763 à Marie-Rose Nolin ; 5. Etienne Bégin

marié en 1796 à Félicité Guay ; 6. Louis Bégin marié en 1829 à Marie-Joseph Samson ; 7. Louis Bégin marié en 1859 à Angélique Lecours.

Famille Bergeron, établie à Saint-Nicolas en 1672. 1er ancêtre, André Bergeron marié en 1674 à Marguerite Dumay Demers ; 2. Joseph Bergeron marié en 1723 à Marguerite Dussault ; 3. Michel Bergeron marié en 1760 à Marie Demers ; 4. Louis Bergeron, marié en 1794 à René Rousseau ; 5. Louis Bergeron, marié en 1819 à Rose Olivier ; 6. Céline Bergeron marié en 1875 à Pierre Saint-Pierre.

Famille Bergeron, établie à Saint-Nicolas en 1672. 1er ancêtre, André Bergeron marié en 1674 à Marguerite Dumay Demers ; 2. Joseph Bergeron marié en 1723 à Marguerite Dussault ; 3. Michel Bergeron marié en 1760 à Marie Demers ; 4. Louis Bergeron, marié en 1794 à Renée Rousseau ; 5. Louis Bergeron, marié en 1819 à Rose Olivier ; 6. Marie des Anges Bergeron marié en 1818 à Elzéar Morin.

Famille Bourassa, établie à Saint-David de Lauberivière, en 1666, 1er ancêtre, Jean Bourassa, de Saint-Fulgent, évêché de Luçon, lay, et en secondes noces, en 1676, à Cathe-

vine Poitevin ; 2. François Bourassa, marié en premières noces, en 1665, à Perette Val en 1715 à Marguerite Jourdain ; 3, Michel Bourassa marié en 1751 à Marie-Louise Dusault ; 4. Joseph Bourassa marié en 1791 à Louise Carrier ; 5. Michel Bourassa marié en 1818 à Marie-Josephte Cantin ; 6. Joseph Bourassa marié en 1842 à Emélie Bourassa ; 7. Edouard Bourassa marié en 1886 à Mary Murphy.

Famille Demers, établie à Saint-Romuald en 1666. 1er ancêtre, Jean Demers, de Saint-Jacques de Dieppe, marié, en 1654, à Jeanne Védié. 2e Jean Demers marié en 1696 à Jeanne Larrivée ; 3e, Louis Joseph Demers, marié en 1735 à Geneviève Huard ; 4e, Louis Etienne Demers, marié en 1774 à Marguerite Demers ; 5e, Julien Demers, marié en 1803 à Geneviève Roberge ; 6e, Benjamin Demers, marié en 1845 à Félicité Carrier ; 7e, Joseph Demers.

Famille Demers dit Dumets, établie à Saint-Nicolas en 1672, 1er ancêtre, Jean Demers dit Dumets, de Saint-Jacques de Dieppe, marié en 1654 à Jeanne Védié ; 2e, René Demers, marié en 1694 à Anne Dubois et, en 1713, à Madeleine de LaVoye ; 3e, Michel De-

mers, marié en 1733 à Marguerite Gagnon ; 4e, Michel Demers, marié en 1766 à Marie Aubin ; 5e, Joseph Demers, marié en 1803 à Catherine Boucher ; 6e, François Demers, marié en 1826 à Rose Grégoire ; 7e, François Demers, marié en 1859 à Locadie Fréchette ; 8e, Omer Demers, marié en 1904 à Vitaline Demers.

Famille Demers dit Dumets, établie à Saint-Nicolas en 1694. 1er ancêtre, Jean Demers dit Dumets, de Saint-Jacques de Dieppe, marié en 1654 à Jeanne Védié. 2 René Demers marié en 1ères noces en 1694 à Anna Dubois, et, en secondes noces, en 1717, à Madeleine de LaVoye ; 3. Michel Demers marié en 1733 à Marguerite Gagnon ; 4. Michel Demers marié en 1766 à Marie-Charlotte Aubin ; 5. Michel Demers marié en 1793 à Rosalie Faucher ; 6. Isaïe Demers marié en 1833 à Olive Guay ; 7. Modeste Demers marié en 1882 à Délima Goselin.

Famille Desrochers dit Houde, établie à Saint-Nicolas en 1708. 1er ancêtre, Louis Desrochers, de Manou, Perche, marié en 1655 à Madeleine Boucher ; 2. Louis Desrochers marié en 1699 à Ursule Bisson ; 3. Joseph Des-

rochers marié en 1726 à Anna Demers ; 4. Charles Desrochers marié en 1758 à Françoise Bergeron ; 5. Louis Desrochers marié en 1794 à Rosalie Croteau ; 6. Edouard Desrochers marié en 1840 à Théophile Lambert ; 7. Pantaléon Desrochers marié en 1876 à Elmire Houde.

Famille Dussault dit Lafleur, établie à Saint-David de Lauberivière en 1692, 1er ancêtre, Elie Dussault dit Lafleur, de Cogné, évêché de La Rochelle, marié en 1663 à Madeleine Nicolet ; 2e. Jean-François Dussault, marié en 1692 à Madeleine Bourassa ; 3e, Jean Dussault, marié en 1728 à Angélique Huard ; 4e, Jean Dussault, marié en 1760 à Marie-Anne Demers ; 5e, Etienne Dussault, marié en 1802 à Félicité Quentin (Cantin) ; 6e. Etienne Dussault, marié en 1831 à Rose de Lima Boucher ; 7e, J.-Etienne Dussault, marié en 1897 à Margaret Gibson.

Famille Fréchette, établie à Saint-Nicolas en 1703, 1er ancêtre, François Fréchette, de Saint-Martin, île de Rhé, marié en 1680 à Anne Leveau ; 2e, François Fréchette, marié en 1ères nocés en 1707 à Marguerite Bergeron, et en secondes nocés, en 1735, à Marie Cauchon ; 3e. Etienne Fréchette, marié en 1ères nocés, en

1769, à Charlotte Ayot, en secondes noces, en 1787, à Joseph Simoneau, et en troisième nocces, en 1804, à Marguerite Gagné ; 4e, Michel Fréchette, marié en 1816 à Geneviève Plante ; 5e, Honoré Fréchette, marié en premières nocces, en 1858, à Marie-Anne Demers, et en secondes nocces, en 1892, à Madeleine Bilodeau.

Famille Fréchette, établie à Saint-Nicolas en 1703. 1er ancêtre, François Fréchette, marié en premières nocces, en 1680, à Anne Leveau, et en secondes nocces, en 1717 à Suzanne Méta-
yer ; 2e, François Fréchette, marié en premières nocces, en 1707, à Marguerite Bergeron, et en secondes nocces, en 1735, à Marie-Madeleine Cauchon ; 3e, Etienne Fréchette, marié en 1743 à Marie-Anne Duperré ; 4e, Etienne Fréchette, marié en premières nocces, en 1769, à Charlotte Hayot, en secondes nocces, en 1787, à Joseph Simoneau, et en troisième nocces, en 1804, à Marguerite Gagné ; 5e, Michel Fréchette, marié en 1816 à Geneviève Plante ; 6e, Louis Fréchette, marié en 1849 à Elizabeth Laroche ; 7e, Télesphore Fréchette, marié en premières nocces, en 1884, à Anaïs Marion, et en secondes nocces, en 1903, à Alvina Dion.

Famille Lambert, établie à Saint-Nicolas en

1670. 1er ancêtre, Eustache Lambert, marié en 1656 à Marie Laurance ; 2e, Gabriel Lambert, marié en 1683 à François Renée Roussel ; 3e, Louis Jos. Lambert, marié en 1722 à Geneviève Rouer de Villeray ; 4e, Louis Ignace Lambert, marié en 1758 à Geneviève Bourassa ; 5e, Louis Lambert, marié en 1790 à Geneviève Demers ; 6e, Julien Lambert, marié en 1825 à Angélique Demers ; 7e, Rémi Lambert, marié en 1869 à Julie Joncas ; 8e, Edouard Lambert, marié en 1894 à Exilia Bélanger.

Famille Lambert, établie à Saint-Nicolas en 1670, 1er ancêtre, Eustache Lambert, marié en 1656 à Marie Laurent ; 2e, Gabriel Lambert, marié en 1683 à Françoise-Rénée Roussel ; 3e, Louis-Joseph Lambert, marié en 1722 à Geneviève Rouer de Villeray ; 4e, Louis-Ignace Lambert, marié en 1758 à Geneviève Bourassa ; 5e, Ignace Lambert, marié en 1ères nocces en 1785 à Euphrosine Demers et en secondes nocces en 1808 à Apolline Paquet ; 6e, François Lambert, marié en 1820 à Domitilde Olivier ; 7e, Jean-Baptiste Lambert, marié en 1851 à Emilie Couture ; 8e, Ferdinand Lambert, marié en 1885 à Alma Fréchette.

Famille Levasseur dit Lavigne, établie à St-David de Lauberivière en 1669. 1er ancêtre, Jean Levasseur dit Lavigne, de Bois-Guillaume (Rouen), marié en 1648 à Marguerite Richard ; 2e Laurent Levasseur marié en 1670 à Marie Marchand ; 3e Louis Levasseur, marié en 1716 à Geneviève Huard ; 4e Louis Levasseur, marié en 1746 à Marie-Anne Journeau ; 5e Joseph Levasseur, marié en 1788 à Angélique Bisson ; 6e Joseph Levasseur, marié en 1846 à Félicité Carrier ; 7e Joseph Levasseur, marié en 1869 à Marie Aubert.

Famille Rousseau, établie à St-Nicolas en 1671. 1er ancêtre, Jacques Rousseau, marié en 1677 à Marguerite Guillebout ; 2e René Rousseau, marié en 1723 à Marie-Ursule Fréchette ; 3e René Rousseau marié en 1750 à Françoise Dupont ; 4e Louis-Antoine Rousseau, marié en 1808 à Euphrosine Lambert ; 5e Pierre Rousseau, marié en 1839 à Marcelline Gingras ; 6e Honoré Rousseau, marié en 1868 à Marie Fréchette ; 7e Benjamin-Honoré Rousseau, marié en 1901 à Wilhelmine Lemay.

Famille Rousseau, établie à Saint-Nicolas, en 1671. 1er ancêtre, Jacques Rousseau marié en 1677 à Marguerite Guillebout ; 2e René

Rousseau marié en 1723 à Marie-Ursule Fréchette ; 3e René Rousseau marié en 1750 à Marie-Françoise Dupont ; 4e, Louis-Antoine Rousseau marié en 1808 à Euphrosine Lambert ; 5e, Jules Rousseau marié en 1843 à Nathalie Fréchette ; 6e, Benjamin-Jules Rousseau marié en 1893 à Marie-Florida Demers.

LES RIPOSTES DE M. FRECHETTE

On se rappelle que feu M. Louis Fréchette était redoutable sur un husting. Ses ripostes tournaient bien vite la foule contre son adversaire.

A la cour, dans la boîte aux témoins, M. Fréchette avait également la riposte vive et mordante.

Nous retrouvons dans nos cartons une passe-d'armes de M. Fréchette avec feu Guillaume Amyot, avocat, député de Bellechasse, qui n'avait pas, lui non plus, la langue dans sa poche, comme on dit vulgairement.

La chose se passait, en 1884, devant la Commission Royale. M. Amyot questionnait M. Fréchette.

Cette fois, M. Amyot n'eut pas les rieurs de son côté.

Qu'on en juge :

M. Amyot.—Savez-vous que vous êtes sous serment ?

M. Fréchette.—Oui, monsieur, et je sais aussi que vous posez des questions peu pertinentes, impertinentes même. (Ou sourit).

M. Amyot.—Inutile de faire de l'esprit ; tout le monde ici sait que vous en avez.

M. Fréchette.—Il est fâcheux que je sois sous serment ; je serais très heureux de vous rendre le compliment. (Rires bruyants.)

L'huissier.—Silence !

M. Amyot.—Il n'y a pas que l'esprit dans le monde ; il y a aussi le coeur.

M. Fréchette.—Je ne vous savais pas connaisseur en pareille matière. (Rires).

L'huissier.—Silence, messieurs.

M. Amyot.—Jurez-vous que je n'ai pas de coeur ?

M. Fréchette.—Certainement, non ; pas plus que je ne pourrais jurer que vous en avez. (Rires et applaudissements).

M. Amyot.—(se tournant vers l'auditoire).—Pas tant de tapage ; c'est pour les journaux, ces démonstrations-là.

Le président.—Messieurs, vous n'êtes pas

ici pour applaudir. M. Amyot, veuillez changer de sujet, je vous prie ?

UNE PAGE DE FEU J.-EDMOND ROY

M. J.-Edmond Roy, décédé à l'Hôtel-Dieu de Lévis le 8 mai 1913, avait publié en 1889 une *Notice historique sur la famille de René de Lavoye*.

La famille de Lavoye c'était la famille de sa mère. L'Hôtel-Dieu est en partie construit sur la propriété du grand-père maternel de M. Roy, feu M. Louis-Joseph Lavoye. Or dans ce livre sur les Lavoye M. Roy se demande mélancoliquement s'il ne viendra pas finir ses jours dans cet hôpital qui recouvre en partie la vieille maison ancestrale, où tout jeune enfant, il coula des jours si joyeux.

Citons plutôt cette page intime qui nous donnera en même temps une idée du talent littéraire de M. Roy :

“Il a fallu aussi nous défaire du modeste mais très gracieux asile que mon grand-père avait construit à Lévis et où, jeunes enfants, nous avons appris à bégayer les premiers mots. Nous avons tous le coeur un peu gros, à la pensée que cette maison, dans quelques semaines, appartiendrait à un autre. On a beau

ne pas vouloir s'attacher aux valeurs immobilières et penser qu'il n'y a en définitive qu'un seul vrai domicile, celui qui se trouve dans l'étréit carré de terrain situé au cimetiére, on ne renonce pas à la vieille maison des aïeux sans regret et sans mélancolie.

“ Il doit être cruel d'être obligé de vendre sa maison de famille, dit François Coppée, et je n'imagine pas de plus douloureuses séparations. Errer pour la dernière fois à l'ombre des vieux arbres que notre aïeul a plantés ; cueillir, avant le départ, pour la faire sécher dans le livre d'heures de sa mère, une rose sur le rosier que jadis la pauvre femme a si souvent taillé devant vous de ses mains vénérées ; se lever, pour ne plus s'y asseoir jamais, du grand fauteuil, à l'angle de la cheminée, dans lequel le père sommeillait autrefois, pendant les longues soirées d'octobre ; visiter, avec le regard circulaire de l'adieu, ces chambres meublées de lits et de berceaux, qui vous rappellent la mort et la naissance de tant d'êtres chéris ; fermer—en sachant qu'elle ne sera plus ouverte que par un étranger,—cette porte de salon de famille, sur laquelle est marquée au crayon votre taille aux diverses époques de vo-

tre enfance ; quitter ces murailles où vos souvenirs sont attachés plus solidement que les tenaces racines du lierre ; abandonner ces fleurs qui semblent vous rendre dans leurs parfums, un peu de l'âme des bien-aimés disparus—ce doit être là, certainement, un affreux chagrin, une de ces heures d'agonie sentimentale où l'homme éprouve corabien il y a de profondeur et de vérité dans le “sunt lacrymae rerum” du poète.

“Nous avons connu ce déchirement, et nous y laissons un peu de notre vie dans cette vieille maison que nous avons vendue en 1898 aux religieuses de l'Hôtel-Dieu de Lévis.

“Des pauvres, des vieillards et des malades l'habiteront désormais. Je souhaite très sincèrement bon séjour à ses nouveaux maîtres. Je souhaite, avec le poète, que les ombrages deviennent pour eux encore plus frais, les gazons plus verts, les fruits plus savoureux, les plate-bandes plus éclatantes et plus parfumées. Je souhaite surtout qu'ils se prennent d'affection pour le vieux logis transformé en asile de charité.

“On dit quelquefois que les vieillards reviennent aux goûts et aux habitudes de leur enfance.

“Qui sait si, un jour, après avoir traversé les orages de la vie, nous ne viendrons pas à notre tour, traînant l’aile et tirant le pied, demander la paix et la tranquillité à cette demeure transformée en hôpital.

“Puissions-nous alors, comme aux jours de notre enfance, y trouver bon souper, bon gîte, et le reste.”

Le rêve de l’écrivain s’est réalisé. Il est venu vivre quelques instants et mourir dans cet hôpital qui lui rappelait tant de souvenirs. Et il y a trouvé plus que le “bon souper”, le “bon gîte” du poète puisque notre foi de chrétien nous permet d’espérer que le saint prêtre qui l’a préparé à la mort lui a ouvert le séjour des élus en lui donnant la dernière absolution.

CONSEIL D’UN DISPARU

Nous venons de lire la préface de la *Notice historique sur la famille de René de Lavoye*, de feu M. J.-Edmond Roy. Lisons maintenant la dédicace d’un autre ouvrage du même auteur, *Nicolas LeRoy et ses descendants*. Il s’adresse à son neveu Raoul. On y trouvera la note délicate, sensible, chrétienne, qui fait le charme de toutes ses productions.

“Les écrivains, dit-il, ont fait aux oncles d'Amérique une réputation enviable. Ils les représentent toujours, tous cossus d'or, comme la Providence obligée de leurs étourdis de neveux, arrivant à point pour payer leurs dettes ou arranger leurs affaires.

“Hélas ! dans la vie réelle, les oncles d'Amérique ne ressemblent pas souvent à ce portrait alléchant que font d'eux les romanciers et les comédiens.

“Celui qui te trace ces lignes, par exemple, n'est pas cossu d'or, et ses trésors sont encore profondément enfouis dans les mines du Pérou. Il se console, cependant, en pensant que son neveu Raoul ne sera jamais un étourdi, qu'il aura l'horreur des dettes et qu'il saura toujours arranger ses affaires. A défaut de fortune, mon cher neveu, je veux te léguer ces notes qui contiennent l'histoire de la famille dont tu portes le nom.

“M. de Buffon, lorsqu'on voulait lui présenter quelqu'un, disait : “Montrez-moi ses papiers.” Il voulait par là pénétrer intimement dans les affaires d'intérieur du nouveau venu, connaître ses aïeux, ses alliances, juger s'il était de bonne ou mauvaise compagnie.

Tu rencontreras dans le monde bien des gens qui n'ont pas la sagesse de M. de Buffon. Mais tu trouveras aussi des circonspects, des prudents qui voudront savoir d'où tu viens, quels furent les tiens, de quelle source tu descends. Tu pourras leur montrer tes papiers, sans crainte, comme sans fausse honte.

“Quand tu seras plus vieux et que l'âge commencera à te faire aimer les choses du passé, évoque et ramène vivants sous tes yeux ceux des tiens qui t'ont précédé dans la vie. Donne-leur un bon souvenir. Propose-toi pour but d'être bon, juste, honnête, humble comme eux. N'ambitionne pas les honneurs, ni les richesses. Garde la maison paternelle. Les générations s'y succéderont. Des souvenirs touchants s'attachent à ces vieux murs, à ces meubles d'un autre âge. On évitera de les détruire. On gardera aussi comme une espèce de culte, les vieilles coutumes du foyer. Souviens-toi que l'oracle de Delphes, interrogé pour savoir quel était le plus heureux des hommes, répondit que c'était un vieillard de l'Arcadie, qui avait cultivé toute sa vie le champ des ancêtres et qui n'en était jamais sorti.

“Elle est bien simple, l'histoire de tes an-

cêtres. Aucun d'eux n'a brillé sur un grand théâtre. Pendant cinq générations, tu vas les voir travaillant, peinant, menant la vie des champs. Puis quelques-uns abandonnent le rude métier de laboureur et s'établissent dans les villes pour y occuper de modestes fonctions. Les uns ont été pauvres,—presque tous,—d'autres ont amassé une modeste aisance, à force de labeur, de frugalité et d'économie.

“Mais si la famille ne peut pas étaler l'illustration d'une race antique, si tu ne peux pas te donner la vaine gloriole de montrer quelques-uns des tiens, guerroyant à côté des preux illustres, si tu es sorti de la roture, console-toi vite. La source d'où tu viens est pure. Qu'importe le reste ?

“Ce n'est pas sur les parchemins, mais dans l'âme que doivent s'imprimer les titres de noblesse. Qui sert bien son pays n'a pas besoin d'aïeux, a dit Voltaire.

“Quelqu'humble qu'elle soit, l'histoire des tiens est bonne à connaître. Il est bon que tu saches où, quand, comment ont vécu ceux de ton sang.

“L'hérédité a ses lois comme la pesanteur.

Ces lois ne sont pas encore réduites en formule mathématique, mais elles peuvent donner d'utiles renseignements. Les ascendants transmettent aux descendants le type de l'espèce, quelques particularités d'organisation et d'aptitude, certains défauts, certaines qualités.

“A ton âge, tu as dû déjà observer chez tes petits camarades que les uns avaient le nez aquilin, d'autres l'oeil noir et vif, tandis que leurs voisins avaient l'oeil bleu et languoureux, les cheveux crépus, blonds ou noirs. Et, en voyant leurs parents, tu as dû trouver le plus souvent que tes petits camarades avaient avec eux la même conformité de traits ou une grande ressemblance.

“Quand tu auras grandi et que tu sentiras passer à côté de toi un être étrange et terrible qui frappe sans pitié les proches, les amis, les bons parents, tu entendras dire souvent : “Ce pauvre homme est mort de la même maladie que son père ou son grand-père ou son aïeul. Ils finiront tous de même dans cette famille.”

“C'est que, vois-tu, les qualités, les défauts, les déformations physiques se trans-

mettent avec le sang. Chacun a sa tare héréditaire.

“Cette tare à l'état latent chez un ascendant, peut se transmettre, se multiplier, s'aggraver chez les descendants. La moindre chose peut la réveiller.

“Chaque membre d'une famille forme l'anneau d'une longue chaîne.

“Quand tu sauras la moyenne de vie de ceux de ton sang, les maladies dont ils ont souffert, les âges critiques qu'ils ont traversés, les points faibles de leur constitution physique, tu pourras mieux pronostiquer l'avenir, prendre tes précautions, accélérer ou ralentir ta marche. Tu apprendras à te surveiller toi-même, et à surveiller tes proches.

“Mais la vie physique n'est pas tout. Il y a au dedans de toi quelque chose de plus grand et de plus noble. L'âme, comme le corps, a aussi des lois d'hérédité. Les caractères, les tempéraments se façonnent comme ces cellules de cire que tu as vues parfois dans les ruches d'abeilles.

“Etudie les tiens, ceux qui t'ont précédé dans la vie ou que tu coudoyes chaque jour dans l'intimité du foyer, tu verras leurs ten-

dances. Si tu les trouves laborieux, francs, ouverts, bons, honnêtes, suis leur exemple. Si tu les juges irascibles, indolents, trompeurs, dissimulés, fais taire la voix du sang et essaie de te corriger. Contrôle-toi sans cesse.

“Cette étude des tendances physiques ou morales, tu la poursuivras chez les tiens et chez ceux qui te sont alliés.

“Mais si tu bornais tes recherches dans l'étude de la famille à prendre chez les uns et chez les autres ce qu'il y a de bon et à te préserver du mal, tu ne vivrais que pour toi, et l'égoïsme est le plus grand des défauts.

“Il faut que tu connaisses les tiens, ceux de ton sang, afin de les aimer, les respecter, les entr'aider sur le chemin de la vie.

“J'ai pris bien du soin à compiler le dossier que tu vas lire. Je le crois aussi complet qu'il est possible. Je t'engage à le continuer. Note chaque jour les naissances, les mariages, les décès et les principaux événements de la famille. Après toi, d'autres viendront et ils béniront ta mémoire.

“Tu vas étudier bientôt l'histoire des empires, des nations, des sectes qui se sont partagés le monde, apprends d'abord au foyer

l'humble histoire des tiens. Conserve toujours la mémoire de ce qu'ils furent et tu te sentiras meilleur et plus dispos à entreprendre le grand combat de la vie."

A TRAVERS LES REGISTRES PROTESTANTS D'AUBIGNY

Aubigny c'est le nom de la ville que le seigneur de Lauzon, John Caldwell, tenta de fonder à l'endroit où s'élève aujourd'hui la ville de Lévis.

Caldwell, habile courtisan, en donnant ce nom à sa fondation avait voulu flatter le gouverneur du Canada, le duc de Richmond qui, à ses titres anglais de comte de March, de baron Settrington, de comte de Darnley, de baron Methuen, de duc de Lennox, joignait le titre français de duc d'Aubigny.

Un bon nombre d'Anglicans vinrent se fixer dans la ville d'Aubigny et c'est pour eux que le seigneur Caldwell éleva une église d'assez belle allure à l'encoignure des rues Wolfe et Notre-Dame, près des résidences de MM. Étienne Samson et Joseph Carrier. Cette église subsista jusqu'à 1848 ou 1849 et fut remplacée, en 1850, par l'église anglicane actuelle, rue Wolfe.

Le premier ministre qui desservit l'église bâtie par le seigneur Caldwell fut le Révérend M. R.-R. Burrage. Il donnait en même temps ses soins religieux aux anglicans de Saint-Nicolas, de Saint-Henri, de Saint-Gilles, de la Beauce, de Saint-Romuald, du comté de Québec, etc., etc.

On conserve aux archives judiciaires de Québec les petits cahiers dans lesquels le Révérend M. Burrage entrait les baptêmes et les mariages qu'il célébrait au cours de ses pérégrinations. Nous avons tiré de ces vieux cahiers tous les actes qui concernent des citoyens de Lévis ou des centres environnants. On reconnaîtra bien des figures connues parmi les personnes mentionnées par le ministre Burrage.

Jane, fille de William Moccock, ferblantier, de Saint-Nicolas, née le 13 septembre 1821.

Susanna, fille de Christian Hill, charpentier de vaisseau, de Hadlow, née le 1er décembre 1826.

Robert Sample, originaire de Northumberland, Angleterre, charpentier de vaisseau, de la Pointe-Lévi, épouse le 28 janvier 1827, Jane Hunter, originaire d'Irlande.

Alexander, fils de John Davis, charpentier, de Aubigny, né le 2 décembre 1826.

John Berkinsham, ancien soldat dans les Chasseurs de York, établi comme cultivateur à Saint-Antoine de Tilly, épouse, le 25 février 1827, Marie-Rose Delâge, de la même paroisse.

Mary-Susanna, fille de William Bright, charpentier de vaisseau, de Hadlow, née le 8 avril 1827.

William, fils de Thoma East, de Bélair, paroisse de Saint-Henri, né le 10 février 1827.

Elizabeth, fille de George Ramsay, cultivateur, d'Aubigny, née le 13 juin 1827.

Alfred, fils de Richard Leach, maître d'école, de Pointe-Lévi, né le 5 octobre 1827.

Mary-Anne-Amélie, fille de George Chapman, marchand, de Pointe-Lévi, née le 2 juillet 1827.

George Ellis, de Belair, paroisse de Saint-Henri, épouse, le 5 novembre 1827, Elizabeth East, veuve de Thomas East, du même endroit.

Margaret, fille de Hugh Patterson, meunier, à Saint-Nicolas, née le 5 août 1827.

Sarah, fille de William Moccock, ferblantier, de Saint-Nicolas, née le 7 janvier 1828.

John, fils de George Hamilton, de New-Li

verpool, et de Suzan Craigie, né le 16 décembre 1827.

Robert, fils de Robert Sample, né à la Pointe-Lévi le 20 janvier 1828.

John, fils de Alexander Hale, de Etchemin, né le 12 février 1828.

Eleanor, fille de Richard Lilliott, née à la Pointe-Lévi, le 18 mars 1828.

Henrietta, fille de Dudley Colebaugh, de la Pointe-Lévi, née le 10 septembre 1828.

John Sample, cultivateur, de la Pointe-Lévi, épouse, à Saint-Joseph (de Beauce), le 4 janvier 1829, Ann Ruvey, de Saint-François (de Beauce.)

Suzanna, fille de Henry Bloudheim, soldat à demi-payé, de Saint-Joseph de Lévis, née le 31 décembre 1828.

Anna, fille de George Ellis, née à Belair, paroisse de Saint-Henri, le 20 mars 1829.

Francis, fils de Henry Hill, cultivateur, né à Bélair, paroisse Saint-Henri, le 16 mai 1829.

Robert Burrage, fils de George Chapman, marchand, et de Mary Gilmore, de la Pointe-Lévi, né le 19 janvier 1830.

Susan-Anne, fille de William Randall Pat-

ton et de Susan Coxworthy, née le 22 avril 1830.

Une note au registre dit que cette enfant mourut peu après.

Edward, fils de George Ramsay, né le 21 août 1830.

Margaret, fille de Alexander Hall, de Etchemin, née le 9 juin 1830.

Elisabeth Euner, fille de William Bright, commis, de Liverpool, née le 26 octobre 1830.

John, fils de Joseph Johnston, cultivateur, de Belair, paroisse Saint-Henri, né le 19 août 1831.

William-Henry, fils de Henry Hill, de Belair, né le 8 mai 1831.

Edward-Spring Hickson, marchand, de Québec, épouse à la Pointe-Lévi, le 27 septembre 1831, Ann Lilliott.

George Ramsay, hôtelier, de Aubigny, épouse, à la Pointe-Lévi, le 12 février 1832, Elisabeth Hall, veuve.

Hugh-John, fils de Andrew Ritchie, de Etchemin, né le 9 mai 1832.

Ann Ramsay, fille de George Ramsay, de la Pointe-Lévi, née le 3 octobre 1832.

Richard Beard, mesureur de bois, épouse à

la Pointe-Lévi, le 6 décembre 1832, Jane Steer.

John Ritchie, de Etchemin, épouse, le 13 janvier 1833, à la Pointe-Lévi, Margaret Colclough.

Donald, fils de Alexander Macintosh, de la Pointe-Lévi, né le 29 avril 1833.

Joseph, fils de Joseph Johnston, cultivateur, de Belair, paroisse Saint-Henri, né le 28 août 1833.

Rebecca-Walker, fille de Gilbert Downs, de Belair, né le 21 novembre 1833.

Mary-Ann, fille de Henry Hill, de Belair, née le 15 juin 1833.

Elisabeth, fille de William Harris, née à l'anse Patton, le 29 octobre 1833.

Eliza-Anna, fille de John Ritchie, de New-Liverpool, née le 13 décembre 1834.

Andrew, fils de Andrew Ritchie, de Etchemin, né le 24 avril 1834.

Ann-Jane, fille de James Downs, de Belair, née le 22 mai 1834.

Leonard, fils de George Ramsay, né à la Pointe-Lévi, le 27 mai 1834.

William, fils de John Tilley, hôtelier, de la Pointe-Lévi, né le 30 juillet 1834.

Peter, fils de Timothy Amiraux, de New-Liverpool, né le 22 novembre 1834.

Margaret, fille de John Lemon, cultivateur, de Saint-Jean Chrysostôme, née le 28 août 1835.

Richard, fils de William Fallas, cultivateur, de Etchemin, né le 21 juillet 1835.

Thomas, fils de George Ramsay, hôtelier, de la Pointe-Lévi, né le 1er janvier 1836.

Sarah-Ann, fille de William Downs, de St-Henri, né le 29 février 1836.

Alexander Oir, fils de Robert Buchanan, de la Pointe-Lévi, né le 17 juillet 1836.

Hancoat, fille de Robert Hood, cultivateur, de Saint-Jean Chrysostôme, née le 11 juin 1837.

Aaron Dunn, ferblantier, de l'Anse Patton, épouse le 11 novembre 1837, Isabella Carnaghan, de Québec.

Hugh-John, fils de John Ritchie, de Saint-Jean Chrysostôme, né le 17 avril 1838.

Robert, fils de Robert Crawford, marchand, de la Pointe-Lévi, né le 10 juin 1838.

George Elliott Steers, mesureur de bois, de la Pointe-Lévi, décédé le 14 août 1838.

Elisabeth-Louisa, fille de Robert Clark, me

sureur de bois, de l'Anse Patton, née le 16 octobre 1838.

George, fils de Aaron Dunn, ferblantier, de l'Anse Patton, né le 3 octobre 1838.

Mary-Jane, fille de William Downs, de St-Henri, née le 22 octobre 1838.

Matthew, fils de Timothy Amiraux, marchand, de New-Liverpool, né le 23 décembre 1838.

William, fils de Andrew Ritchie, de New-Liverpool, né le 5 décembre 1838.

George William, fils de Edward Clark, mesureur de bois, de Pointe-Lévi, né le 7 janvier 1838.

Anna, fille de George Ramsay, hôtelier, de la Pointe-Lévi, née le 29 novembre 1837.

Elisabeth, fille de Joseph Johnston, de St-Jean Chrysostôme, née le 8 mars 1838.

William, fils de Andrew Ramsay, de la Pointe-Lévi, né le 12 décembre 1838.

Mary-Ann, fille de John Lemon, cultivateur de Saint-Jean Chrysostôme, née le 24 février 1839.

Mary-Jane, fille de William Downs, de St-Henri, née le 22 novembre 1838.

Elisabeth-Louisa, fille de Robert Clark, de

l'Anse Patton, décédée le 13 juin 1839.

Emma, fille de Thomas Smith, boulanger et hôtelier, de la Pointe-Lévi, née le 23 juin 1839.

James-John, fils de James Gibson, journalier à l'emploi de John Davidson, né le 13 juin 1839.

Richard Henry Radford, maître d'école, de Saint-Jean Chrysostôme, épouse, le 22 septembre 1839, Anne Ritchie, du même endroit.

Etheldreda, fille de William Penney, teneur de livres, de New-Liverpool, née le 5 octobre 1839.

William-Henry, fils de Henry Tysich, marin, ancien capitaine à l'emploi de M. Price, de Hadlow, né le 6 octobre 1839.

James-Andrew, fils de John Ritchie, de New-Liverpool, né le 3 janvier 1840.

Elisabeth, fille de George Ramsay, hôtelier, née le 10 janvier 1840.

James Carnaghan, fils de Aaron Dunn, de la Pointe-Lév, né le 21 janvier 1840.

Mathew, fils de Timothy Amiraux, marchand, de New-Liverpool, né le 23 décembre 1838.

Victoria-Albina, fille de Timothy Amiraux.

marchand, de New-Liverpool, né le 23 janvier 1840.

Elisabeth-Ann, fille de Edward-Thomas Clark, mesureur de bois, de la Pointe-Lévi, née le 17 février 1840.

Robert-Henry, fils de Robert Clark, commis, de la Pointe-Lévi, né le 13 mars 1840.

William Hill, de Belair, épouse, le 24 juin 1840, Sarah Downs.

John, fils de Cuthbert Thompson, teneur de livres, de Saint-Nicolas, né le 11 juin 1840.

Elisabeth-Ann, fille de Edward-Thomas Clark, de la Pointe-Lévi, décédée le 19 août 1840.

James Carnaghan, fils de Aaron Dunn, de l'Anse Patton, décédé le 16 septembre 1840.

William Blair, marchand, de New-Liverpool, épouse, le 27 septembre 1840, Mary-Ann Colough, de Etchemin.

Jane, fille de John Lemon, de Belair, née le 8 septembre 1840.

Marc Bégin, cultivateur de la Pointe-Lévi, épouse, le 25 octobre 1840, Jane Ramsay.

Robert-George, fils de Joseph Sample, arri-
meur, de l'anse Tibbetts, né le 12 novembre
1840.

Tobias Eager, fils de Edward Haughton, mesureur de bois, de l'Anse Patton, né le 9 novembre 1840.

Mary-Jane, fille de Aaron Dunn, de l'Anse Patton, née le 26 février 1841.

Mary-Ann, fille de M. Johnston, cultivateur, de Belair, né le 14 avril 1841.

Louisa-Maria, fille de Andrew Ritchie, hôtelier, de New-Liverpool, née le 29 avril 1841.

Frances, fille de Henry Hill, de Belair, né le 24 juillet 1841.

Richard, fils de John Rudd, de Belair, né le 3 juin 1841.

James Boyse Vansittart, fils de Grant Forrest, teneur de livres, de la Pointe-Lévi, né le 4 juin 1841.

Mary-Ann, fille de Aaron Dunn, de la Pointe-Lévi, décédée le 10 septembre 1841.

John, fils de Robert Buchanan, marchand, de la Pointe-Lévi, né le 3 octobre 1841.

Jean-Baptiste Vachon, mesureur de bois, de New-Liverpool, épouse, le 16 décembre 1841, Sarah Davis, veuve de Gabriel Cull.

Henry, fils de John Ritchie, de Saint-Jean Chrysostôme, né le 3 décembre 1841.

John, fils de Timothy Amiraux, de New-

Liverpool, né le 20 novembre 1841.

Mary Garland, fille de Thomas Craig, de Saint-Nicolas, née le 29 juillet 1841.

Gilbert, fils de William Downs, de Saint-Henri, né le 5 octobre 1841.

George-John, fils de Robert Clark, de l'Anse Patton, né le 16 janvier 1842.

Antony, fils de Antoine Lamontagne, hôtelier, de la Pointe-Lévi, né le 17 janvier 1842.

Andrew Ritchie, hôtelier, de Etchemin, décédé le 28 mars 1842, à l'âge de 35 ans.

Ann-Jane, fille de William Hill, de Belair, née le 5 juillet 1842.

Mary-Elisabeth, fille de Arthur Greenman, jardinier, de l'Anse Patton, née le 20 juin 1842.

Andrew Ramsay, de la Pointe-Lévi, épouse, le 24 juillet 1842, Elisabeth Margaret Watson.

Richard, fils de Robert Hall, marchand de bois, de la Pointe-Lévi, décédé le 4 août 1842.

Joseph, fils de George Ramsay, hôtelier, de la Pointe-Lévi, né le 27 juin 1842.

Margaret, fille de Robert Hall, marchand de bois, de Aubigny, née le 15 décembre 1842.

George-William Chapman, marchand, de la

Pointe-Lévi, épouse, le 25 février 1843, Caroline Angus:

George-John, fils de Robert Clarke, de la Pointe-Lévi, décédée le 24 mars 1843.

Eliza-Anne, fille de Joseph Sample, de la Pointe-Lévi, décédé le 27 mars 1843.

Charles Fuller, fils de Leonard Windsor, marchand de bois, de la Pointe-Lévi, né le 19 septembre 1843.

John James, fils de John Windsor, teneur de livres, de la Pointe-Lévi, né le 4 décembre 1842.

Mary, fille de John Montgomery, de l'Anse Patton, née le 23 juin 1843.

Andrew Ramsay, fils de Andrew Ramsay, né le 13 juillet 1843.

Robert, fils de Charles Nugent, de New-Liverpool, décédé le 15 septembre 1843.

Eliza-Ann, fille de Edward Houghton, de l'Anse Patton, née le 15 octobre 1843.

George Stewart, fils de George Smith, teneur de livres, de la Pointe-Lévi, née le 12 novembre 1843.

Ann-Maria, fille de Richard Hall, de la Pointe-Lévi, née le 14 novembre 1843.

John, fils de Joseph Sample, arrimeur, de la

Pointe-Lévi, et de Mary-Anne Thompson, né le 23 février 1844.

Sarah-Eleanor, fille de Robert Clark, mesureur de bois, de la Pointe-Lévi, née le 7 avril 1844.

Richard Blidgman Somersall, commis, de L'Anse Patton, épouse, le 15 mai 1844, Martha Houghton, du même endroit.

Maria-Victoria, fille de William Downs, de Saint-Henri, née le 21 avril 1844.

Mary-Louisa, fille de William Perry, de la Pointe-Lévi, née le 7 mai 1844.

Frances, fille de John Ritchie, de Saint-Jean Chrysostôme, née le 22 mai 1844.

John Richard, fils de William Stookes, de l'Anse Tibbetts, décède le 31 août 1844.

Mary, fille de John Montgomery, de l'Anse Patton, décède le 6 octobre 1844.

Rebecca, fille de William Hill, cultivateur, de Belair, née le 1er octobre 1844.

Sarah, fille de John Rudd, cultivateur, de Belair, née le 28 novembre 1844.

Mathilda, fille de Arthur Greeman, jardinier de l'Anse Patton, née le 16 octobre 1844.

Elisabeth, fille de William Pierpoint, de la Pointe-Lévi, née le 16 janvier 1845.

John Darker, charpentier, de la Pointe-Lévi, épouse, le 9 mars 1845, Rose O'Neale.

Mary-Jane, fille de George Ramsay, hôtelier, de la Pointe-Lévi, née le 16 octobre 1845.

Nicolas Piton, commis, de Québec, épouse, le 4 mai 1845, Elisabeth Arless, de la Pointe-Lévi.

Eliza-Maria, fille de Augustus Randall Patton, née le 8 août 1845.

Richard Hux, fils de Richard Bridgman Somersall, né le 20 mars 1845.

Elisabeth-Amelia, fille de John Peverly, de la Pointe-Lévi, née le 29 mars 1845.

George, fille de George Veasey, autrefois de Londres mais maintenant commis à New-Liverpool, né le 13 juin 1845.

Eliza-Maria, fille de Augustus Randall Patton, décède le 18 juillet 1845.

George, fils de George Veasey, de New-Liverpool, décède le 19 juillet 1845.

Julia, femme de Sandford Weston Hoyt, décède le 7 août 1845.

John Nicholson, originaire de Brixham, comté de Devonshire, Angleterre, constructeur de vaisseaux à la Pointe-Lévi, décède le 25 août 1845, à l'âge de 50 ans. Inhumé à

Québec.

Jeremiah, fils de Samuel Burns, cultivateur, né le 3 août 1845.

George Patterson, originaire de Newcastle-upon-Tyne, Angleterre, maître d'école à l'Anse Patton, décède le 6 octobre 1845, à l'âge de 38 ans.

Catherine, fille de John Lemon, de Belair, née le 12 août 1845.

Henriette, fille deRitchie, de New-Liverpool, décède le 21 janvier 1846.

William, fils de Joseph Hume, cultivateur, de la Pointe-Lévi, né le 31 mars 1846.

Dinah, fille de John Norton, de l'Anse Tibbits, née le 16 avril 1846.

Eliza-Maria, fille de John Darker, charpentier, de la Pointe-Lévi, née le 18 avril 1846.

Marry-Elie, fille de John Broster, marchand, de Etchemin, décédée le 16 juillet 1846.

John-Henry-Ross Burroughs, étudiant en droit de Québec, épouse le 6 août 1846, Léda-Maria Larue, fille unique de Michel-Edouard Larué, seigneur de Neuville.

William, fils de George Buchanan, cultivateur, de Saint-Nicolas, né le 3 juin 1846.

John, fils de John Lemon, cultivateur, de

Belair, né le 25 juillet 1846.

Thomas-Benjamin, fils de Robert Clark, de la Pointe-Lévi, né le 11 janvier 1846.

William-Alfred, fils de John Ritchie, de St-Jean Chrysostôme, né le 28 avril 1846.

Eliza, fille de William Downs, cultivateur, de Saint-Henri, née le 17 décembre 1846.

John, fils de Alexander Balfour, cultivateur, de la Pointe-Lévi, né le 20 mars 1847.

William, fils de Edward Hickson, marchand, de la Pointe-Lévi, né le 25 avril 1846.

Sophia-Jane, fille de John Broster, marchand de bois, de New-Liverpool, née le 17 décembre 1846.

Mary, femme de Daniel McCCasey, décédée à la Pointe-Lévi, le 29 juin 1847.

John, fils de Robert Sample, arrimeur, de la Pointe-Lévi, décédé le 13 juin 1847, à l'âge de 15 ans.

Thomas Christon, capitaine du navire "Sisters", de Londres, meurt des fièvres typhoïdes à la Pointe-Lévi, le 1er juillet 1847 à l'âge de 40 ans.

Alexandre Chisholm, mesureur de bois, de New-Liverpool, meurt le 15 juillet 1847.

Isabella, fille de John Torrance, ministre de

l'église d'Angleterre, née à la Pointe-Lévi le 17 avril 1847.

Alice-Anne, fille de George Smyth, commis de la Pointe-Lévi, décède le 13 août 1847.

Elias Hewitt, épouse, à la Pointe-Lévi, le 18 octobre 1847, Elisabeth Vickery.

Richard, fils de Thomas Johnston, cultivateur, de la Pointe-Lévi, né le 7 septembre 1847.

Mary, fille de Edward Houghton, inspecteur de bois, de la Pointe-Lévi, née le 7 octobre 1847.

Martha-Jané, fille de Daniel Parker, charpentier, de la Pointe-Lévi, née le 20 juillet 1847.

John, fils de George Ramsay, de la Pointe-Lévi, né le 18 novembre 1847.

Thomas, fils de George Smith, commis, de la Pointe-Lévi, né le 24 novembre 1847.

Mary, fille de John Smith, arrimeur, de la Pointe-Lévi, née le 8 août 1847.

William, fils de Alexander Belford, cultivateur, de la Pointe-Lévi, né le 8 février 1848.

John, fils de John Bell, charpentier, de New-Liverpool, né le 23 janvier 1848.

Suzan-Elizabeth, fille de Joseph Sample, ar-

rimeur, de la Pointe-Lévi, né le 10 octobre 1847.

Ellen, fille de David Scott, meutier, à Saint-Henri, meurt le 7 mars 1848.

Elisabeth, femme de George Ramsay, commis, de la Pointe-Lévi, décède le 23 mars 1848, à l'âge de 44 ans.

Martha, fille de Donald McDonald, de New-Liverpool, née le 18 juin 1844.

Anne, épouse de Francis Hill, décède à Belair, le 13 mars 1848.

John, fils de Edward Clark, de la Pointe-Lévi, née le 8 janvier 1848.

Margaret Orr, femme de Robert Buchanan, marchand, de la Pointe-Lévi, meurt le 4 mai

Sarah, fille de Henry Richardson, de la Pointe-Lévi, née le 25 octobre 1847.

George-Frederick, fils de Patrick Hills, de Pointe-Lévi, née le 23 avril 1848.

Sophia-Jane, fille de John Broster, marchand de bois, de New-Liverpool, née le 29 mai 1848.

Charles Smith, hôtelier, de la Pointe-Lévi, épouse, le 2 juillet 1848, Francis Ford, de Standon.

Mary-Amelia fille de Robert Clark, mesu-

reur de bois, de la Pointe-Lévi, née le 2 mai 1848.

Suzan-Jane, fille de John Broster, marchand de bois, née le 13 avril 1848.

Suzan, fille de Robert Hamilton, marchand, de New-Liverpool, née le 6 juin 1848.

William Thom, professeur, de Québec, épouse, le 13 juillet 1848, Anne-Catherine, fille aînée de Thomas Smith, de la Pointe-Lévi.

David, fils de Thomas Governor, mesureur de bois, de l'Anse Gilmour, né le 5 mai 1848.

Eleanor, fille de Joseph Hume, de la Pointe-Lévi, née le 30 mai 1848.

Mary-Jane, fille de John McDonald, de New-Liverpool, née le 17 octobre 1848.

Thomas-William, fils de Benjamin Bates, cultivateur, de la Pointe-Lévi, né le 5 décembre 1848.

Thomas Anderson, marchand, de Québec, épouse, le 20 février 1849, Alicia, Adelaïde, deuxième fille de M. Thomas Smith, de la Pointe-Lévi.

John, fils de John Bell, charpentier, de New-Liverpool, décède le 25 février 1849.

Robert, fils de John Bain, de New-Liverpool, né le 1 janvier 1849.

Catherine, fille de George Maxwell, de New-Liverpool, née le 14 février 1849.

Alexander Edwards, charpentier, décède à New-Liverpool, le 22 mars 1849.

Jane, fille de Joseph Johnson, cultivateur, de Belair, née le 17 octobre 1849.

Matilda Amiraux, fille de Timothy Amiraux, de la Pointe-Lévi, né le 13 mars 1849.

John Noble, groom à l'emploi du Révérend M. Torrance, épouse, le 9 mai 1849, Maria Patterson.

Jane-Anne, fille du Révérend M. Torrance, née le 17 février 1849.

William-Henry Hoos, marchand, de Québec, épouse, le 24 mai 1849, Hannay-Maria, fille de M. Thomas Weston.

Charlotte, fille de William Downs, de St-Henri, née le 31 mai 1849.

Janet Patterson, fille de William Patterson, épicier, de la Pointe-Lévi, décède le 9 juillet 1849.

Christie Campbell, épouse de William Patterson, épicier, de la Pointe-Lévi, décède le 12 juillet 1849.

Edward Clark, mesureur de bois, de la Pointe-Lévi, meurt du choléra asiatique, le 29 juillet

let 1849.

Margaret Graham, de la Pointe-Lévi, meurt du choléra asiatique le 5 août 1849.

Joseph Mitchell, cultivateur, de la Pointe-Lévi, épouse, le 6 novembre 1849, Mary Aderly, autrefois de Québec.

—

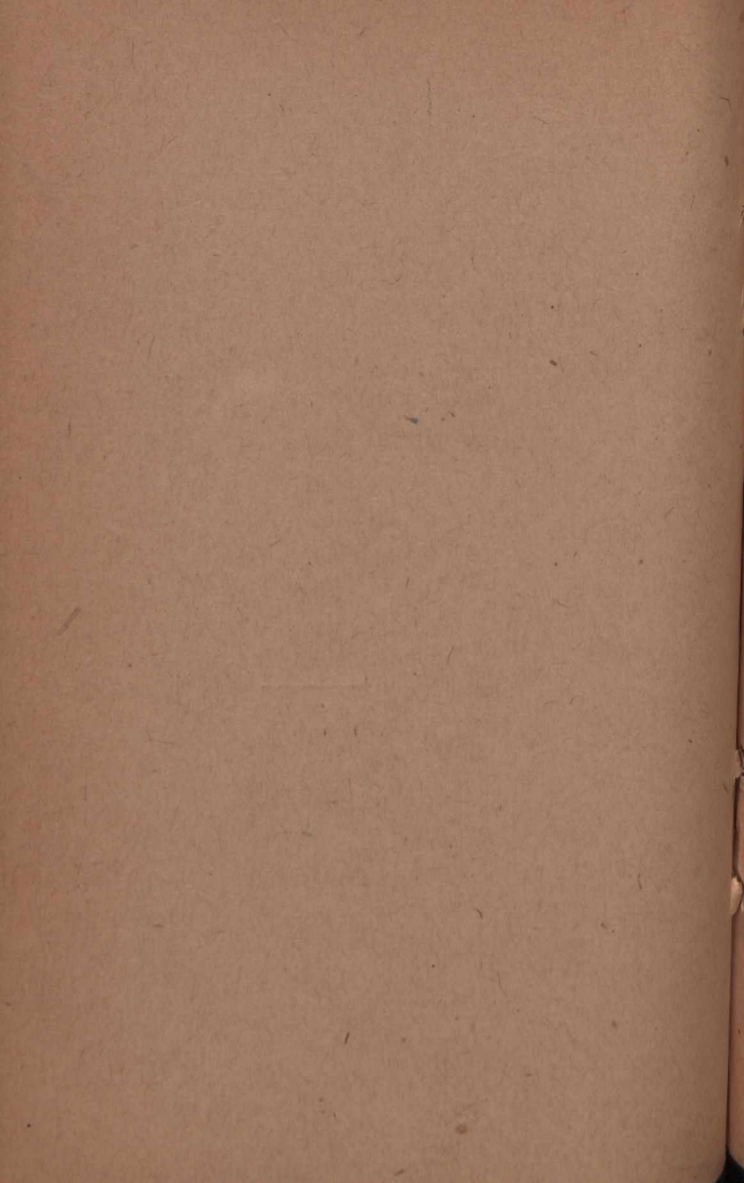


TABLE DES MATIERES

	Page
Première visite du cardinal Taschereau à Lévis..	3
Au collège de Lévis..	8
Mgr Grandin à Lévis..	11
Inauguration du drapeau du "Voltigeur".	13
La première messe au cimetière..	17
Une première messe au Collège..	18
Hommage à Sa Grandeur Mgr Bégin..	21
Le Père Dupil..	28
Le chapelet de la Madone..	31
Démonstration à M. L.-G. Desjardins..	33
Bénédictio de la chapelle de l'Hospice..	38
La Cour Déziel des Forestiers Catho- liques..	42
Association catholique de Secours Mu- tuels..	44
Une première messe pontificale..	45
Noces d'argent de M. le curé Gauvreau..	47
Vingt-cinq ans de prêtrise..	62
Les cloches de Saint-David de Lauberivière..	66
Les Artisans à Lévis..	70
Lettres du marquis de Lévis	73
Noces d'argent de l'Union Saint-Joseph de	

Lévis..	78
Bénédiction de la statue de Notre-Dame de Lévy Saint-Nom..	81
Résolutions de condoléances..	91
Inauguration de l'Institut des Ouvriers..	94
Un beau discours de Mgr Gauvreau..	103
Une ordination à Lévis..	106
Arrivée des Soeurs Hospitalières à Lé- vis..	108
Mgr Bruchési à Lévis..	115
Pages mélancoliques..	116
Commandeur de l'Ordre de Saint-Sylves- tre..	121
Une fête patronale des Artisans Cana- diens-Français..	125
Lord Aberdeen à Lévis..	130
Un triomphe du "Voltigeur"..	132
Quelques dates au sujet du "Voltigeur".	136
Noces d'or de M. l'abbé Joseph Bourassa.	138
La catastrophe de Craig's Road..	141
Dernière visite du cardinal Taschereau à Lévis..	145
Les adieux d'un pasteur aimé..	147
Adresse d'adieu des paroissiens de Lévis à M. le curé Gauvreau..	154
Bénédiction de la pierre angulaire de l'é- glise de Bienville..	162

Bénédiction des cloches de Bienville.. . . .	165
Démonstration à l'honorable juge Le- mieux.. . . .	167
Le testament d'un chrétien.. . . .	175
"Bébé" Michaud.. . . .	181
Notre noblesse rurale.. . . .	184
Les ripostes de M. Fréchette.. . . .	194
Une page de feu J.-Edmond Roy.. . . .	196
Conseils d'un disparu.. . . .	199
A travers les registres protestants d'Au- bigny.. . . .	206
